TOME XXVI. N° 7. *PARIS, 157, boul. Saint-Germain (6e)* 1er JUILLET 1926

la Revue universelle

JACQUES BAINVILLE, DIRECTEUR

Simple esquisse de Saint Vincent de Paul

Je sais que plusieurs écrivains sont en train de préparer une Vie de saint Vincent de Paul. *Il semble que le dépit d'une paix sans grandeur, après une guerre héroïque, donne aux esprits avides de poésie le goût de remettre en scène quelques existences du passé, brillantes par le sacrifice ou par le génie. Manière d'oublier un instant l'affreux visage de nos politiciens...*

Je ne prétends pas au mérite d'écrire comme eux l'histoire de saint Vincent de Paul. Mais m'étant mis moi-même, pour mon profit, à l'étude de cette figure si noble, j'en ai voulu tracer l'esquisse, et dans cette ébauche d'un portrait, je n'espère d'être que l'ami du peintre, celui qui apporte les couleurs et dit avec modestie : « Voici, me semble, celles qui conviendraient peut-être. »

SPECTACLE adorable qu'un enfant pur, qui aime et qui croit, qui ne voit de mystère nulle part, même dans le ciel, et qui appuie sa petite candeur à la grande simplicité de Dieu! Vincent de Paul n'avait pas dix ans, quand rapportant un soir — un soir que le crépuscule était

doré — de la farine à sa mère, une pauvresse lui dit avec un mauvais œil : « Veux-tu qu'on t'aide, petit? » Il ouvrit son sac : « Si vous en preniez pour vous, madame, ce serait moins lourd pour moi... » Première fois qu'il fit la charité, ne sachant pas encore qu'elle était une vertu, mais son cœur s'était ouvert avant son esprit, aidant au départ d'une grande existence.

L'esprit, pour cela, ne demeura point fermé. Vincent gardait le troupeau paternel, et déjà possédait le bon sens de ceux qui vivent en harmonie avec l'instinct des bêtes et la sagesse des saisons. Une vraie grâce en cette fin de seizième siècle, où peuple, cour, clergé étaient la proie du même désordre. Sur le dos du peuple on s'était battu si longtemps, que misérable et roué, il n'aspirait plus qu'à dormir. L'ignorance est un premier sommeil : elle ne lui pesait pas. Après tant de tueries au nom de la religion, ses meules incendiées, sa maison détruite, comment un simple homme de la terre aurait-il su ce qu'est Dieu? Du reste, il n'avait guère de prêtres pour le lui dire. « *Dans mon seul diocèse,* écrivait un prélat tremblant de honte, *j'ai sept mille prêtres ivrognes ou impudiques !* »

Il eût du moins fallu qu'au Louvre se vît un signe d'autorité ; mais les gens de cour n'étaient pas plus soucieux du pays que de leur propre salut. Il ne s'y agitait que des princes en révolte contre le roi, et qui se ruaient au duel comme pour s'assurer d'une mort aussi vaine que leur vie.

Dans cet égarement de tous, quelle marque du ciel qu'un esprit clair et sans orgueil !

Vincent de Paul était né près de Dax, dans une contrée paisible, en 1576. Lorsqu'il eut ses douze ans, son père le retira de la société des bêtes et le mit en ville dans un collège de religieux. Il s'en privait ainsi pour le faire étudier. « C'est que, disait-il, je lui trouve de la jugeote. » L'enfant était doux, taciturne, parfois mélancolique. Il apprit avec confiance et docilité.

Vers sa seizième année, son père, plein de bon sens, voulant mêler pour lui l'usage de la vie à la pratique des livres, l'offrit à un avocat comme précepteur de ses enfants. Cet homme de robe fut content de lui : « Il répand une parfaite odeur par sa vertu, dit-il bientôt. J'aimerais, pour moi, qu'il devînt homme d'Église. » Et le père de répondre : « J'y songeais... Tout me dit qu'il peut s'y élever jusqu'à

une place brillante. » Restait à prendre l'avis de Vincent. Il était devant un miroir, et, plein de bonne humeur :

— Je suis en effet, dit-il, bien laid pour les hommes... Le mieux est de me donner à Dieu qui, étant l'indulgence, voudra de moi.

Seulement il s'agissait de prolonger de difficiles études. Ses parents vendirent une paire de bœufs. Vincent fut tout ému. « Adieu, chères bêtes, balbutia-t-il en leur donnant une longue caresse. Est-il donc vrai que, grâce à vous, je puis devenir un homme assez savant pour évangéliser les pauvres, qui ne savent rien, ainsi que fit Jésus-Christ qui savait tout? »

Il partit pour Toulouse. Il y commença sa théologie, laquelle a bien du rapport, chaque fois qu'elle parle à la raison, avec les solides églises de l'art roman. Mais il devait achever l'étude de cette science qui porte l'âme aux cieux, dans Saragosse, terre espagnole, où le mysticisme est une fleur naturelle. Et de la sorte, son esprit et son cœur mirent Dieu pour jamais à la place royale qui est sienne.

C'est en l'année 1600, après son retour en France, qu'il dit, à vingt-quatre ans, sa première messe. Quel tremblement il eut de la majesté de cet acte! Il rêvait d'être seul avec Dieu. Il lui fallait du moins supporter un servant. Il l'emmena dans une chapelle perdue au flanc de la montagne.

Dès lors, il se montra d'une piété plus fiévreuse ; il connut des tentations ; et il écrivit une profession de foi, qu'il plaça sur son cœur. Il la touchait lorsqu'il était tenté.

Oublia-t-il cette précaution le jour où vint la nouvelle qu'il héritait d'un homme généreux? Il apprit du même coup qu'un débiteur de ce mort était en fuite et il se sentit devenir un créancier. Ardeur de la jeunesse! Même chez les plus élevés elle n'est jamais détachée de tout, ne serait-ce que de la justice! Bref, il part pour Marseille où il exige son dû. Mais il se lie, dans cette ville de la facilité, avec un gentilhomme qui lui propose le retour par mer jusqu'à Narbonne. On est en juillet : la traversée sera belle. Vincent s'abandonne à ce plaisir permis.

Et pendant qu'un vent léger s'insinue dans les voiles, il rêve à l'harmonie de sa vie. Il marche sur ses trente ans. L'âge fort. Comme il se sent maître de soi! Dieu le récompense sans doute de son mérite. Et le voici qui trouve tout agréable : l'air, l'eau, l'horizon, surtout la silhouette de

cette galère qui vient. « Quelle grâce ! dit-il à son compagnon de route. »

A peine a-t-il parlé que le gentilhomme est tué, et lui-même a la jambe percée d'une flèche. Abordage, terreur ; des coups, des cris, le meurtre. La gracieuse galère est un brigantin turc, en train de nettoyer minutieusement le golfe du Lion !

Vincent de Paul, enchaîné dans l'ombre de la cale, vit soudain plus clair en soi que sur le pont, dans le soleil. Il souffrait et il s'écria : « Mon Dieu, vous me découvrez la vérité de la vie ! Je n'ai connu jusqu'ici que l'illusion des livres. Science et curiosité, pestes de l'esprit ! S'agit-il de savoir? Il faut pâtir et mériter ! » Son âme forte y était prête.

On le débarqua dans Tunis avec un paquet d'autres misérables qui gémissaient, tandis qu'il louait le Seigneur. C'était par une nuit noire, mais Vincent vit que le ciel était comblé d'étoiles. Il portait des fers, il n'était plus qu'esclave, mais il se rappela la confiance d'Abraham, quand celui-ci reçut l'ordre de sacrifier son fils ; et au lieu de commettre le péché d'oublier Dieu en se fiant aux hommes, il ne vit même plus les hommes et il songeait à Dieu.

On l'habilla d'un hoqueton de laine, on le coiffa d'une bonnette. Il pensa : « J'ai le dos rond, un grand nez, un air niais ; c'est bien l'accoutrement qui me va ! » Il fut mis en vente, telle une bête de somme. Des amateurs vinrent le palper, tâter sa plaie, le faire courir. Il était souriant de bonne volonté.

Il le fut plus d'un an. Un pêcheur l'acheta, puis le revendit à un médecin, et celui-ci bientôt le céda à un homme riche, qui était un renégat, croyant avoir une heureuse vie entre trois femmes. Il se trouva que l'une d'elles fut touchée jusqu'à l'âme d'entendre Vincent de Paul chanter les louanges de Dieu, et, convaincue, ardente, elle pressa son maître de regagner la France en emmenant cet esclave. Il se laissa persuader ; la chance leur sourit ; et par une lumineuse journée ils se trouvèrent dans Avignon, la ville aux forts remparts, au grand château, aux cloches claires, au fleuve large. Vincent était sauvé. Mais rien, maintenant, ne devait recouvrir à ses yeux la misère du monde. Il savait, par expérience, la peine des uns, la cruauté des autres, et il brûlait de défendre ceux-là contre ceux-ci.

Même à Rome, ville des villes, où il se trouva quelques semaines après ce retour, il ne put oublier. Du moins se modéra-t-il, réfléchissant que le feu, s'il n'est proportionné, risque seulement de détruire. Puis c'était la cité du pape, celle où reposaient saint Pierre ainsi que saint Paul, et tant de martyrs auprès de tant de saints, souvenirs illustres enseignant tous que la misère est la constante histoire du monde. Aussi, la société française de la ville romaine eut beau le tenir en haute estime, chaque fois que le vice-légat ou quelqu'un des ministres de France lui montra le respect qu'il avait de ses vertus, il pensait aussitôt avec humilité aux scènes de l'esclavage : la place du marché brûlante de soleil, à son cou la pancarte « à vendre » et l'acheteur brutal qui lui ouvrait la bouche, comme on fait aux chevaux, pour voir s'il était sain.

C'est donc à contre-cœur, et seulement pour servir, qu'il accepta, rentrant en France, d'aller lui-même exposer une secrète affaire à Sa Majesté. Il vit Henri IV, diable d'homme qui avait le génie de la séduction, et le félicita d'une voix si humaine, vibrant de tant d'esprit ! Mais tandis que le roi parlait : « Ma place, se disait Vincent, n'est pas à la cour où il y a trop d'appâts pour la vanité. » Et il retourna chez soi plein de modestie.

Un chez soi bien médiocre : simple chambre partagée avec un pauvre juge, à qui, peu de temps après, furent volés quatre cents écus. Ce juge sans jugement cria que Vincent était le voleur ! Que fit celui-ci? Il fut bouleversé ; il connut la colère. Puis, au lieu de se défendre, il tomba sur ses genoux, et il pria Dieu. Que pouvait-il d'autre? C'était l'avertissement qu'un prêtre ne doit pas plus vivre dans le monde qu'à la cour, puisqu'il ne peut y obtenir la paix qu'il faut aux justes. Et il se retira chez le père Bérulle, premier supérieur général de l'ordre de l'Oratoire, afin d'y faire quelque temps oraison.

Mais la misère le hantait, et il sentait que les simples et les pauvres l'appelaient. Il ne dormait plus ; il demanda une cure ; il obtint celle du village de Clichy. Des maisons de chaume, et des corps et des cœurs manquant de tout. Le feu de Dieu l'embrasait quand il courut vers eux : « Enfin, s'écriait-il, je vais travailler dans la vigne du Seigneur ! »

Il visita, soigna, parla, pria ; il fut un baume ! Dans son église indigente il montrait une telle piété en récitant les

litanies de Jésus, dont il savourait chaque épithète d'honneur et de louange, que le cœur des assistants s'épanouissait, et il disait des messes si pures et si ferventes que les candides croyaient voir un ange à l'autel.

Mais le père Bérulle bientôt revint prêcher ce grand cœur, qui prêchait des cœurs simples, et il lui fit voir que dans un État puissant il n'y a pas que les petits mais les grands à soutenir, puisque l'exemple vient d'en haut. Le général des galères de France, Philippe-Emmanuel de Gondi, avait trois fils, trois jeunes seigneurs ; ils devaient être trois espérances pour le pays. On leur cherchait un précepteur ; le général songeait à Vincent de Paul ; refuserait-il son secours?

Il se montra d'abord rebelle à ce raisonnement, et même il raisonna pour le contredire ; lui, fils de paysan, qui avait gardé des troupeaux, faire partie de la maison d'un noble !

— Notre-Seigneur est né dans une étable, et il enseigna les rois ! répondit sévèrement le père Bérulle.

A ces mots, Vincent de Paul sentit la crainte soudaine de préférer son agrément à son devoir, et vif comme il était, il accepta sur-le-champ, le cœur balancé entre l'amertume de laisser ses misérables ouailles et la joie plus haute de se sacrifier.

Cette joie ne fut pas longtemps sans mélange. A force de se sentir heureux par contrainte, il redouta jusqu'à ce triste bonheur. Et l'inquiétude le prit de ce qu'on le traitait trop bien. Comme son sacrifice était mince ! Mme de Gondi, femme vertueuse, inquiète de ses devoirs, avait donné sa confiance à Vincent. Pour aimer mieux ses maîtres, il songeait, de son côté, qu'ils étaient faits à l'image de Dieu. Or, cette pensée lui donna du plaisir ; il risquait de s'attacher ; brusquement il s'enfuit, tel Moïse de chez le Pharaon.

Il fut absent six mois : on apprit qu'il était en Bresse. Il prêchait, édifiait, convertissait. On désespéra de le revoir.

Tout à coup, il rentra. Est-ce donc qu'il renonçait à secourir là-bas les âmes délaissées? Non. Il songeait soudain à une plus grande misère, et y songer c'était s'y vouer. M. de Gondi était général des galériens. Or, chaque nuit, dans son repos qui était une fièvre, Vincent rêvait de soulager ces malheureux que la société oublie, après que, solennellement, elle les a condamnés. « Le châtiment est utile, mais la charité qui l'allège est indispensable. »

Il parla dans ces termes à son maître qui sentait bien le tourment de cette vie ardente. Le général fut ému et lui donna le moyen de visiter les forçats à la Conciergerie, où ils attendaient leur départ pour les galères.

Il les trouva dans la vermine, abandonnés au désespoir ; il fit un pathétique récit.

— L'homme, même tombé, n'est pas une bête... Nous commettons un crime contre les criminels.

— Vous êtes, d'aujourd'hui, aumônier des galères ! s'écria M. de Gondi, dans une accolade lui donnant ainsi pleins pouvoirs en une tâche que Dieu désignait.

Dès lors, Vincent fut à Paris la clarté des cachots, où gémissaient les condamnés.

Il ne les délaissa que pour courir à Marseille voir leurs frères plus torturés encore. Dans la nuit des fonds de cale, sous le poids meurtrier des chaînes, que de blasphèmes et d'agonies ! Il descendit dans ces ténèbres avec le cœur d'un ange, à qui la répugnance est impossible, même quand les crachats répondent aux bons offices. A quarante ans, son dos déjà courbé le penchait naturellement sur ces misères gisantes. Sa voix était médiocre, mais d'une si douce monotonie. Il fut simple ; il fut humble ; il parla du malheur comme s'il l'endurait ; il persuada parce qu'il était persuadé. Enfin, dans cet enfer, il prouva le paradis ; et ce n'est que la preuve faite qu'il se retira.

On le revit à Paris. Il y fit une merveilleuse rencontre : celle du bienheureux François de Sales, qui l'interrogea sur sa visite au bagne. Depuis son retour il semblait dolent ; il marchait avec peine ; ses chevilles étaient enflées.

— N'avez-vous pas, lui dit l'évêque de Genève, pris un jour, dans les fers, la place d'un forçat?... C'est ce qu'on raconte, monsieur.

— Monseigneur, on raconte tant de choses ! dit en souriant Vincent.

Et François de Sales n'en put rien tirer de plus, sinon qu'il avait obtenu des chefs un régime plus humain, puisqu'il était rentré pour porter secours aux malades de Paris.

— Grande ville, monseigneur ! Grandes misères !

L'évêque confia, peu de jours après, dans une assemblée de prélats, qu'il n'avait encore rencontré personne de plus dévot ni de plus dévoué. Et dans le même temps, Vincent contait à un jeune prêtre que Dieu lui avait fait voir l'image

de Jésus-Christ lui-même, sous les traits du grand François, si doux et débonnaire.

Ce jeune prêtre qui avait un beau front et était une âme ardente, but passionnément de telles paroles. Il devait à son tour dire plus tard quel bénéfice il avait tiré de cet entretien avec M. Vincent. Il s'appelait Jacques-Bénigne Bossuet.

Vincent était donc rentré, avide de soulager des malades. Avec Mlle Le Gras, âme généreuse, émue par la douleur, il venait d'établir une confrérie de la charité, afin de venir en aide au corps et à l'esprit des pauvres qui ne sont plus soutenus par la santé. Des dames s'offraient pour leur porter des soins. C'était le commencement d'une grande œuvre. Si grande, qu'elle paraissait devoir dépasser les forces de Vincent. « Mais le Fils de Dieu, disait-il, enseigna qu'on peut pourvoir à tout par la bonne volonté. »

Aussi, dans l'heure même où il organisait cette charité autour du lit des pauvres, il sentit grandir en lui le désir de rallumer le zèle du clergé, de lui fournir de bons pasteurs, et, loin de refréner une telle pensée, il se disait sans cesse : « C'est une si grande chose qu'un bon prêtre ! Il faut, il faut préparer des prêtres ! Si peu que ce soit d'abord, il faut ! Jésus-Christ, durant sa vie mortelle, a pris à tâche de faire seulement douze bons prêtres, ses apôtres ! »

Et tout de suite il voulut avoir une maison où les jeunes ordinands pourraient faire retraite, où on les catéchiserait, où leur serait montré l'essentiel de leur mission sur terre.

Puisqu'il était toujours confiant, jamais l'importance d'une œuvre ne l'inquiétait. En revanche, il répugnait à toute marque extérieure qui pût agrandir aux yeux du monde. Aussi, comme il s'était installé modestement pour enseigner les prêtres missionnaires, au collège des Bons-Enfants, et qu'on voulait l'établir en la seigneurie ecclésiastique de Saint-Lazare, il fit la sourde oreille. On le pressa ; il tint bon ; il attendait, dit-il, un signe de Dieu. Cet aveu ne tomba pas dans les oreilles de sourds. On s'en servit pour lui faire entendre à la longue qu'il résistait au Saint-Esprit ; et il entra dans cette dernière raison.

Il vint donc à Saint-Lazare. Dès qu'il y fut, une congrégation discuta ses droits : il parla vite de repartir. Mais on le força de faire un procès : il le fit avec indifférence et le gagna sans émotion. Après quoi, il se trouva définitivement chez soi.

Il avait passé la cinquantaine. Il semblait apaisé. Il allait maintenant droit son rude chemin, d'un pas si ferme, chaque jour levé dès quatre heures, restant jusqu'à sept à l'église, c'est-à-dire avec Dieu, et ne s'occupant qu'ensuite des affaires des hommes. Mais alors il avait l'impression que son divin Maître ne le quittait plus. Cette collaboration sacrée lui donnait son dévouement, sa chaleur, sa douceur. Il ne se lamentait même pas de la fuite du temps, ne se sentant jamais débordé. Qu'importait la fatigue, qui n'est que faiblesse de corps. Son esprit souriait. Il disait : « Ah ! carcasse ! » Et il ne se couchait enfin que lorsqu'il était au bout de son travail, à une heure avancée de la nuit. Dans le silence, l'esprit rythmé par le balancier de son horloge, dont il marquait chaque sonnerie par un pieux signe de croix, à la lueur d'une chandelle qui tremblait comme son cœur, il écrivait d'une main toujours émue les lettres les plus saintes, les plus utiles, les plus secourables. Il avait sommeil en les commençant, mais, le courrier fini, il se croyait reposé parce que son âme s'était donnée et que c'est dans l'apaisement que l'amour se satisfait.

Il logeait dans la plus pauvre chambre, sans meubles ni feu, et n'y songeait même pas : ses pensées étaient ailleurs, là où d'autres souffraient. A ces autres il avait hâte d'envoyer des missionnaires pour leur enseigner le but de la vie, qui n'est pas le bonheur mais le mérite. Et avant que ses prêtres portassent l'Évangile aux pauvres, il les évangélisait en ces termes :

— Messieurs, vous représentez Notre-Seigneur : c'est lui qui vous envoie. Jetez-vous d'abord dans ses bras ! Et que toujours il soit présent à vos esprits. Allez vers les pauvres avec sa simplicité de cœur, avec son humilité, avec l'intention qu'il eut toujours de plaire à Dieu. A Dieu, vous m'entendez. Ne vous désolez point de vous sentir peu de talents humains : l'exemple seul importe, non l'éloquence. Et pour que vos actes soient saints, faites oraison, messieurs, car ainsi vous aurez des pensées de Dieu, non de vous, et il y a entre celles-là et celles-ci la même distance qu'entre le soleil et le feu. Le feu, la nuit, rend bien service : il nous fait discerner des formes sur la terre. Mais le soleil revient, qui l'éclairant la pénètre, et la réchauffant la féconde. Ne vous fiez point qu'à vous. Implorez l'aide du vrai père des pauvres, lequel trône dans les cieux.

Enfin, lorsqu'un des missionnaires partait, il se jetait à genoux pour l'embrasser, tant il était ému par cette séparation, tant il plaçait d'espoir en ce voyage, tant il le suppliait de s'employer jusqu'à limite de ses forces au soulagement et relèvement des misérables.

Où n'envoya-t-il point de missions? Il en fit partir pour les hôpitaux, dans les faubourgs, dans les provinces, vers les armées. C'est que nombreux, en peu de temps, furent les jeunes prêtres qui, d'eux-mêmes, voulurent faire retraite à Saint-Lazare. Ils arrivaient encore craintifs ; mais ils sortaient de la froideur et des ténèbres, sitôt que Vincent leur dispensait chaleur et clarté. Alors ils s'émouvaient ; les langues se déliaient ; ils se confessaient ; ils pleuraient. La grâce descendait dans leur cœur.

Et parmi toutes ces confessions, ces murmures de gratitude, ce grand battement d'ailes des âmes qui s'envolaient, lui demeurait modeste et souffrant d'ailleurs, promenant ce qu'il appelait sa fiévrote, qui le tenait des semaines, et qu'il soignait à rebours de ce qu'il eût fallu, se faisant suer la nuit jusqu'à n'en plus pouvoir le jour, puis luttant contre le sommeil aux heures qu'il lui fallait tous ses esprits pour mener tant d'hommes et d'affaires.

Cette somnolence pesante l'aidait à ne pas sentir sa tâche supérieure à ses forces, mais un jour elle lui fit oublier qu'il avait promis à deux pauvres, à sa porte, de leur envoyer du pain. Il passa le seuil, rencontra des missionnaires, dut s'occuper d'un départ, et dans la soirée, brusquement, la pensée lui revint de ces deux misérables. Aussitôt, il courut lui-même implorer leur pardon. Et, dès lors, il prit l'habitude de ramener chaque soir deux pauvres avec lui, et de les installer près de sa table au réfectoire. Il se souciait de leur appétit ; même il les servait. Les pauvres se jetaient sur les écuelles, car ils étaient exténués de faim, et lui les regardait souvent sans manger, parce qu'au milieu de tant de peines, il trouvait son pain bien amer.

Vincent avait écrit sur la muraille du réfectoire : *Dieu vous regarde.* Or, Dieu n'y regardait pas que deux pauvres et des prêtres. Bien des laïques, angoissés de leurs péchés et de leur salut, avaient aussi demandé à venir faire une retraite. Comment fermer la porte à ce pieux désir? Vincent avait donc décidé, avec les prêtres de la mission, d'accueillir dans un esprit de charité cordiale, tous ceux qui

se présenteraient, riches ou pauvres, docteurs ou ignorants, maîtres ou serviteurs.

Et l'on vit côte à côte, et se servant au même plat, et étanchant ensemble une même soif spirituelle, des seigneurs, des gens de palais, des laquais, des ermites. On en vit tant que certains prêtres se plaignirent :

— Il n'y a plus de place ! Nous étouffons !

Vincent répondait en souriant :

— Songez donc à ce que fut l'arche de Noé !

Puis, voyant avec quelle pieuse liberté chacun, dans cette atmosphère de pénitence, découvrait son cœur, il disait encore :

— Ne vous semble-t-il pas que nous sommes déjà dans la vallée de Josaphat?

Cette image évoque une multitude. On peut se dire que tant d'hôtes de passage, joints aux missionnaires, accaparaient tous ses soins. Du tout. Sa ligne de conduite fut la même toute sa vie : ne se refuser à aucune bienfaisance. Faire plus qu'on ne croit pouvoir. Espérer le secret appui de Dieu. Il eut à craindre, dans le même temps, que les Confréries de la Charité ne fussent abandonnées par les dames pourtant généreuses qui les avaient fondées : leur cœur faiblissait devant le nombre des misères. Il réunit en assemblée ces personnes chancelantes, et leur tint un discours si vivifié de l'esprit de Dieu, que leur courage revint. L'œuvre fut maintenue.

Mais cette alerte disait qu'il était nécessaire de fonder un ordre pour remplacer les confréries. Ces dames du monde ne pouvaient s'occuper des pauvres comme il faut. Du fait de leurs maris, de leurs amies, de leur maison, de leur faiblesse. Il voulut donc de vraies servantes prêtes à donner leur vie pour les malades, et il institua les *Filles de la Charité*, dont le nom est si pur que les plus païens sentirent une inspiration de Dieu.

— Vous vous aimerez d'abord entre vous, dit-il à celles qui vinrent se vouer à l'œuvre, car si vous ne vous chérissiez les unes les autres, vous n'auriez point la force de porter de l'amour à ceux qui, dans leur peine, en ont tant besoin. Vous n'êtes ni cloîtrées, ni grillées, mais pour cellules vous aurez les pauvres chambres des malades, pour cloître les rues des villes, pour clôture l'obéissance, pour grille la crainte de Dieu, et pour voile la sainte modestie.

Vous ne recevrez aucun présent, tant petit soit-il, car les pauvres ne seront jamais vos obligés, au lieu que vous serez les obligées des pauvres, vous étant fait, par eux, des amis dans le ciel. Vous aurez toujours cet air de propreté et de contentement qui marquera que vous êtes sans souillure, et pauvres, bien entendu, et indifférentes à tous les lieux, et patientes pour les injustices, et vous agirez enfin partout pour plaire à Jésus-Christ, dans l'esprit de la Sainte Vierge.

Langage humain n'ayant de rapport qu'avec une musique céleste.

Mlle Le Gras demeura à la tête des *Filles de la Charité* comme elle avait été à la tête des dames des Confréries. Il la dirigea constamment mais, avec sa sagesse, il s'abstenait de la voir. Il fallait toujours qu'elle le mandât. Il se méfiait en effet de toutes relations avec les femmes et filles, pensant qu'on est vite entraîné à leur parler aimablement et trop mollement, et qu'une affection se développe aux dépens de l'œuvre entreprise. C'est là qu'il était ménager de son temps.

Il approchait de la soixantaine. Son corps, comme il disait, était en grand désordre, alors que son esprit gagnait sans cesse en équilibre et en sagesse. Ses jambes le portaient mal ; sa fièvre devenait fréquente.

— Vous vous fatiguez trop, monsieur Vincent, lui dirent maintes fois ceux qui le chérissaient.

— Trop ! répliquait-il avec sa douce humeur : a-t-on le droit de dire trop, puisque Dieu ne nous envoie jamais d'épreuves supérieures à nos forces?

Et il donnait en exemples les malheureux qui, sur les terres françaises du Nord et de l'Est, pâtissaient des horreurs de la guerre. A les conter seulement elles semblaient incroyables : et il y avait des humains pour les endurer, et ils ne mouraient pas tous, malgré les plus affreuses violences, la famine et la peste.

Prendre du repos, lorsque tant d'autres étaient déchirés ! Il lui suffisait de se dire : « Qu'aurait fait Jésus-Christ? » Et son cœur s'élançait vers eux, en dépit de ses propres tourments.

Il ne cessa pas, au cours des années 1635-36, de faire partir des prêtres pour la Lorraine et pour le Nord, où l'on souffrait, où l'on criait, où l'on mourait, où les loups disputaient à l'ennemi espagnol ses victimes humaines.

L'horreur était si grande qu'en dépit de sa résignation et de cette conviction pieuse que Dieu est trop bon pour ne pas chercher dans les pires des maux quelque invisible profit pour les âmes, il eut souvent, au cours de ces années, le cœur comme outré de douleur. Ce fut une heure grave de sa vie. Lui qui croyait avoir en soi la paix définitive parmi tant de guerres humaines, il s'aperçut un jour avec tremblement que le malheur obscurcissait jusqu'aux plus saintes de ses croyances! Sa fièvre alors devint plus forte. Il eut, avec soi-même, des cris désespérés. Pour maîtriser une âme restée trop jeune et trop mobile, il fut cruel avec son corps déjà si vieux et impotent. Et la foi, qui est toute lumière, rentra bientôt dans son cœur obscurci, comme on voit l'arc-en-ciel, après l'orage, soutenir les nuées de sa voûte féerique. Un soir d'hiver où le vent gémissait, il était même allé se jeter aux pieds du cardinal, de l'homme rouge, qui tenait dans ses mains le sort de la France en sang, et dans un sanglot il s'était écrié :

— Éminence, ayez pitié de notre faiblesse, et donnez-nous la paix!

Son grand cœur pitoyable se heurta au grand esprit politique de Richelieu. Dieu seul sait la réponse du ministre dont la charge était si pesante ; mais Vincent, le lendemain de l'entrevue, voyant partir de nouveaux prêtres vers les pays meurtris, leur dit de sa voix confidentielle accordée à la bonhomie de son visage :

— Vous aurez, n'est-ce pas, messieurs, une dilection particulière pour le nom que Dieu prend dans l'Écriture de *Dieu des armées*, et vous voudrez vous souvenir du sentiment qu'avait Notre-Seigneur, quand il disait : « Je ne suis pas venu apporter la paix, mais le glaive. »

La guerre, grande pourvoyeuse de la mort! Assister les mourants pour qu'ils parussent devant Dieu la conscience allégée, c'était le plus pressant des devoirs. Mais voici qu'un jour, dans l'esprit de Vincent, toujours inquiet, toujours sensible, ce devoir même céda le pas au besoin d'assister les pauvres petits enfants, qui naissent et doivent vivre toute une vie selon ce même Dieu. Oui, la grande pitié des provinces envahies, les ténèbres spirituelles de tant d'âmes dénuées de tout, en somme, il avait tenté de les soulager ou de les éclairer par ses prêtres en mission et ses *Filles de la Charité;* mais il restait — surtout dans ce

monstre qu'est Paris — des nouveau-nés à l'abandon, pour qui, à plus de soixante ans, il n'avait encore rien fait. Rien de rien ! Pensée insupportable sitôt qu'elle fut en lui : et ce grand vieillard se pencha sur l'enfance. C'était, chaque année, une hécatombe de quatre cents petits êtres que des mères criminelles ou affolées abandonnaient. Parfois, les commissaires du Châtelet en faisaient ramasser quelques-uns, qu'on expédiait dans une maison *dite de la Couche*, rue Saint-Landri, où la plupart mouraient de langueur, à moins qu'ils ne fussent empoisonnés par des drogues que les servantes, lasses de leurs cris, mêlaient au lait afin de les endormir. Il y en avait aussi qu'on vendait en échange de quelques sous, et dont la destinée demeurait inconnue. Vincent, n'y tenant plus, dit alors à ses bienfaitrices, aux plus tendres de celles qui lui faisaient de précieux dons : « Mesdames, souvenez-vous de Jésus, qui n'aima rien tant que les tout petits ! Avoir charité pour des enfants... c'est en quelque sorte se faire enfant soi-même, donc tenir l'occasion de mieux plaire à son Seigneur ! »

Et dès qu'il eut obtenu la somme de quatorze cents livres, il commença par recueillir une douzaine de ces innocents, tirés au sort. Il établit un hôpital dit des *Enfants-Trouvés*, et bientôt il obtint du roi le château de Bicêtre. Par malheur, l'air y était trop subtil pour de si chétives créatures : on dut les ramener à Paris.

— Plus près de notre cœur, dit Vincent, ne nous plaignons pas !

Il aimait mieux et jugeait plus fructueux de serrer un petit enfant dans ses bras, et de lui apprendre à balbutier sa première prière à la gloire de Dieu que de faire partie du Conseil de la reine régente, comme celle-ci l'en avait prié. Le feu roi Louis XIII le tenait en haute estime ; il l'avait appelé à son lit de mort : pour aider cette Majesté au grand passage, Vincent lui avait conté, une fois de plus, la sublime Passion du Fils de Dieu. Et Anne d'Autriche, devenue veuve, tenant à lui marquer sa gratitude, l'introduisit dans son Conseil. Il s'y sentit mal à l'aise. Mazarin, dont l'âme n'avait pas un fumet de candeur, le prit un jour par sa ceinture toute rapiécée, et dit à des seigneurs pleins de suffisance qui rôdaient là :

— Voyez, messieurs, dans quelle tenue M. Vincent s'en vient au Louvre. Serait-ce qu'il nous méprise?

— Oh ! Éminence, reprit le saint homme, mon mépris n'est que pour moi !

Mazarin comprit-il cette humilité? Les seigneurs, en tout cas, n'y entendaient rien. Leur vie de légèreté ne les disposait qu'à traiter d'hypocrisie cette négligence de tout ce qui n'est pas l'essentiel. « Puisqu'il est si dévot pour Dieu, murmuraient-ils, que vient-il faire en un Conseil où l'on ne se soucie que des hommes ! » Il servait justement à y rappeler que Dieu existe, mène le monde, et que c'est en se conformant à ses vues qu'on est juste et profond. Dans cet esprit, comme la reine, un jour de détresse, s'écriait : « Que faire? » il lui répondit : « Majesté, donnez vos bijoux aux pauvres ! » Elle n'hésita pas, mais supplia que personne n'en sût rien.

— Est-ce que vous-même, objecta-t-elle, publiez vos charités?

— Je ne suis pas reine, Madame. Tout le pays ne me regarde pas ! et, hélas ! regarde encore moins les malheureux que j'assiste.

Ce disant, il quitta le Louvre et ses pompes, et rentra à Saint-Lazare en sa pauvreté. Il trouva sur sa table la lettre d'un charretier qui, ayant perdu ses chevaux, poussait un cri de détresse vers lui : « Le pauvre homme ! » soupira-t-il. Sur les réserves de la communauté il lui envoya cent louis.

Il y avait aussi le billet d'un tailleur, qui écrivait du Jura pour demander un cent d'aiguilles, prétextant qu'il ne s'en rapportait qu'à M. Vincent. Loin de se croire importuné, il les chercha lui-même dans Paris et les expédia.

Hélas ! pour cette course et pour d'autres, il endurait la honte, grave à ses yeux, d'avoir à présent un carrosse. La duchesse d'Aiguillon lui prêtait le sien. Mon Dieu, un carrosse ! Lui, fils de paysan, prêtre de Jésus-Christ ! Mais ses vieilles jambes enflées, couvertes d'ulcères, ne lui permettaient plus de marcher ni de monter à cheval, et la reine, malgré ses protestations, lui avait fait faire commandement exprès, par l'archevêque lui-même, d'aller en carrosse. Quelle torture ! Il n'eut de cesse que ses chevaux ne fussent, du moins, employés au labour des terres de Saint-Lazare, afin qu'ils prissent un air travailleur et plus humble.

Ainsi, c'était du carrosse qu'il souffrait, non de ses maladies. Elles, il les trouvait justes, puisque nous sommes à Dieu, qui fait de nous ce qui lui plaît. Qu'elles empirassent? Eh bien ! le désordre n'empirait-il pas? Les nobles, le Par-

lement, la cour, c'était à qui s'agiterait et ferait le plus de mal, parmi le plus de ridicules, pendant que l'ennemi pillait et ruinait. Les secours n'étaient plus rien en regard des peines. On avait vu, près de Guise, des hommes, des femmes, dans le délire de la faim, se jeter sur des restes de chevaux qu'abandonnaient les loups, et les malheureux, noirs d'effroi, se mangeant les poings, mouraient dans ce désespoir.

Cependant Vincent connut le bonheur, avant de quitter ce monde, de voir en son pays s'établir une paix provisoire. Il l'appela le plus grand des bienfaits. Celui qu'on devait à son passage sur terre n'était pas moins considérable : il avait organisé la charité. Charité envers les corps et envers les âmes. Les âmes de ceux dont la médecine ne peut soulager le corps, et les corps des pauvres, que princes et ministres ont tendance à délaisser, parce qu'ils cherchent du secours et non des charges pour l'État. Il avait aimé et il avait agi. Il ne s'était pas contenté d'avoir de grandes ardeurs vers Dieu, mais en comptant sur sa miséricorde, il avait, d'abord, distribué des soupes, des habits, et cette poésie sainte qu'est la vérité de la religion. En élevant et en instruisant les petits, il avait aidé la vie. En relevant sur des grabats l'énergie des agonisants, il avait éclairé la mort. Il avait dit aux malades : « Vous vous sauvez par la douleur. » Aux forçats : « Les hommes vous condamnent. Dieu peut vous pardonner ! » Et il s'était oublié toujours, mû par un cœur dont chaque battement était de l'élan et du don sur du don. Sa mort fut une suprême façon de se donner.

Il sentait depuis quelques jours que son corps vacillait, demandant le grand repos de la terre. Il ne pouvait plus dire sa messe, qu'il disait depuis soixante ans. La messe, c'est l'homme qui appelle Dieu, et maintenant Dieu l'appelait.

Un grand sommeil, frère de la mort, commença par s'emparer de lui. Mais il s'en éveilla, et il dit à bout de souffle : « Oh ! sa sœur n'est pas loin ! » Il se soumit alors à la volonté du Seigneur, et il se rendormit pieusement dans la paix. Le 27 septembre 1660, vers quatre heures du matin, le jour n'étant pas encore né, mais le coq ayant chanté, à l'heure où toute sa vie il avait invoqué le Saint-Esprit, il pencha simplement la tête sur son épaule, et il expira assis et vêtu, sans effort, sans un cri, modestement.

Son corps, privé de sa compagne admirable, ne se raidit

cependant pas : il resta souple ; et le visage garda ses traits d'exquise vertu.

On l'enterra dans l'église de Saint-Lazare ; mais on lui prit son cœur de grande miséricorde, pour l'honorer à part. Il fut enfermé dans un petit vase d'argent, que donna la duchesse d'Aiguillon, la même qui avait fait cadeau du carrosse, lorsque Vincent s'affaiblissait.

Messire Henri de Maupas du Tour, évêque d'Évreux, prononça l'oraison funèbre. Quel honneur ! Quel fardeau ! Il parla deux heures ; après quoi, il descendit de la chaire en proie au plus grand trouble, et il balbutia : « Mon Dieu !... Mon Dieu, qu'ai-je dit? D'ailleurs... qu'aurais-je pu dire? Il était à l'image de Dieu. C'était un saint ! Ne faut-il pas se taire, quand on n'est qu'un homme? »

RENÉ BENJAMIN.

Au bord de l'abîme

(SOUVENIRS)

Les meurtres de Sarajevo.

L'ANGLETERRE apprit, le dimanche 28 juin, que l'archiduc François-Ferdinand et sa femme, la duchesse de Hohenberg, avaient été assassinés à Sarajevo par des Serbes bosniaques. Pour la première fois depuis le mois de janvier j'étais précisément absent de Londres ce jour-là. Lorsque je revins vers sept heures, je trouvai toute la rédaction en émoi, car, hormis la notice nécrologique de l'archiduc, on n'avait que peu de documentation sous la main et pas la moindre indication quant à la signification du crime. Je travaillai sans arrêt jusqu'au lundi matin, sentant nettement qu'il pouvait se dissimuler derrière cet assassinat bien plus qu'il n'était prudent de le dire, et qu'il était indispensable de se tenir prêt à tout événement. Il y avait eu de constants frottements pendant le printemps entre l'Autriche-Hongrie et la Serbie d'une part, et entre l'Autriche et la Russie de l'autre. Un grand nombre de prétendus espions russes avaient été condamnés par les tribunaux autrichiens et la presse avait violemment déblatéré contre le « péril russe ». En mars, Guillaume II avait été faire visite à l'archiduc François-Ferdinand à Miramar, près Trieste, où il se trouvait pour raisons

de santé ; il l'avait revu en juin à Konopichte, en Bohême, en présence cette fois du grand amiral von Tirpitz. L'empereur François-Joseph fut si malade au mois d'avril que l'archiduc héritier fut délégué pour ouvrir à sa place la Session des délégations parlementaires austro-hongroises. Un prince allemand, Guillaume de Wied, avait été installé en Albanie avec le titre de mbret ou souverain, et l'Autriche-Hongrie s'était efforcée de prendre prétexte de quelques désordres locaux pour intervenir militairement en faveur de l'Albanie contre le Monténégro et la Serbie. La visite même de l'archiduc en Bosnie-Herzégovine s'était effectuée en sa qualité d'inspecteur général de l'armée, pour se rendre compte si les forces austro-hongroises étaient prêtes à entrer en action. Il me paraissait étonnant, à moi qui avais été présent à la visite de Sarajevo de l'empereur François-Joseph en 1910, que l'archiduc y eût été assassiné, car j'avais rarement vu une ville se prêtant mieux aux précautions de police que prenait habituellement l'Autriche-Hongrie dans de pareilles circonstances. Et lorsque transpira le lendemain le fait que la police de Sarajevo avait reçu ordre de ne prendre aucune mesure spéciale pour protéger l'archiduc puisque les dispositions seraient confiées à l'autorité militaire, et que celle-ci avait cependant négligé de lui fournir même une escorte, mes soupçons de trahison se confirmèrent jusqu'à une quasi certitude.

Étranges circonstances.

Il est difficile, si ce n'est même impossible, d'obtenir en pareille matière une preuve absolue, et quoique je n'aie analysé par écrit les témoignages étayant ma conviction qu'au début de 1916, j'avertis, dès le 29 juin 1914, mes collègues du *Times* qu'il serait prudent de modérer nos expressions d'horreur à propos du crime de Sarajevo, parce qu'il se pourrait bien que les autorités austro-hongroises, voire même des membres de la famille impériale, ne fussent que peu disposés à les déplorer et pourraient bien, en tout cas, s'efforcer d'en tirer parti. Le grand danger du moment était que le parti de guerre austro-hongrois ne prît, avec l'appui de l'Allemagne, prétexte des assassinats pour diriger contre la Serbie l'attaque dès longtemps projetée, et il m'apparut

que si les journaux britanniques se hâtaient trop d'adopter l'hypothèse autrichienne que ces meurtres étaient le fait d'un lâche crime commis par la Serbie appelant un prompt et mérité châtiment, ils pourraient bien faire le jeu des partis de la guerre à Vienne et à Berlin. J'ignorais naturellement, en juillet 1914, qu'une lettre de l'empereur François-Joseph eût été remise à Potsdam au kaiser par l'ambassadeur d'Autriche le 5 juillet ou que le même jour les entrevues subséquentes de Guillaume II avec Bethmann-Hollweg et autres importants personnages aboutirent à ce que l'Allemagne décida de laisser à l'Autriche son entière liberté d'action contre la Serbie. Mais même sans être au courant de tout cela, la situation paraissait, dans son ensemble, si périlleuse, qu'il était inopportun que la presse britannique se laissât aller à un débordement de sentimentalité sur le crime de Sarajevo. Et le départ de l'empereur d'Allemagne pour une croisière en Norvège ne suffit pas à me convaincre que l'état des choses se fût réellement amélioré.

Le témoignage contenu dans les mémoires du prince Lichnowsky sur sa mission à Londres est concluant quant à la situation existant après les entrevues de Potsdam du 5 juillet. (Ce jour-là Lichnowsky revenait d'Allemagne pour arriver à Londres le 6.) Il écrit (pages 27, 28 de l'édition allemande autorisée) :

« Je reçus, à la fin de juin, ordre de l'empereur d'aller à Kiel... A bord du *Météor* (le yacht de l'empereur) j'appris la mort de l'héritier présomptif austro-hongrois. Sa Majesté exprima son regret que ses efforts pour gagner l'archiduc à ses idées se trouvassent ainsi frustrés. Je ne sais si un plan de politique active dirigée contre la Serbie avait déjà été établi à Konopichte... Je vis à Berlin le chancelier impérial et lui dis que je croyais notre situation extérieure fort satisfaisante, étant donné que nous nous trouvions sur un meilleur pied avec l'Angleterre que nous ne l'avions été depuis longtemps. En France aussi un gouvernement pacifique était au pouvoir. Herr von Bethmann-Hollweg ne parut pas partager mon optimisme et se plaignit des armements russes... On se garda naturellement de me dire que le général von Moltke (chef de l'état-major allemand) insistait pour que l'on fît la guerre. J'appris cependant que Herr von Tschirschky (l'ambassadeur allemand à Vienne) avait

été blâmé à cause du rapport dans lequel il disait avoir conseillé à Vienne de se montrer modéré envers la Serbie.

« A mon retour de Silésie je m'arrêtai quelques heures à Berlin (4 juillet) où j'appris que l'Autriche était décidée à agir contre la Serbie afin de mettre fin à un état de choses intolérable. Je n'attachai, par malheur, sur le moment, pas à cette nouvelle l'importance qu'elle comportait. Je m'imaginai qu'une fois de plus cela n'aboutirait à rien et que, si la Russie se montrait menaçante, il serait facile d'arranger les choses. Je regrette à présent de n'être pas resté à Berlin et n'avoir pas déclaré immédiatement que je ne voulais avoir aucune part dans une pareille politique.

« Je sus par la suite qu'au cours de la discussion décisive qui eut lieu à Potsdam le 5 juillet, la question posée par Vienne (quant à l'attitude de l'Allemagne) obtint l'assentiment sans conditions de tous les personnages importants, avec cette adjonction qu'il n'y aurait pas grand mal s'il en surgissait une guerre avec la Russie (attaque austro-hongroise contre la Serbie). Voilà, en tout cas, ce que disait le protocole autrichien reçu à Londres par le comte Mensdorff. »

Si j'avais été, au début de juillet 1914, au courant des entrevues de Potsdam et de leurs résultats, ma conviction de l'imminence de la guerre s'en fût naturellement trouvée renforcée ; je tenais cependant pour si probable un fait de ce genre que j'agis comme si j'en eusse eu connaissance. Il n'est pas inutile que je rompe l'ordre chronologique de ce récit pour expliquer la raison de ma conviction si ancrée et récapituler brièvement les circonstances singulières qui accompagnèrent l'assassinat de l'archiduc et de sa femme dont je publiai plus tard le compte rendu dans le *Nineteenth Century* de février 1916.

Le pacte de Konopichte.

J'avais écrit, pour l'*Edimburg Review* d'octobre 1914, un article intitulé : la « Quintessence de l'Autriche », dans lequel je disais :

« Si l'on pouvait savoir exactement ce qui se passa à Konopichte parmi les roseraies de l'archiduc lors de la visite que lui firent l'empereur allemand et le grand amiral von Tir-

pitz en juin 1914, cela éclairerait sans doute d'un jour nouveau la tragédie de Sarajevo et les préparatifs de la guerre européenne. Nous ne connaissons que les dehors de ces jours fatals. »

Vers la fin de décembre 1915, une personne appartenant à l'aristocratie austro-polonaise, qui avait été attachée à la cour austro-hongroise et intimement liée avec l'archiduc François-Ferdinand, vint, sans avoir vu mon article dans l'*Edimburgh Review*, m'apporter un récit de la rencontre de Konopichte qu'il venait de recevoir de très haute source vaticane. Il m'informa que le récit était parvenu au Vatican par la nonciature à Vienne, et m'offrit ses notes pour être publiées dans le *Times*. Si j'avais été moins familiarisé avec l'atmosphère de Vienne et avec les complications soulevées par le mariage morganatique de l'archiduc héritier, j'eusse repoussé cette histoire pour sa folle invraisemblance. Mais sachant que, dès novembre 1908, l'empereur Guillaume avait gagné François-Ferdinand en discutant avec lui l'avenir des enfants Hohenberg — il était courant dans les cercles de la cour autrichienne de dire qu'ils pourraient être créés ducs d'Alsace et de Lorraine — et que la passion dominante de l'archiduc était de leur assurer des positions correspondant à leur naissance, je jugeai que le récit méritait d'être attentivement considéré. Je le soumis donc au rédacteur en chef du *Times* et à lord Northcliffe, qui demandèrent s'il existait le moindre témoignage pour en établir, même indirectement, l'exactitude. J'écrivis donc, à titre d'indication, un mémorandum exposant les faits vérifiés. On trouva mon mémorandum plus intéressant que l'histoire elle-même, mais l'un ne pouvant pas paraître sans l'autre et le tout étant trop volumineux pour paraître dans le *Times* en ces jours de sévère compression, on suggéra que je l'offre au *Nineteenth Century*, ce que je fis, en posant toutefois, comme condition, que les honoraires en seraient versés à celui qui m'avait apporté le récit. Mon article, qui traitait l'histoire comme une hypothèse intéressante — ce n'était et ne pouvait être autre chose — parut dans le *Nineteenth Century* et fit tant de bruit qu'en quelques jours l'édition se trouva épuisée.

L'histoire récapitulait brièvement les circonstances du mariage de l'héritier présomptif, le 1er juillet 1900, avec la comtesse Sophie Choteck, appartenant à une ancienne fa-

mille tchèque et demoiselle d'honneur de l'archiduchesse Isabelle, femme de l'archiduc Frédéric. Ce ne fut qu'à grand'peine que l'héritier présomptif arracha à l'empereur son consentement à ce mariage qu'il désapprouvait nettement, comme d'ailleurs toute la famille impériale. L'opposition de l'archiduc Frédéric et de son épouse fut d'autant plus violente qu'ils avaient compté que François-Ferdinand épouserait une de leurs filles et non pas la demoiselle d'honneur de l'archiduchesse Isabelle. Les conditions imposées par l'empereur à son assentiment furent particulièrement rigoureuses : non seulement le mariage devait être morganatique, mais l'archiduc François-Ferdinand fut contraint de jurer solennellement, devant tous les autres archiducs et les dignitaires de l'Autriche et de la Hongrie, en présence de l'empereur, qu'il n'essaierait jamais, après son avènement au trône, de modifier le statut de famille des Habsbourg ni ne chercherait à ouvrir à ses enfants la succession au trône. Ce solennel serment de renonciation fut, sur décision de l'empereur, enregistré par les procès-verbaux du Parlement autrichien et incorporé par le Parlement hongrois dans les lois constitutionnelles.

Après la naissance de ses trois enfants : Sophie, Maximilien et Ernest, nés en 1901, 1902 et 1904, le ressentiment qu'éprouvait l'archiduc de l'humiliation imposée alla croissant. Il s'efforça, à plusieurs reprises, d'obtenir de l'empereur qu'il modifiât les termes de sa renonciation et élevât sa femme, qui avait, lors du mariage, reçu le titre de princesse de Hohenberg, au rang d'archiduchesse : mais l'empereur demeura inexorable. Il ne consentit qu'à la créer duchesse, et cela seulement, après que les vexations que lui avaient fait subir certains membres de la famille impériale, eurent amené une rupture entre l'archiduc et la cour. De fait, les rapports de François-Ferdinand avec les autres membres de la famille impériale dégénérèrent en une haine réciproque et non dissimulée. Guillaume II joua avec astuce de cette situation. Il combla d'attentions la duchesse de Hohenberg, et fut le premier, parmi les grands souverains d'Europe, à l'inviter à Potsdam avec l'archiduc en 1909. D'après mon information, le kaiser aurait, lors de sa visite à Konopichte, en 1914, suggéré à l'archiduc qu'après la guerre, en laquelle la France serait rapidement battue par quelques coups bien assénés et la Russie vaincue aussitôt

après, on pourvoirait à l'avenir des deux fils de l'archiduc par la création d'un nouvel empire formé de deux royaumes sur lequel l'archiduc régnerait et dont hériteraient ses fils. L'un comprendrait une Pologne s'étendant de la Baltique à la mer Noire, et l'autre, la Bohême, la Hongrie, les pays yougo-slaves et Salonique. Ces royaumes seraient fédérés à l'empire allemand, pendant que Charles-François-Joseph, neveu de l'archiduc et héritier présomptif en second du trône de Habsbourg, conserverait l'Autriche allemande et Trieste également, comme souverain fédéral dans un empire allemand agrandi.

Tel aurait été, en substance, le « Pacte de Konopichte ». Selon mon informateur, sa portée fut connue d'un très petit nombre, quoique l'on pense que la famille impériale d'Autriche en eut connaissance tout au moins après l'assassinat de l'archiduc lorsque ses papiers furent saisis. Pour moi, malgré son apparente invraisemblance, il ne paraissait pas d'emblée impossible, étant donné la demi-folie de l'archiduc et les ambitions de l'empereur allemand. J'avais tout particulièrement étudié l'archiduc pendant sa visite à Londres, en novembre 1913, et avais été frappé de son apparence flétrie. J'avais aussi appris, de troisième main il est vrai, mais de M. Paul Cambon, ambassadeur de France à Londres (qui en avait été informé par un membre d'une famille royale européenne à qui l'archiduc lui-même s'était confié), que François-Ferdinand pensait bien ne jamais régner. Il avait, paraît-il, parlé à Blankenberghe, en Belgique, juste avant de venir en Angleterre, avec celui qui avait renseigné M. Cambon, de la santé de l'empereur François-Joseph fort précaire à ce moment-là, et avait dit : « Je ne serai jamais empereur. Lorsque mon oncle sera sérieusement malade, il m'arrivera quelque chose de très grave. » Dans le mémorandum en lequel je commentai ce récit, je passai en revue l'histoire personnelle de l'archiduc héritier et de sa femme, fis allusion aux scènes à la cour qui avaient été de notoriété publique à Vienne, fis remarquer que la Sanction Pragmatique de 1722-23 (qui réglementait la succession au trône) ordonnait qu'il devait être occupé par les descendants légitimes d'archiducs autrichiens et de leurs femmes de rang égal par naissance, et expliquai qu'aussi longtemps que l'on refusait à la duchesse de Hohenberg le rang d'archiduchesse, cette clause excluait forcément ses

enfants de l'ordre de succession. J'indiquai l'avidité de l'archiduc à accumuler des terres et l'explication que m'en avait fournie à Vienne l'une des plus intimes amies de la duchesse de Hohenberg : il vivait dans la terreur de mourir avant d'avoir pu pourvoir suffisamment à l'avenir de ses enfants. Je montrai que, politiquement, le projet préféré de l'archiduc avait été la solution en faveur des Habsbourg de la question des Slaves du Sud, par l'incorporation de la Bosnie-Herzégovine, de la Serbie, et, si cela se pouvait, de Salonique à la Double Monarchie, et fis allusion aux tentatives répétées du parti de la guerre à ces fins. Je fis remarquer que des agents autrichiens avaient, au printemps de 1914, agité les Albanais pour qu'ils attaquassent la Serbie et qu'à la fin de juin, lorsque l'archiduc se rendit en Bosnie-Herzégovine, un mouvement avait été déclanché à Vienne sous des auspices officiels, pour l'envoi d'un bataillon de « volontaires » autrichiens pour appuyer les Albanais.

Arrivant aux circonstances mêmes du crime, je démontrai qu'aucune disposition n'avait été prise pour protéger l'archiduc et sa femme à Sarajevo, et que, même après qu'une bombe eut été jetée sur son automobile par un jeune homme du nom de Cabrinovitch, fils d'un fonctionnaire de police autrichien, on n'eut pas la moindre idée de leur donner une escorte. Après cette première tentative d'assassinat, l'archiduc et la duchesse de Hohenberg se rendirent à l'hôtel de ville. Là, l'archiduc protesta avec véhémence contre l'attentat dont il venait d'être l'objet et le correspondant du *Times* à Sarajevo l'entendit s'écrier : « Je comprends, à présent, pourquoi le comte Tisza m'a conseillé de retarder mon voyage. » Accompagné du général Potiorek, commandant en chef des troupes de Bosnie-Herzégovine, et du chef de la police, mais sans personne d'autre pour les protéger, l'archiduc et la duchesse quittèrent l'hôtel de ville dans leur voiture, et comme celle-ci ralentissait au tournant d'une rue, un autre assassin, nommé Prinzip, fit feu sur eux et les blessa mortellement. Ni le général Potiorek ni le chef de la police ne furent touchés, pas plus qu'ils ne furent plus tard punis pour n'avoir pas protégé l'archiduc. L'attitude de Potiorek fut même si cynique que, lorsque les corps eurent été transportés dans le Konak gouvernemental, Potiorek demeura seul avec eux et, après avoir pris les papiers de l'archiduc, sortit et dit à ses officiers : « Messieurs, c'est un terrible

malheur. Il faut pourtant manger. Allons déjeuner. » Potiorek conserva le commandement des forces austro-hongroises en Bosnie pendant la première campagne contre la Serbie. On le prétendit atteint d'un dérangement cérébral après une défaite qu'il essuya et il fut enfermé pendant quelque temps. Qu'il fût ou non réellement fou, ceci suffisait à détruire par avance toute créance en les « révélations » qu'il eût pu être tenté de faire par la suite.

Je rappelai encore que, le lendemain de l'assassinat, Mgr Stadler, archevêque catholique de Sarajevo, avait déclaré au représentant d'un journal autrichien que « ce crime était la conséquence de développements historiques » et « qu'il se fût inévitablement produit tôt ou tard ». Le point de vue de Mgr Stadler se trouva confirmé dans la *Neue Freie Presse* du 2 juillet, qui assura que l'archiduc n'eût pas pu échapper à la mort, parce qu'il avait à passer « à travers une véritable avenue de lanceurs de bombes ». Le même journal publia aussi une déclaration d'une autorité compétente de police disant qu'il n'y avait que cent vingt agents de police pour veiller sur une distance de plus de six kilomètres que devait parcourir l'automobile de l'archiduc.

Et pourtant, quand l'empereur François-Joseph avait été visiter Sarajevo, en 1910, plus de mille agents en uniforme et probablement le double d'agents en civil furent mobilisés pour sa protection. Lorsqu'en juin 1914, l'héritier présomptif y vint à son tour, la police avait reçu ordre de se retirer. Les dispositions prises pour les funérailles furent tout aussi bizarres. On annonça tout d'abord que les souverains étrangers seraient représentés par des envoyés spéciaux et que l'empereur allemand y assisterait en personne. Ces préparatifs furent subitement décommandés. Le prince Arthur de Connaught, qui devait venir d'Angleterre, ne partit pas, et Berlin annonça, le 2 juillet, que Guillaume II abandonnait son voyage « pour cause de légère indisposition » — il donna cependant, comme d'habitude, des audiences ce jour-là. Les rois de Bavière et de Saxe ayant exprimé le désir d'être présents, il leur fut répondu que l'on désirait que les cérémonies des funérailles demeurassent aussi intimes que possible. Aucune réception des corps n'eût eu lieu à leur arrivée à Vienne si l'archiduc Charles-François-Joseph, le nouvel héritier présomptif, n'eût rompu la consigne pour aller à la gare, au défi des dispositions officielles de la cour, rendre les

honneurs à la dépouille de son oncle. Le prince Montenuovo, grand chambellan de la cour, ordonna que le corps de la duchesse de Hohenberg fût envoyé directement au caveau de l'archiduc François-Ferdinand à Artstetten, sur le Danube, au lieu d'être conduit avec celui de son époux à la chapelle impériale de la Hofburg — mais le scandale fut tel que cette mesure fut rapportée. Les deux cercueils furent donc exposés dans la chapelle impériale — celui de l'archiduc était très grand et celui de la duchesse petit. Auprès de celui de l'archiduc furent placées ses deux couronnes ornées de joyaux ; près de celui de la duchesse, rien qu'une paire de gants blancs et un éventail noir. Ni l'empereur ni aucun membre de la famille impériale n'envoyèrent de couronnes ; les enfants Hohenberg en firent porter mais il leur fut interdit d'assister aux funérailles de leurs parents.

L'archiduc ayant été le chef effectif de l'armée et de la marine, l'on supposait qu'il serait enterré avec tous les honneurs militaires ; ce n'est cependant qu'à la dernière minute, à la suite d'une protestation des représentants de l'aristocratie autrichienne et hongroise que l'empereur permit que les troupes de la garnison de Vienne fissent la haie dans les rues. Même alors, l'aristocratie ne fut pas invitée aux obsèques ; aussi environ cent cinquante de ses membres se réunirent-ils en grand uniforme près de la Hofburg pour suivre, sans y être autorisés, les corps jusqu'à la gare. Là, seulement, l'archiduc Charles-François-Joseph et quelques autres archiducs se trouvèrent pour recevoir les corps. L'empereur écrivit par la suite au grand chambellan pour lui exprimer ses remerciements de la façon dont il s'était acquitté de son devoir « conformément aux intentions de Sa Majesté ». Arrivés à Pœchlarn, en face d'Arstetten sur le Danube, les cercueils furent déposés par terre, dans la salle d'attente publique, où les pompiers de l'endroit, chargés de les garder, s'étendirent sans se gêner en attendant qu'on pût leur faire passer le Danube en bac. Bref, l'héritier présomptif aux trônes autrichien et hongrois, fut, avec son épouse, enterré avec le moins d'honneurs possible.

J'exposai ces réflexions et d'autres encore dans la *Nineteenth Century*. Il est possible que les raisons de l'extraordinaire attitude de l'empereur et de la famille impériale d'Autriche ne soient jamais dévoilées ; ils étaient très certainement au courant de l'état mental de l'héritier présomp-

tif. Il paraît improbable, en mettant les choses au mieux, que la police de Sarajevo n'ait pas soupçonné l'existence d'un ou de plusieurs complots pour l'assassiner ainsi que la duchesse de Hohenberg : il n'est personne connaissant la minutie des mesures policières en Bosnie-Herzégovine qui puisse en douter. Le fait justifie en tout cas l'hypothèse que la possibilité de la « suppression » de l'héritier présomptif et de son épouse par des conspirateurs bosniaques ou serbes était envisagée sans défaveur par les Habsbourg. Le danger grave de voir en cas de décès du souverain le vaste « fonds familial », dont dépendaient financièrement la plupart des quatre-vingts archiducs et archiduchesses, passer sous le contrôle absolu d'un monarque mentalement atteint et obsédé par l'idée fixe d'assurer de grandes richesses à ses enfants, se trouvait de la sorte écarté. Outre cela, le parti de la guerre fut certainement d'avis que cet assassinat fournissait un excellent prétexte pour l'attaque depuis si longtemps désirée contre la Serbie.

François-Joseph lui-même ne paraît pas avoir, dès l'abord, songé à la guerre. Il déclara dans un rescrit adressé le 5 juillet 1914, aux premiers ministres autrichien et hongrois, que ces meurtres étaient la conséquence « du fanatisme d'une petite bande d'hommes dévoyés » et exprima « sa détermination de poursuivre jusqu'à son dernier souffle la voie qu'il savait être la meilleure pour le bien de ses peuples ». Mais, ce même jour, sa lettre fut remise à l'empereur allemand à Potsdam, et le 14 juillet, le gouvernement austro-hongrois avait décidé, après avoir reçu de Guillaume II l'assurance de l'appui le plus complet même contre la Russie et la France, d'adresser à la Serbie un ultimatum conçu dans des termes tels que la guerre s'annonçât inévitable.

Le suicide de l'Autriche.

Cette décision se trouve confirmée par des témoignages contemporains. Le 15 juillet, le comte Henri Lützow, ancien ambassadeur d'Autriche auprès le Quirinal, dit à l'ambassadeur britannique, sir Maurice de Bunsen, que, le 14 juillet, le Ballplatz avait déjà reçu de l'Allemagne de telles assurances d'appui dans tous les sens qu'il était décidé à « aller de l'avant ». Le 15 juillet, le baron von Wangenheim, ambassadeur d'Allemagne à Constantinople, dit à son collègue

italien, le marquis Garroni, que l'Autriche-Hongrie avait reçu l'assurance formelle de l'appui allemand si elle désirait régler ses comptes avec la Serbie. De plus, le professeur Kuno Meyer adressa de Berlin à un ami anglais, le 16 juillet 1914, une communication que j'ai eue sous les yeux, disant que l'empereur d'Autriche signerait un ultimatum à la Serbie dès le reçu d'une lettre encourageante de l'empereur allemand, que l'ami de Kuno Meyer, le professeur Schiemann, avait lue avant qu'elle ne fût envoyée. Kuno Meyer conseillait en conséquence à son ami anglais de ne pas venir passer ses vacances en Allemagne au mois d'août. Cette preuve fut connue plus tard : ma connaissance personnelle des projets austro-hongrois fut acquise indépendamment.

L'après-midi du jeudi 16 juillet, je reçus une invitation pressante de M. Max Goldscheider, correspondant à Londres du *Neues Wiener Tagblatt*, de venir souper avec lui le lendemain afin de me rencontrer avec « quelques amis autrichiens » désireux de renouer connaissance avec moi. J'avais été en relations avec Goldscheider pendant plusieurs années à Vienne, et sa nomination de correspondant à Londres pour son journal était due en partie à mes conseils. C'était un homme intelligent, d'origine polono-juive, qui, à l'encontre de la plupart des juifs de la Pologne autrichienne, était exempt de tendances pro-allemandes et entièrement dévoué à la cause nationale polonaise. Il parut si contrarié lorsque je déclinai son invitation pour cause de travail urgent, que je fis un effort pour me rendre libre le vendredi soir et assister à son « petit souper », ou « réunion d'hommes sans cérémonie ». Je trouvai, à ma grande surprise, dans sa modeste maison, un dîner somptueux auquel avaient été conviés tous les principaux membres de l'ambassade d'Autriche-Hongrie à Londres, à l'exception de l'ambassadeur, ainsi que deux autres journalistes sir (alors Mr) Sidney Low et M. Condurier de Chassaigne, président de l'Association de la presse à Londres, et le consul général d'Autriche-Hongrie, le comte Sizzo-Noris, ami personnel de l'archiduc défunt. Je me trouvai placé à table entre le comte Trautmannsdorff, conseiller à l'ambassade d'Autriche-Hongrie, et le comte Dubsky, l'un des secrétaires, gendre du comte Henri Lützow. Grand fut mon étonnement de rencontrer ces grands seigneurs chez un journaliste juif polonais. C'eût été, à Vienne, chose inconcevable.

La conversation s'orienta naturellement vers les meurtres de Sarajevo, et le comte Trauttmannsdorff commença à exposer le point de vue officiel en un langage digne du *Fremdenblatt*, organe reconnu du Ballplatz. Il discourut sur l'horreur des « assassinats serbes » et insista sur ce que c'était le devoir de l'Autriche-Hongrie, dans l'intérêt de l'humanité et de la civilisation, de mettre fin, une fois pour toutes, aux méfaits de la Serbie. Son ton prétentieux ne tarda pas à m'agacer, et je dis :

— Vous parlez comme le *Fremdenblatt*. Parlons donc autrichien, voulez-vous? Je suis un Autrichien aussi averti que vous-même. Il sera temps de s'indigner lorsque vous aurez pu prouver que les autorités austro-hongroises ne savaient rien du complot d'assassiner l'archiduc et la duchesse et que les membres de la famille impériale en étaient tout aussi ignorants.

Je récapitulai les circonstances suspectes qui étaient alors connues et m'adressant au comte Sizzo-Noris assis en face de moi, je conclus :

— Vous, comte Sizzo-Noris, étiez un ami de l'archiduc. Pouvez-vous m'expliquer pourquoi rien n'a été fait à Sarajevo pour le protéger, pourquoi la police a été écartée, et pourquoi il fut enterré comme un chien?

Le comte Sizzo-Noris eût été excusable s'il m'avait jeté son verre à la tête ou dénoncé mon langage comme infâme, mais il se borna à secouer la tête en répondant :

— Toutes ces choses sont bien difficiles à expliquer.

Je discutai « ces choses » en allemand avec les diplomates austro-hongrois pendant la plus grande partie de la soirée. Loin de paraître s'irriter de mes opinions, ils les accueillaient avec calme, et vers minuit le comte Sizzo-Noris me ramena dans son automobile avec le comte Dubsky.

Le lendemain matin, samedi 18 juin, le comte Dubsky me téléphona de l'ambassade d'Autriche-Hongrie, pour me transmettre une pressante invitation de son ambassadeur, le comte Albert Mensdorff, à déjeuner ce jour-là à l'ambassade, son chef étant très désireux de discuter la situation avec moi. J'eusse été moins surpris si le Roi m'avait invité à Buckingham Palace car, quoique je connusse le comte Albert Mensdorff depuis 1904, et que je l'eusse rencontré de temps à autre, je n'avais pas cherché à me lier avec lui et n'avais jamais été à l'ambassade austro-hongroise. La police autri-

chienne avait, en outre, subitement confisqué au mois d'avril mon livre, *la Monarchie des Habsbourg*, pour crime de lèse-majesté, sous prétexte que j'avais écrit que François-Joseph avait souvent paru, en tant que monarque, indifférent jusqu'au cynisme et « constitutionnel » jusqu'à l'injustice. Le mot « cynisme » prenait en allemand une signification beaucoup plus forte qu'il n'avait en anglais, et mon livre fut condamné. Il était de toute évidence difficile à un écrivain anglais, coupable d'un pareil crime, d'entretenir d'étroites relations avec le représentant à Londres de l'empereur. Cédant à une impulsion irréfléchie, je déclinai l'invitation de l'ambassadeur : le comte Dubsky me pria d'attendre au téléphone et revint peu après pour me demander si je voulais déjeuner avec l'ambassadeur le dimanche 19. Cette insistance me fit croire que le comte Mensdorff tenait beaucoup à mettre « le grappin sur moi » ou à m'amadouer en m'offrant à déjeuner et je n'étais pas disposé à me laisser amadouer. De sorte que, sottement je mentis encore, et dis que j'allais à la campagne et ne serais pas de retour avant lundi.

— Attendez une minute, répondit le comte Dubsky ; et un instant après il revint me dire que l'ambassadeur serait très heureux de m'avoir à déjeuner le lundi.

— Non, répondis-je, j'ai du monde à déjeuner ce jour-là, ce qui était vrai.

— Alors l'ambassadeur vous prie de venir mardi, fut la réponse, et cette fois j'acceptai, sentant qu'il devait y avoir une raison impérieuse à la persistance du comte Albert Mensdorff après trois refus successifs.

Je perdis ainsi trois jours précieux que je n'ai jamais cessé de regretter. Le mardi 21, je déjeunai seul avec l'ambassadeur et le baron von Frankenstein, attaché commercial. Pendant le repas, nous parlâmes du roi Édouard — avec lequel le comte Albert Mensdorff avait une lointaine parenté — de Marienbad, et évoquâmes maint autre souvenir. Mais ensuite, dans son bureau, l'ambassadeur me dit :

— Quoique l'on ait eu la sottise chez nous de confisquer votre livre, qu'ils n'ont pas même compris, je vous sais trop ami de l'Autriche et de sentiments trop élevés pour vous laisser influencer par un incident de ce genre. Aussi est-ce comme ami de l'Autriche que je fais appel à vous afin que vous usiez de toute votre autorité sur la presse britannique pour faire comprendre comme il convient la situation de

l'Autriche-Hongrie dans cette crise. Il est impossible que nous tolérions plus longtemps la provocation serbe. Il faut que la Serbie soit punie, mais si le *Times* donne l'impulsion, le reste de la presse suivra, l'opinion publique britannique restera amicale à notre égard, et le conflit pourra être localisé.

— Je suis ami de l'Autriche, répondis-je, et l'ai prouvé en mettant depuis des années les vôtres en garde contre la direction fatalement erronée de votre politique. Je ne puis qu'ajouter que je suis un trop sincère ami de l'Autriche pour l'aider à se suicider.

— Suicider? s'exclama l'ambassadeur... Croyez-vous donc que nous, un peuple de cinquante millions d'âmes, soyons si faibles que nous ne puissions nous mesurer avec un peuple comme les Serbes qui ne sont pas plus de trois ou quatre millions?

— Vous pourrez certainement écraser la Serbie, répondis-je, si l'on vous permet de le faire tout seuls ; mais même dans ce cas vous commettrez un suicide. Il vous faut compter sur une guerre de huit ou neuf mois, mobiliser au moins 600 000 hommes, perdre quelque 200 000 tués et blessés, et dépenser au minimum trois milliards de couronnes, ce qui achèvera la ruine de vos finances. Vous n'êtes pas sans savoir que l'Autriche seule s'est endettée, de l'aveu même de votre ministre des Finances, au train d'un million de couronnes par jour pendant ces dix dernières années. Les impôts sont déjà si élevés qu'il est impossible de les augmenter. J'ai payé des impôts en Autriche, aussi suis-je renseigné. Lorsque vous aurez conquis la Serbie, vous vous trouverez en face du problème d'une coûteuse occupation militaire qui exigera une armée de 200 000 hommes, et si vous annexiez le pays, vous créeriez un bloc solide de 12 000 000 de Slaves du Sud dont le poids bouleverserait à tel point le système du dualisme, qu'afin de conserver sur vous son empire, l'Allemagne exigera et obtiendra de vous de tels gages de contrôle militaires, politiques et économiques que votre indépendance s'évanouira.

— Mais, ceci, continuai-je, n'est pas ce qui arrivera. Au premier coup de fusil que vous tirerez sur l'autre rive de la Save, la Russie criera : « A bas les pattes ! » L'Allemagne sommera la Russie de ne pas intervenir, et la Russie refusera parce que sa soumission coûterait au tsar son trône. L'Alle-

magne mobilisera alors et s'élancera en France à travers la Belgique, et lorsque l'Angleterre verra des troupes allemandes en Belgique, elle interviendra à son tour contre l'Allemagne et contre vous.

— Jamais vous n'interviendrez, s'écria l'ambassadeur.

— Nous interviendrons très certainement, répondis-je.

— J'ai l'assurance que vous n'interviendrez pas, répéta le comte Mensdorff.

— Je me moque de votre assurance, répondis-je ; vous ne connaissez pas la force du sentiment public anglais.

— Alors vous ne voulez pas nous aider? dit le comte Mensdorff.

— A aucun prix, répondis-je, et je pris aussitôt congé de l'ambassadeur.

Je restai un moment indécis sur les marches du perron de l'ambassade. Que devais-je faire? Un fait était certain : l'Autriche avait décidé d'attaquer la Serbie. Elle ne l'eût certainement pas fait sans une promesse formelle de l'aide allemande, et le comte Albert Mensdorff n'eût pas mis cette insistance à m'inviter à déjeuner après la façon dont j'avais parlé le vendredi soir à des membres de son personnel, s'il n'eût reçu des instructions précises de me « museler » à tout prix (ce qu'il avoua d'ailleurs pendant la guerre à un de mes amis, le plus sûr, à Vienne, le docteur Joseph Redlich). Si le *Times* soutenait l'Autriche-Hongrie et plaidait pour que le conflit restât localisé, ce serait, en fait, plaider en faveur de la neutralité britannique au cas où les hostilités s'étendraient à l'Allemagne et la France. Ce serait donner satisfaction aux désirs de l'Allemagne et à tous les efforts mis en œuvre par elle à Londres. Où le comte Mensdorff pouvait-il avoir reçu une « assurance » que l'Angleterre n'interviendrait pas? Sir Edward Grey ne pouvait sûrement, malgré son sincère attachement à la paix, avoir été jusque-là. Je sentis qu'à tout hasard le Foreign Office devait être prévenu sans retard.

Je hélai un fiacre, me fis conduire au Foreign Office, et demandai sir Edward Grey : mais comme un ambassadeur conférait avec lui et qu'un autre l'attendait, je parlai à un fonctionnaire permanent du ministère.

— Je voudrais vous faire une communication, pour sir Edward Grey, lui dis-je. L'Autriche est décidée à la guerre et l'Allemagne est derrière elle. Mensdorff est convaincu que l'Angleterre n'interviendra pas. Si le gouvernement veut

empêcher la guerre, il faudrait mettre le pays en éveil et donner nettement à entendre que s'il survient des complications européennes nous interviendrons. S'il ne le fait pas, il aura sur les bras, d'ici dix jours, une crise terrible et ne saura sur quel pied danser, parce qu'il ne sera pas sûr du pays, qui ne sait rien de ce qui se passe.

— Quelle preuve avez-vous? demanda le fonctionnaire.

— Une preuve concluante, répondis-je. Mensdorff m'a invité à déjeuner.

— Cela ne prouve rien du tout, fut la réponse.

— A mon avis, cela prouve tout, dis-je ; Mensdorff ne m'aurait jamais invité ni parlé comme il vient de le faire s'il n'avait reçu des instructions de s'assurer par le *Times* les suffrages de la presse britannique. Il m'a dit que l'Autriche-Hongrie était décidée à déclarer la guerre à la Serbie et m'a demandé de contribuer à localiser le conflit. L'Autriche ne ferait pas la guerre si elle n'était pas soutenue par l'Allemagne. Je suis d'avis que sir Edward Grey devrait s'adresser au pays immédiatement et faire nettement comprendre que si l'Autriche-Hongrie et l'Allemagne essaient d'user du meurtre de Sarajevo comme d'un prétexte de guerre, nous serons tout à fait contre elles.

— Vous perdez la tête, remarqua le fonctionnaire, nous n'avons pas la moindre preuve que l'Allemagne ne soit pas pacifique, plutôt le contraire. Et une agitation publique en ce moment gâterait toute l'atmosphère diplomatique.

— Au diable votre atmosphère diplomatique, ripostai-je. Transmettrez-vous mon message à sir Edward Grey?

— Oui, mais il ne fera pas ce que vous suggérez.

— C'est son affaire, dis-je. La mienne était de le prévenir, et s'il ne veut pas réveiller le pays, je m'en charge.

— Qu'allez-vous faire? me demanda le fonctionnaire avec inquiétude.

— Je vais au bureau du *Times*, et aussitôt que j'aurai exposé la situation au rédacteur en chef et à lord Northcliffe, il y paraîtra un article de tête qui aura pour titre : *Un danger pour l'Europe*. Cet article dira aux Autrichiens et aux Allemands qu'ils n'ont pas à compter sur la neutralité de ce pays s'ils provoquent une conflagration européenne en faisant la guerre à la Serbie.

— Je vous dis que vous bouleverserez l'atmosphère diplomatique, déclara avec emphase le fonctionnaire.

— Le bien de ce pays est plus important qu'une atmosphère, répondis-je. Je vous ai prévenu, et si vos gens ne veulent pas faire savoir au pays ce qui se prépare, c'est à nous de le faire. Sinon, quand viendra la guerre, personne ne saura de quoi il s'agit.

Lorsque j'eus expliqué la situation au rédacteur en chef et à lord Northcliffe, ils furent d'accord pour dire que le *Times* devait parler, avec circonspection, mais avec la plus grande fermeté. Le lendemain, 22 juillet, veille de l'ultimatum de l'Autriche-Hongrie à la Serbie, parut donc un article de tête intitulé : *Un danger pour l'Europe*. Le premier d'une série qui mit le pays au courant de la vraie situation. Voici ce qu'il disait :

« La tension croissante entre l'Autriche-Hongrie et la Serbie a créé dans la politique européenne une situation trop grave pour être négligée... Nous n'avons nullement le désir d'exagérer les dangers existants ; une calme appréciation de leur étendue permettra aux puissances de les conjurer avant qu'il ne soit trop tard. Il n'y a pas de temps à perdre. L'Italie vient de rappeler subitement plus de soixante-dix mille hommes sous les drapeaux ; des incidents se produisent journellement entre certains États balkaniques ; l'Albanie paraît en voie de dissolution ; « d'importantes négociations », nous dit-on, sont pendantes entre l'Autriche-Hongrie, la Bulgarie et la Turquie. Le gouvernement de la Double Monarchie n'a pas encore parlé, mais l'opinion générale est que, lorsque sera close l'enquête sur les meurtres de Sarajevo, il présentera à la Serbie certaines exigences d'ordre péremptoire... Tout État a le droit de réduire la sédition dans l'intérieur de son territoire comme aussi celui d'exiger des autres États qu'ils ne tolèrent pas des conspirations dirigées contre lui... Ces droits sont inséparables de la souveraineté et s'il arrivait à d'autres de se refuser à les reconnaître ce pourrait être une juste cause de mesures extrêmes et même de guerre. Cependant, tout en admettant l'absolu de ces droits légitimes, ils restent, dans la pratique, soumis à de sévères limitations. La puissance qui se décide à les exercer est tenue, en toute justice, à démontrer que les conspirations supposées existent réellement et qu'elles constituent un danger véritable pour sa paix intérieure... Elle doit présenter son réquisitoire de telle façon qu'il satisfasse l'opinion de l'Europe,

ou bien encourir la réprobation de cette opinion comme agresseur et danger pour la paix générale... Le gouvernement de l'Autriche-Hongrie a agi jusqu'à présent avec une certaine modération... Nous ne pouvons cependant fermer les yeux aux indices qu'une attitude entièrement différente trouve à présent faveur dans les cercles influents : il y a du moins satisfaction à constater que même dans ces milieux, le désir est grand de s'assurer l'appui de l'opinion européenne... Mais le procès d'Agram, le procès Friedjung et l'affaire Prochaska devraient mettre l'Autriche-Hongrie en garde contre le discrédit qui découle inévitablement d'accusations que l'on ne peut prouver... Nous ne nous arrêtons pas au fardeau qu'une expédition en Serbie ferait peser sur les ressources militaires de l'Autriche-Hongrie. Les soldats les connaissent... Nous ne nous étendrons pas davantage sur les frais qu'elle entraînerait, ni sur la folie de les encourir dans le déplorable état actuel des finances et du crédit austro-hongrois. Ces dangers seraient déjà sérieux même s'il était possible que le conflit restât « localisé », ainsi qu'est prête à le suggérer la *Gazette de l'Allemagne du Nord* (l'organe du gouvernement allemand). Mais il n'est pas certain que l'Autriche-Hongrie, tirant son épée, pourrait localiser le conflit même si elle voulait le faire, et il est bien certain que la décision n'en repose pas sur elle seule. C'est ce qui fait de sa décision une question d'intérêt européen... Quelle probabilité y a-t-il, dans de pareilles conditions, de « localiser » une guerre entre Allemands et Slaves, entre une puissance catholique et une puissance orthodoxe dans les Balkans : quelle probabilité qu'une telle guerre se termine sans désastre pour la Double Monarchie? »

Cet article et les suivants firent une profonde impression en Angleterre et à l'étranger. Les membres du gouvernement protestèrent personnellement, mais ce fut cependant grâce à leur publication que, lorsque la crise atteignit à la fin de juillet son point culminant, le peuple britannique sut, dans les grandes lignes, ce qui était en jeu et fut préparé dans une certaine mesure à l'inéluctable choix qui l'attendait. Fidèle à ses meilleures traditions, le *Times* indiqua la voie au pays ; ceux qui eussent souhaité le retenir sur le chemin de l'honneur firent, au moment suprême, des efforts désespérés pour faire taire une voix qui leur paraissait trop forte et trop claironnante.

H. Wickham Steed.

Le Génie au Travail : les corrections de « Mireille »

Un érudit de Tarascon, M. Camman, a déposé récemment au musée du Palais des papes, à Avignon, un manuscrit qu'il possédait du chant Ier de *Mireille*, le poème de Mistral. Il le tenait du père de Mme Camman, M. François Seguin, l'imprimeur d'Avignon, qui avait imprimé la première édition de *Mireille.*

Manuscrit très intéressant et même très précieux en raison des nombreuses corrections qu'il présente. Mais, tel qu'on pourra le voir au Palais des papes, sous verre, page par page, dans un de ces dispositifs tournants dont on se sert pour les photographies, gravures et dessins, il n'offrira pas exactement l'état où il se trouvait quand Mistral le remit à son imprimeur et quand celui-ci le donna à M. Camman.

Ses corrections, Mistral les avait écrites, de sa fine écriture, sur des bandes de papier d'une étroitesse extrême, qu'il colla ensuite légèrement par les extrémités sur les vers auxquels elles se rapportaient.

Pour lire le texte primitif, que fit M. Camman? Délicatement, à l'aide d'un canif, il détacha les petites bandes de papier qui le recouvraient. Après quoi, pour qu'on pût lire à la fois le texte primitif et le texte corrigé, il colla les petites bandes de papier portant les corrections dans les interlignes.

Évidemment, pour se livrer à des travaux semblables, exigeant tant de patience et une application si méticuleuse,

il faut habiter Maillane ou Tarascon. Mais grâces soient rendues à M. Camman de nous avoir conservé ce document, de l'avoir mis à la disposition du public, de nous avoir permis ainsi de pénétrer dans l'élaboration d'une des plus belles œuvres de toutes les littératures et de nous rendre compte comment travaillait un des plus grands poètes, un des plus grands artistes du vers qui aient paru.

REMARQUES GÉNÉRALES

Les corrections du manuscrit, comme on le verra, sont très nombreuses. Étant donné que nous n'avons pas ici le premier texte, mais qu'au contraire, ce texte, tel qu'il est, avec ses corrections, a été précédé de plusieurs autres, il devient évident que *Mireille* est une œuvre très travaillée.

Mistral n'a pas échappé au sort commun des grands écrivains. Ni son génie précoce, ni son admirable constitution, ni l'influence heureuse d'un ciel sous lequel s'épanouissent les plus riches floraisons et les plus beaux fruits, ni sa hâte à donner à sa Provence la gloire qu'elle attendait de lui, à sa langue la réhabilitation qu'il lui avait promise, ne l'ont libéré de la nécessité de l'effort sans lequel il n'y a pas d'œuvre d'art durable.

Ce pur artiste, de la grande lignée classique, a visé avant tout à la simplicité, à la clarté, à l'harmonie. Cette triple recherche commande et explique toutes ses corrections, l'amenant, ici, à changer un mot, là, à modifier un vers, ailleurs à refaire une partie d'une strophe ou la strophe entière.

Nous verrons le poète, pour obtenir la simplicité, supprimer un substantif inutile ou un adjectif superflu, substituer à une comparaison compliquée une image facile à saisir, raccourcir un développement, désencombrer et serrer une phrase embrouillée ou lâchée.

Par amour de la clarté, il reviendra à deux ou trois fois sur son texte, jusqu'à ce qu'il en ait fait disparaître tout ce qui pouvait heurter ou faire hésiter l'esprit du lecteur, jusqu'à ce qu'il y ait versé cette pure lumière qui emplit toute son œuvre et qu'il recevait de sa fenêtre grand ouverte sur l'horizon provençal.

Mais la plupart des corrections de ce chant Ier ont

pour objet de rendre la forme plus harmonieuse, tantôt par l'introduction d'une rime meilleure, tantôt par une heureuse modification apportée à la cadence d'un vers, tantôt par l'adoption d'un rythme plus expressif.

Le poète de *Mireille* donne à la rime l'importance qu'elle doit avoir dans l'harmonie des vers. Ici surtout il ne se contente pas de l'à peu près. Ses rimes ne sont jamais négligées. On ne trouverait pas chez lui une rime défectueuse ou faible. Non seulement il rime toujours bien, mais il recherche la rime riche, et même très riche. Bien des fois, comme on le verra, il modifie son vers pour substituer à une rime très suffisante, ou très bonne, une rime riche.

Ayant en lui le sens profond de l'harmonie, possédant avec la langue provençale un instrument particulièrement musical, habile dans l'art du rythme — ne créait-il pas la strophe de *Mireille?* — Mistral n'a voulu que de parfaites cadences. Il ne souffre pas une fausse note qui en romprait le nombre ; c'est ainsi qu'on lui verra supprimer, par d'heureuses corrections, le heurt pénible de certaines syllabes, la répétition désagréable et inutile d'un même phonème à une distance trop rapprochée, le mauvais effet d'un mot malsonnant par lui-même ou qui ne s'accorde pas avec la ligne rythmique du vers.

Attentif, d'autre part, à la valeur évocatrice du vocalisme, Mistral poursuit à travers ses corrections le terme dont la composition phonétique correspond à la sensation, à l'image, à l'idée qu'il veut traduire, et demande, quand il le faut, à la répétition de certains phonèmes le rythme expressif qu'il recherche.

Il s'agit de bien autre chose ici que du procédé bien connu sous le nom d'harmonie imitative dont Virgile, par exemple, nous offre des modèles célèbres qu'on n'a cessé de citer dans les écoles depuis le moyen âge. Nous voulons parler de ce jeu musical des voyelles et des consonnes par lequel le poète arrive à exprimer non seulement une sensation brutale, comme celle de la lourde chute d'un bœuf ou du bruissement aigu et saccadé d'un chœur de cigales, mais des sensations infiniment plus légères et délicates, des images diversement colorées, toute la gamme des sentiments, des plus simples aux plus subtils, et jusqu'aux formes imprécises et fuyantes du rêve. Dans son incomparable ouvrage sur *le Vers français*, l'éminent linguiste, M. Maurice Grammont, le maître incon-

testé de la phonétique, a donné, avec l'analyse de cet art, qui ne s'apprend pas et que possèdent d'instinct les vrais poètes, des centaines d'exemples où l'on admire la concordance absolue, et l'on serait tenté de dire préétablie, des idées et des formes. Mais le poète ne trouve pas toujours du premier coup la forme correspondante à son idée. Il a conscience qu'elle existe ; comme le musicien, il l'entend qui murmure autour de son oreille, et, de correction en correction, il la poursuit jusqu'à ce qu'il l'ait fixée sous sa plume. C'est ce travail qu'on pourra suivre dans un certain nombre de corrections du chant Ier de *Mireille.*

EXAMEN DES CORRECTIONS

ÉPIGRAPHE

Le manuscrit porte une épigraphe bâtonnée, qui n'est autre que la première strophe du chant X, dont voici la traduction :

Depuis Arles jusqu'à Vence — gens de Provence, écoutez-moi ! — Si vous trouvez qu'il fait chaud, — amis, tous ensemble, — sur la berge des Durençoles — allons nous reposer ! — et de Marseille à Valensole — que l'on chante Mireille et que l'on plaigne Vincent !

Cette épigraphe a disparu dans l'édition.

Le début du poème.

Avant d'entreprendre l'examen détaillé des corrections, nous devons dire que nous nous en tiendrons ici aux principales, le reste étant réservé pour un travail plus complet qui excéderait le cadre d'un simple article.

Nous avons dit plus haut que les corrections apportées par Mistral à son texte primitif sont toutes heureuses. dans les retouches qu'il fit subir au début de son poème.

Ce début est composé de deux strophes.

Une fois pour toutes, disons que nous numérotons les strophes d'après l'ordre de l'édition, et sans tenir compte de la chanson du bailli Suffren et des deux strophes normales qui s'y trouvent intercalées.

Voici la traduction du texte primitif :

Je chante une jeune fille qui, la pauvrette, — ne put avoir son amoureux. — Depuis son mas de Crau jusqu'aux bords salés — humble écolier du grand Homère — je veux la suivre : comme ce n'étaient que des fermiers, — des gens de la terre, — en dehors de la Crau, il s'en est peu parlé.

Bien que son front ne resplendît — que de jeunesse ; bien qu'elle n'eût — ni diadème d'or ni manteau de Damas, — je me suis dit dans ma pensée — de publier son malheur — dans notre langue méprisée, — car nous ne chantons que pour vous, ô pâtres et gens des mas !

Voici maintenant la traduction du texte définitif :

Je chante une jeune fille de Provence. — Dans les amours de sa jeunesse, — à travers la Crau, vers la mer, dans les blés, — humble écolier du grand Homère, — je veux la suivre. Comme c'était — seulement une jeune fille de la glèbe — en dehors de la Crau — il s'en est peu parlé.

Bien que son front ne resplendît — que de jeunesse ; bien qu'elle n'eût — ni diadème d'or ni manteau de Damas, — je veux qu'en gloire elle soit élevée — comme une reine et caressée — par notre langue méprisée, — car nous ne chantons que pour vous, ô pâtres et gens du mas !

Quelle distance entre le premier texte et le texte corrigé !

Je chante une jeune fille, qui, la pauvrette, — ne put avoir son amoureux.

Évidemment, ce texte disait bien le sujet du poème. Trop bien : c'est une précision de prospectus. Il n'y avait là rien de bien poétique.

« L'humble disciple du grand Homère » devait trouver un début homérique. Quelle assurance, quelle fierté, quel beau mouvement dans le texte définitif :

Cante uno chato de Prouvènço...
(Je chante une jeune fille de Provence.)

Dans le premier texte, le nom de Provence ne figurait pas. En l'introduisant dans son texte définitif, le poète n'a pas seulement mis en lumière le caractère principal de son héroïne, qui est avant tout une Provençale : il a marqué

d'un mot le sens de son œuvre d'inspiration provençale, écrite en langue provençale, toute à la glorification du pays provençal.

D'autre part, devant l'importance et la grandeur de son œuvre achevée, le poète s'était rendu compte que le portique n'était pas digne du monument. Il lui fallait hausser le style du début. La familiarité primitive de son langage s'explique, d'un côté, par l'ignorance où il était, quand il entreprit son œuvre, des proportions qu'elle prendrait ; d'un autre côté, par sa conviction qu'elle ne franchirait pas les limites du pays provençal : son seul souci était de savoir ce qu'on en penserait en Arles ; ne le dit-il pas expressément dans ce vers :

Car cantan que pèr vautre, ô pastre e gènt di mas.

(Car nous ne chantons que pour vous, ô pâtres et habitants des mas.)

Il y avait une autre raison au changement de ton opéré par Mistral dans ce début : c'est que, depuis le jour où il avait commencé à écrire son poème jusqu'au jour où il l'avait achevé, sept ans s'étaient écoulés. Sept ans pendant lesquels il avait pris conscience de sa valeur, pendant lesquels son prestige parmi ses compagnons de la Renaissance provençale s'était sans cesse accru, sept ans pendant lesquels son ambition avait légitimement grandi.

Il avait écrit, parlant de son héroïne :

Iéu me siéu di dins ma pensado
D'espandi sa malenparado...

(Je me suis proposé dans ma pensée — de publier son malheur...)

Il barra ce texte où l'extrême simplicité des termes traduisait bien la modestie de son projet, et il y substitua celui-ci où s'affirme son autorité avec son ambition, où il ose déjà parler de « gloire » :

Vole qu'en glòri fugue aussado
Coume uno rèino, e caressado...

(Je veux qu'en gloire elle soit élevée — comme une reine, et caressée...)

L'Invocation.

L'invocation adressée par le poète au « Dieu de sa patrie » comprend trois strophes : III, IV et V. Rappelons-en seulement les trois premiers vers :

Toi, Seigneur, Dieu de ma patrie,
Qui naquis parmi les pâtres,
Enflamme mes paroles et donne-moi du souffle.

La première version portait :

Diéu d'amour, Diéu de ma patrìo.
(Dieu d'amour, Dieu de ma patrie.)

Mistral a barré *Diéu d'amour* et écrit à la place :

Tu, Segnour, Diéu de ma patrìo
(Toi, Seigneur, Dieu de ma patrie.)

La correction s'explique par le désir de donner une allure plus large, plus soutenue, plus noble, plus religieuse au vers introductif de l'Invocation, morceau important à la fois par l'idée — le jeune poète confiant à Dieu le succès de ses efforts audacieux — par la place qu'il occupe au début de l'œuvre, enfin par son étendue qui comprend trois strophes, soit vingt et un vers.

Le vers primitif :

Diéu d'amour, Diéu de ma patrìo

par sa coupe qui le divise en deux parties égales et par la répétition, au commencement des deux hémistiches, du monosyllabe fortement accentué *Diéu* avec sa dentale initiale coupante, avait un mouvement rude et saccadé qui traduisait mal le sentiment que le poète voulait exprimer et ne s'accordait pas en outre avec la tenue générale du morceau.

Le vers définitif :

Tu, Segnour, Diéu de ma patrìo

avec ses trois mesures qui l'allongent considérablement, par la disposition de ses accents d'intensité, enfin par la composition de ses éléments rythmiques : une syllabe, plus deux,

plus six, acquiert toute l'ampleur, la solennité et la gravité désirables.

Le portrait de Mireille.

Strophes XXIV, XXV, XXVI. — Ici commence le portrait de Mireille, qui occupera les strophes XXIV, XXV et les quatre premiers vers de la strophe XXVI, soit dix-huit vers.

Il n'y a qu'à jeter un coup d'œil sur le manuscrit pour voir que le morceau a été très travaillé, Ce serait peu de dire que le poète a mis dans le portrait de son héroïne tout son art : il s'y est amoureusement appliqué.

Dans ses retouches successives, il a cherché surtout à dégager une impression de jeunesse et de charme, revêtant d'une forme plus poétique certains détails, en effaçant d'autres inutiles, simplifiant la première esquisse trop chargée, donnant au mouvement de l'élégance, à la ligne une parfaite pureté.

Pour suivre le travail des corrections, il est nécessaire d'avoir sous les yeux les deux textes complets de tout le morceau, le texte primitif et le texte définitif.

Texte primitif :

Dins si quinge an èro Miréio.
Coustiero bluio de Font-viéio,
E vous, colo Baussenco, e vous, plano de Crau,
N'avès pu vist de pu poulido!
Au souléu tout just espelido
Sa figurouno afrescoulido
De longo à flour de gauto avié dous pichaut trau.

Souto si longo e belli ciho
Ié negrejavo dos vediho
Dos vediho de fio, d'aquéu fio dous e pur
Que trantraio dins lis estello
Quand li niuchado soun tant bello!
(Que gisclo, uno niue clarinello,
Dis esteleto blanquinello)
Emé 'no taio redounello
Coume un pessegue double e panca ben madur.

E fouligaudo, e belugueto,
E souvagello uno brigueto!
Ah! dins un vèire d'aigo, en vesènt aquéu biai,
Touto à la fes l'aurias begudo.

Traduction du texte primitif :

Mireille était dans ses quinze ans. — Côte bleue de Fontvieille, — et vous, collines des Baux, — et vous, plaines de Crau, — vous n'en avez plus vu de plus belle. — Au soleil tout récemment éclose, — sa petite figure, fraîche, — toujours, à fleur de joues, avait deux fossettes.

Sous ses longs et beaux cils, — brillaient deux noires prunelles — deux prunelles de feu, — de ce feu doux et pur — qui tremblotte dans les étoiles — quand les nuits sont si belles — (qui jaillit, par une nuit claire — des blanches étoiles) — avec une poitrine arrondie, — comme une pêche double et pas encore bien mûre.

Et folâtre, et sémillante, — et sauvage quelque peu. — Ah ! dans un verre d'eau, en voyant cette grâce, — toute à la fois vous l'eussiez bue.

Voici le texte définitif :

Dins si quinge an èro Mirèio...
Constiero bluio de Font-vièio,
E vous, colo baussenco, e vous, plano de Crau,
N'avès pu vist de tant poulido!
Lou gai soulèu l'avié 'spelido;
E nouveleto, afrescoulido,
Sa caro, à flour de gauto, avié dous pichot trau.

E soun regard èro uno eigagno
Qu'esvalissié touto magagno...
Dis estello mens dous èi lou rai, e mens pur;
Ié negrejavo de trenello
Que tout-de-long fasien d'anello;
E sa peitrino redounello
Ero un pessegue double e panca ben madur.

E fouligaudo, e belugueto,
E souvagello uno brigueto!...
Ah! dins un vèire d'aigo, entre vèire aquéu biai,
Touto à la fes l'aurias begudo.

Traduction :

Mireille était dans ses quinze ans... — Côte bleue de Font-vieille, — et vous, colline des Baux — et vous, plaines de Crau, — vous n'en avez plus vu d'aussi belle ! — Le gai soleil *l'avait* éclose ; — et, frais, ingénu, — son visage, à fleur de joues, avait deux fossettes.

Et son regard était une rosée — qui dissipait toute douleur... — Des étoiles moins doux est le rayon, et moins pur ; — *il lui brillait* de noires tresses — qui tout le long formaient des boucles ; — et sa poitrine arrondie — était une pêche double et pas encore bien mûre.

Et folâtre, et sémillante, — et sauvage quelque peu !... — Ah ! dans un verre d'eau, en voyant cette grâce, — toute à la fois vous l'eussiez bue !

Voyons le détail des corrections :

Strophe XXIV. — Vers 4. — *De tan* a remplacé *de pu.*

La correction a supprimé la répétition de *pu* dans le même vers.

Tan dit plus que *pu;* non seulement on n'avait plus vu de jeune fille « plus » jolie que Mireille, mais on n'en avait plus vu même d' « aussi » jolie.

Vers 5. — Première version :

Au soulèu tout just espelido
(Au soleil à peine éclose)

Texte corrigé :

Lou gai soulèu l'avié 'spelido
(Le gai soleil l'avait fait éclore)

Même image, mais à l'état dynamique. Effet plus poétique et plus vivant.

Vers 6. — Texte primitif :

Sa figurouno afrescoulido

Correction :

E nouveleto, afrescoulido
Sa caro...

Figurouno (petite figure, minois) a été supprimé pour être remplacé, au vers 7, par *caro* (visage).

Le diminutif *figurouno*, qui est surtout appliqué aux

enfants, ne convenait pas à la belle fille que Mireille était à quinze ans.

En outre, ce terme familier était quelque peu déplacé dans un portrait qui a de la tenue.

Vers 7. — *De longo* a été supprimé ; il n'était pas nécessaire de dire que les deux fossettes que Mireille avait aux joues, elle les avait *de longo* (toujours, sans cesse), les fossettes ne se quittant pas à volonté.

Strophe XXV. — L'auteur s'est donné beaucoup de mal pour dépeindre les yeux de Mireille, leur couleur et leur expression.

Il avait d'abord noté les cils, longs et beaux ; puis la couleur noire des prunelles et leur éclat doux et pur. Pour exprimer cet éclat, il a cherché longtemps. Il tenait à le rapprocher du rayonnement des étoiles. Il n'y est parvenu qu'après plusieurs retouches.

Dans le texte primitif, les cinq premiers vers de cette strophe étaient consacrés aux yeux de Mireille ; les deux derniers à la poitrine.

Lès cinq premiers vers se présentaient ainsi :

Souto si longo e belli ciho,
Ié negrejavo dos vediho,
Dos vehido de fiò, d'aquéu fio dous e pur
Que trantraio dins lis estello
Quand li niuchado soun tan bello.

(Sous ses longs et beaux cils — brillaient deux noires prunelles — deux prunelles de feu, de ce feu doux et pur — qui tremblote dans les étoiles — quand les nuits sont si belles.

Le poète est revenu tout d'abord sur les vers 4 et 5. L'épithète « si belles », appliquée aux nuits, était, en effet, bien banale. Il a donc d'abord remplacé ces deux vers par ceux-ci :

Que gisclo, uno niue clarinello,
Dis esteleto blanquinello

([Ce feu] qui jaillit, dans la nuit claire, — des petites étoiles blanches.)

Mais le poète s'aperçut que des yeux noirs, des yeux de feu, ne pouvaient être comparés à des étoiles à l'éclat

argenté ; ce diminutif d'*esteleto* était d'ailleurs peu heureux.

D'autre part, en relisant les trois premiers vers, il constata la répétition peu élégante du mot *vediho* d'un vers à l'autre et du mot *fiò* dans le même vers.

Enfin, pour nous servir d'un terme emprunté à la peinture, puisqu'il s'agit d'un portrait, ces cinq vers formaient un ensemble un peu empâté.

Le poète prit donc le parti de refaire complètement sa strophe. Les cinq vers qui étaient consacrés aux yeux de Mireille, il les réduisit à trois. Il renonça à préciser le détail physique pour traduire simplement une impression, et il écrivit :

E soun regard èro uno eigagno
Qu'esvalissié touto magagno.

(Et son regard était une rosée — qui dissipait toute peine).

Il tenait cependant à sa comparaison avec les étoiles. Il la conserva donc, mais en la simplifiant, et un seul vers lui suffit :

Dis estello mens dous èi lou rai e mens pur.

(Des étoiles moins doux est le rayonnement et moins pur).

L'expression, cette fois, était parfaite : poésie simple et expressive.

Mais nous ne saurons pas, pour le moment du moins, la couleur des yeux de Mireille. En revanche, les deux vers primitivement consacrés à la description des yeux sont remplacés par deux autres, 5 et 6, sur la chevelure, et nous saurons que Mireille avait les cheveux noirs et bouclés :

Ié negrejavo dos trenello
Que tout-de-long fasien d'anello.

Mistral traduit ainsi :

(*Il lui brillait* de noires tresses — qui tout le long formaient des boucles.)

Dans ces dix-huit vers, nous avons déjà un charmant portrait de Mireille, mais il n'est pas achevé. C'est pourquoi le poète le reprendra au chant second. Dans la scène délicieuse où nous voyons Vincent aider Mireille à cueillir la feuille de mûrier, le jeune vannier détaille, avec quel art

exquis ! la beauté de son amoureuse, que nous devinons rougissante de confusion et de plaisir, et nous apprenons enfin que Mireille a les yeux « noirs comme jais », le teint blanc, et que « de l'épaule à la hanche » il ne lui « manque rien ».

Le second des deux vers :

E soun regard èro uno eigagno
Qu'esvalissié touto magagno

(Et son regard était une rosée qui dissipait toute peine)

rappelle un vers du *Saule* de Musset, dans le portrait de Georgina Smolen :

Qui pourrait cependant
Se lasser d'admirer ce front triste et charmant
Dont l'aspect seul *éloigne et guérit toute peine?*

Réminiscence? Rencontre? Qui saurait le dire?

Dans son livre, *l'Avenir de l'intelligence*, au chapitre consacré au romantisme féminin, Charles Maurras, à propos de la délicieuse poétesse Renée Vivien, avait fait remarquer qu'on retrouvait dans certain fragment de *Sapho* la même image que Mistral a employée dans les premiers vers de *Mireille.*

Sapho avait écrit :

Telle une douce pomme rougit à l'extrémité de la branche, à l'extrémité lointaine ; les cueilleurs de fruits l'ont oubliée, ou plutôt ils ne l'ont pas oubliée, mais ils n'ont pu l'atteindre...

Voici, d'autre part, les vers de Mistral dans *l'Invocation* dont nous nous sommes occupés plus haut :

Toi, Seigneur, Dieu de ma patrie, qui naquis au milieu des pâtres, enflamme ma parole et donne-moi du souffle. Tu le sais, parmi la verdure, au soleil et aux rosées, quand les figues mûrissent, vient l'homme avide comme un loup dépouiller entièrement l'arbre de ses fruits ;

Mais sur l'arbre dont il brise les rameaux, toi, toujours, tu élèves quelque branche où l'homme insatiable ne puisse porter la main : belle pomme hâtive et odorante, et virginale, beau fruit mûr à la Madeleine, où vient l'oiseau de l'air apaiser sa faim.

Moi, je la vois, cette petite branche, et sa fraîcheur provoque mes désirs ! Moi, je vois, au souffle des brises, s'agiter dans le ciel son feuil-

lage et ses fruits immortels. Dieu beau, Dieu ami, sur les ailes de notre langue provençale, fais que je puisse atteindre la branche des oiseaux.

Ayant ainsi noté cette rencontre de la poétesse lesbienne et du poète provençal, Charles Maurras reçut de Mistral, qui venait de lire *l'Avenir de l'intelligence*, la lettre suivante :

Maillane, 21 octobre 1905.

. . . .

Mais savez-vous l'étonnement que j'ai rencontré dans le livre? C'est cette révélation que Sapho avait déjà dit en grec ce que j'ai dit en provençal sur *la branche des oiseaux.* N'ayant jamais lu de Sapho que quelques brèves citations je suis fermement convaincu de n'avoir pas été inspiré par la félibresse de Lesbos. Et cela me rend, à mes yeux, digne peut-être des éloges extraordinaires que l'on m'a prodigués quelquefois. Cela me prouve que je pourrais bien être de la race ou de l'effluve des poètes helléniques. Avoir spontanément vu et pensé comme Sapho, n'est-ce pas merveilleux après 2 500 ans et tant de choses qui nous séparent ! Ça ne peut guère s'expliquer que par la similitude des milieux d'où émanent sans doute des impressions pareilles. Cela dit, je relis l'*Invocation à Minerve* et je vous embrasse — *F. Mistral.*

Comme le disait Charles Maurras à la suite de cette lettre (*Gazette de France*, décembre 1905) : « La rectification de Mistral doit couper court à tous les doutes. S'il ne se souvient pas d'avoir vu les vers de Sapho, c'est, en effet, qu'il ne les a jamais rencontrés de sa vie. »

La douloureuse évocation.

Strophe XXVI.—Les quatre premiers vers de cette strophe sont encore consacrés au portrait de Mireille. Avec les suivants, le poète reprend son récit. Ces trois derniers vers de la strophe sont intéressants. En voici le texte primitif :

Après pamens la repeissudo,
Quand pièi chascun de sa batudo
Aguè rendu soun comte, i mas coume se fai.

(Cependant après le repas, — lorsque ensuite chacun de son ouvrage — eut rendu compte, comme on fait dans les mas)

Texte corrigé :

Quand pièi chascun à l'abitudo
Aguè parla de sa batudo
Coume au mas, coume au tèms de moun paire, ai! ai! ai!

(Quand puis chacun, selon la coutume — eut rendu compte de son ouvrage — comme au mas, comme au temps de mon père, hélas ! hélas ! hélas !)

La correction est intéressante à plusieurs titres.

Le vers 5 primitif offrait une triple répétition de la labiale explosive *p* qui ne correspondait à aucune idée particulière et était rien moins qu'harmonieuse.

Dans le même vers, *repei-ssudo* donnait, au goût difficile de Mistral, une rime insuffisante à *ba-tudo*.

Les vers 5 et 6 primitifs commençaient le premier par une préposition et une conjonction, le second par une conjonction et un adverbe, ce qui les rendait inélégants et rudes, tant au point de vue du style que de l'harmonie.

Ces retouches, nul doute qu'elles n'aient été faites après 1855, année où mourut le père de Mistral. Le vers 7 définitif les date. Il contient, en effet, une allusion très claire et très émouvante au temps heureux où, avec son père défunt, le poète habitait le mas où il était né et qu'il avait dû quitter :

Coume au mas, coume au tèms de moun paire, ai! ai! ai!

Une semaine après la mort du patriarche François Mistral, en effet, eut lieu le partage de la succession.

« Et le mas, raconte le poète dans ses *Mémoires*, ne se trouvant pas dans mon lot, il fallut enfin lui dire adieu. Une après-midi, avec ma mère, avec le chien et Jean Roussière, qui sur un charreton portait notre Saint-Michel [notre déménagement], nous nous en vînmes, tristes, demeurer désormais à la maison de Maillane que j'avais eue, moi, dans ma part. Et, ami lecteur, maintenant tu peux comprendre la mélancolie de ce vers de *Mireille* :

Coume au mas, coume au tèms de moun paire, ai! ai! ai! »

Un seul vers a suffi au poète pour traduire avec une émotion intense ces souvenirs et ces regrets du passé, mais quel vers ! Par la composition et l'agencement de ses éléments rythmiques, par ses traits coupés, la plainte qu'il exprime

se prolonge, haletante, sanglotante, pour finir dans un triple gémissement, le triple *ai! ai! ai!* provençal qui correspond à la triple interjection grecque *ἰὼ ἰὼ ἰὼ* :

ἰὼ ἰὼ ἰὼ δμσάγχριτοι πνοόι
Hélas ! hélas ! hélas ! vents incertains !

(ESCHYLE. *Les Suppliantes.*)

Ce que voit Vincent dans sa vie errante.

Mireille cause avec Vincent et l'interroge sur ce qu'il voit dans les régions où le conduit son métier ambulant.

Strophe XXXIV. — Vers 4, 5, 6. — Texte primitif :

Devès bèn vèire de marage,
De castelas e de vilage,
E de mountagno e de bouscage!

(Tu dois voir bien des sites maritimes — des châteaux et des villages — et des montagnes et des bois !)

Texte définitif :

N'en devès vèire, dins ti viage,
De castelas, de liò sòuvage,
D'endré, de vot, de roumavage!

(En dois-tu voir, dans tes courses, — des châteaux, des lieux sauvages, — des pays, des fêtes, des pèlerinages.)

La correction est importante.

Dans le vers 4 de la première version, la rencontre de *èn-èi* dans le groupe *ben vèire*, sonnait mal à l'oreille.

Dans les trois vers 4, 5, 6, l'accumulation des *a*, tous fortement accentués, et situés, pour les vers 5 et 6, dans un parallélisme métrique trop parfait, à la quatrième syllabe de chaque moitié du vers, donnait un rythme monotone et lourd.

L'auteur a remplacé *devès ben vèire* par *n'en devès vèire*, qui sonne mieux et qui, par l'emplacement initial de la préposition *en* (*n*), marque mieux l'idée d'admiration.

Il a ensuite, en changeant certains mots et en mettant deux coupes au vers 6, rompu la monotonie du rythme, qu'il a varié, assoupli et rendu très expressif.

Marage, *vilage*, *mountagno*, *bouscage*, ont disparu. Seul, de la nomenclature primitivement faite par Mireille, *castelas* est resté. On peut dire que, dans la nouvelle version, *endré* représente *vilage* : *endré*, dans son sens général, signifiant « village », « pays » ; *mountagno*, *bouscage*, *marage*, peuvent être considérés comme résumés dans *liv sòuvage*.

Le poète a été bien inspiré en introduisant les mots *vot* et *roumavage* qui traduisent des images toutes naturelles à l'esprit de Mireille. Il était étrange qu'une jeune fille de quinze ans, piquée de curiosité par les tableaux qui devaient se dérouler sous les yeux de Vincent, ne pensât qu'aux paysages : sites maritimes, châteaux, villages, montagnes, bois, et qu'elle ne fût pas attirée vers les spectacles animés et amusants. Or, pour les jeunes filles de la campagne, dans le Midi provençal, leurs seules et leurs plus belles distractions sont les *vot* et les *roumavage*. Grandes journées que les fêtes votives des villages, avec les baraques foraines, les jeux traditionnels, la promenade emplie d'une foule en gaieté, les cafés en plein vent, la course de taureaux, le bal, les farandoles, les illuminations. Et les *roumavage*? Mistral traduit « pardons ». Comme les pardons de Bretagne, en effet, les *roumavage* provençaux sont des excursions populaires et très courues, à date fixe, à un sanctuaire consacré à une dévotion de la région, et dans lesquelles la piété et le plaisir trouvent également leur compte. Exactement, étymologiquement, comme un *roumiéu* est un pèlerin (qui, primitivement, allait à Rome, *Roma*), un *roumavage* est un pèlerinage. Pour Mireille, il s'agit de ces pèlerinages pittoresques et gais que l'on fait par bandes, en carrioles, en bavardant, en riant, en chantant des refrains qui ne sont pas toujours des cantiques, où, entre deux exercices religieux, on dîne joyeusement sur l'herbe, dans un beau site, où, après la dînette, les couples s'enlacent et dansent :

Lou jour dou roumavage,
Qu saup quant n'as dansa !

(« Le jour du *roumavage* — qui sait combien de danses tu as dansées ! » (A. Tavan, *La Bello Endourmido — Amour e Plour.*)

Aussi, cette double image des fêtes votives et des *roumavage*, qui ne figurait pas dans la première version, est-elle, dans le texte définitif, celle qui est le plus fortement mise en

relief par sa place au sommet de la période rythmique; par la double coupe du vers où elle se trouve et dont le rythme brisé, mais tendu vers une profession ascendante, fait contraste avec le rythme balancé du vers précédent, enfin, par la composition syllabique, le phonétisme et l'accentuation des deux termes qui la contiennent.

La cantharide.

Racontant à Mireille sa vie, Vincent vient à parler de la récolte des cantharides.

Strophe XXXVI. — Vers 7. — Texte primitif :

Quand verdejo e lusejo au souléu de miejour

(Quand elle [la cantharide] verdoie et luit au soleil de midi)

Correction :

Quand verdejo e lusis au gros de la calour

(Quand elle verdoie et luit, au gros de la chaleur)

Miejour n'offrait pas la même consonne d'appui que la rime correspondante du vers 3, *plour;* c'est la raison de la modification apportée à la deuxième partie du vers.

Pour la première partie, le poète, en adoptant *lusis* au lieu de *lusejo*, a voulu supprimer une allitération inutile, *verdejo e lusejo*, inutile et même à contresens, car elle donnait la même couleur à deux effets de lumière différents. L'opposition phonétique de *verdejo* et *lusis* distingue, tout en les maintenant rapprochées, les deux impressions simultanées faites sur l'œil par la cantharide au soleil : *verdejo* rend bien la couleur verdoyante qu'on aperçoit, et *lusis*, avec son *i* frappé de l'accent d'intensité et suivi d'une sifflante qui prolonge la sensation, exprime bien ce qui brille. Même phonétisme pour exprimer la même opposition dans le vers de Musset :

Voici la *verte Écosse* et la *brune Italie.*

La course sur l'esplanade de Nimes.

Nous voici à l'épisode de la course raconté par Vincent *Strophe LV.* — Vers 1, 2, 3. — Première version :

Mai èli dous, coume à 'n un càrri
Dous cavalot, tout lou countràri,
Courrien toujou regla...

(Mais eux deux, comme à un char deux jeunes chevaux, tout au contraire [de moi], couraient d'un pas toujours réglé...)

Vincent, continuant son récit de la course à pied à laquelle il prit part, vient de dire qu'après avoir dépassé, un moment, ses deux concurrents, il s'était laissé choir pour être allé trop vite. A son effort inexpérimenté, il oppose l'effort méthodique de ses concurrents qui vont d'un pas toujours réglé.

Le poète a corrigé ainsi son premier texte :

Mai èli dous, coume quand danson
A-z-Ais li chivau frus, se lançon,
Regla, toujou regla.

(Mais eux deux, comme quand dansent, — à Aix, les chevaux-frux, s'élancent — [d'un pas] réglé, toujours réglé — Trad. Mistral.)

Le texte définitif, très remarquable, offre un rythme encore meilleur que le primitif grâce aux finales des deux premiers vers, dont le phonétisme exprime à merveille un mouvement dansant, et à la triple coupe du deuxième. Ajoutons que les deux premiers vers et l'hémistiche du troisième forment une seule phrase rythmique dont les éléments internes et externes, c'est-à-dire à l'intérieur des vers et d'un vers à l'autre, sont liés avec un art parfait.

Rendu ainsi plus expressif, le texte définitif est devenu aussi plus poétique par la suppression du terme vulgaire : *tout au contraire*, et par la substitution d'une comparaison d'une couleur locale très pittoresque à une comparaison banale. L'image dont s'est finalement servi le poète est empruntée à la danse des « chevaux-frux », chevaux de carton peint manœuvrés par des hommes cachés à l'intérieur, qu'on faisait « danser » à Aix-en-Provence, le jour de la Fête-Dieu.

Strophe LVI. — Vers 3. — Première version :

Ma bello, aguessias vist parti lou Mourrieren
(Eussiez-vous vu, ma belle, partir l'homme de Mouriès)

Texte corrigé :

Ma bello, aguessias vist landa lou Cri : velou!
(Eussiez-vous vu, ma belle, bondir le Cri : voyez-le !)

La correction est des plus heureuses. Le nouveau texte est beaucoup plus animé et plus expressif que le premier. Par ses trois coupes, le vers suit les bonds coureur :

Ma bel / lo aguessias vist / landa lou Cri / velou!

tandis que l'allitération des phonèmes *l* et *v* rend sensibles la vitesse et la légèreté du mouvement, semblable à un vol :

Ma bello·aguessias vist landa lou *Cri!* velou!

Ainsi dans ce vers de Musset :

Mon aile me soulève au souffle du printemps.
(Nuit de Mai.)

Vers 7. — La correction si heureuse apportée au vers 3 en a appelé une autre, non moins heureuse, au vers 7. Il fallait modifier ce dernier pour le faire rimer avec le nouveau 3.
Le premier texte du vers 7 était :

Lagalanto s'alongo em'un sourne ourlamen
(Lagalante se rue avec un sourd hurlement)

Correction

Lagalanto s'alongo en ourlant coume un loup
(Lagalante se rue en hurlant comme un loup)

La première moitié du vers, *Lagalanto s'alongo*, était déjà très expressive par le mouvement rythmique et la répétition des *l* qui, comme on l'a déjà vu, traduit l'idée de glissement ; la correction apportée à la seconde moitié du vers accentue encore, par l'augmentation du nombre des *l*, l'expression de l'allure du coureur .
La correction a eu un autre effet, qui est de traduire plus exactement le hurlement. Dans la première version, l'emploi exclusif des voyelles sombres, *u*, *ou* (u*n* s*ourne* ou*rlamen*)

et l'accumulation des phonèmes nasalisés, *en*, *un*, *our*, *en* (*en un sourne ourlamen*) faisaient trop sourd le hurlement du coureur furieux de se voir ravir sa gloire. Or, ce hurlement devait être entendu des spectateurs qui se pressaient sur la vaste esplanade de Nimes. Le poète, en corrigeant, a rendu le hurlement par les voyelles sombres *ou*, *ou*, *u*, *ou* (*en ourlant coume un loup*), mais il en a rompu la monotonie en coupant les sons sourds par le phonème éclatant *an* (*ourlant*), qui, quoique voilé par la nasalité, reçoit une force particulière de l'accent qui porte sur la syllabe *ant*.

Le vers 7 définitif est ainsi tout à fait remarquable pour l'expression et l'harmonie.

Strophe LVII. — Cette strophe a été très travaillée. Les corrections portent sur les vers 3, 4, 5, 6 et 7, qui ont été complètement changés. Seule, la seconde partie du vers 7 est restée telle qu'elle était dans la première version :

lou Cri recaup lou plat d'estan.

Ces cinq vers étaient ainsi écrits dans le texte primitif :

Tout Nimes l'envirouno en ié picant di man,
Di palet la tusto argentalo,
La tambourino prouvençalo,
Lou chaplachòu e li timbalo
Resclantisson : lou Cri reçau plou plat d'estan.

(Tout Nimes l'entoure en battant des mains devant lui — Des palets le choc argenté — le tambourin provençal — la musique des cimbales et les timbales — retentissent : le Cri reçoit le plat d'étain.)

L'auteur fit d'abord subir une première correction au vers 6 en supprimant *lou chaplachòu* et en y substituant : *e l'auboi clar* (et le clair hautbois). Le *Trésor du Félibrige* traduit *chaplachòu :* « musique composée de cymbales d'acier, d'un fifre et d'un tambour. » *Chaplachòu* faisait donc double emploi avec les palets, les timbales et la *tambourino* qui comprend le tambourin et le fifre. D'autre part, avec le hautbois, l'auteur introduisait un autre instrument.

Il y en avait trop. Le poète reprit alors ses cinq vers pour réduire l'orchestre qui était un peu barbare. Il supprim finalement le tambourin, les cymbales et les timbales, pour ne laisser que les palets — qui sont d'ailleurs des cymbales — et le hautbois. Une fois de plus le poète avait cherché et obtenu la simplicité et la clarté.

Texte définitif :

Touti li Nîmausen en se precipitant,
Volon counèisse sa patrìo;
Lou plat d'estan au soulèu briho,
Li palet dindon; is auriho
Canto l'auboi... lou Cri reçaup lou plat d'estan

(Tous les Nimois se précipitent, — ils veulent connaître [le nom de] sa patrie. — Le plat d'étain au soleil brille ; — les palets tintent ; aux oreilles — chante le hautbois.. Le Cri reçoit le plat d'étain.)

En faisant sa description plus simple et plus claire, le poète l'a rendue aussi plus exacte, plus naturelle. Dans la première version, les spectateurs nimois se contentent d'applaudir le vainqueur ; dans le texte définitif, ils lui demandent d'où il est. C'est un trait de vérité de plus ; en Provence et, en général, dans le Midi, les vainqueurs des grands jeux populaires : lutteurs, coureurs, toréadors, sont connus sous le nom de leur pays d'origine plutôt que sous leur nom de famille ; on dit « le Beaucairois », « le Nimois », « le Tarasconnais » ; ou bien on fait toujours suivre leur nom propre de celui de leur pays : « Laurent le Beaucairois, » « le Pouly de Beaucaire, » « Amable de la Calmette. » C'est ainsi qu'Homère et les lyriques grecs nommaient les héros légendaires et les triomphateurs des Jeux olympiques. Vincent, dans son récit, appelle Lagalante « lou Marsihés » et le Cri « lou Mourieren ».

C'est encore un souci d'exactitude qui a porté le poète à montrer le plat d'étain brillant au soleil avant de faire jouer la musique. Le plat d'étain, récompense du vainqueur, le challenge, comme on dit aujourd'hui, est le signal de la victoire, et c'est son apparition qui doit déchaîner les instruments.

Ajoutons enfin que la correction donne à la strophe beaucoup plus de mouvement, et à ce tableau final du spectacle une grande ampleur qui s'étend encore par le rejet, rare chez Mistral, du vers 6. La conclusion, ramassée dans les huit dernières syllabes du vers 7, rapide et sonore, est d'un bel effet.

JULES VÉRAN.

Le roman de François Villon[1]

DEUXIÈME PARTIE

(Suite)

XVI

FRANÇOIS se serait bien reposé à Saumur, mais il se rappela qu'on y avait saisi, deux ans plus tôt, des Coquillards et cela lui donna des jambes. Il fila droit son chemin, acheta dans une ferme du lard et du pain noir, les dévora, but un coup, repartit et, ne sachant au juste où il allait, s'assit sur le bord d'un talus pour prendre décision. Le soleil déjà chaud brillait. La terre exhalait une vapeur qui, par delà la ligne empâtée des labours, tremblait à l'horizon. Il faisait doux. Dans l'herbe humide, par places, mille petites araignées couraient et les corbeaux, à travers champs, sautillaient ou, immobiles, lissaient du bec leurs plumes, les lustraient, s'épouillaient.

— Irai-je joindre Colin? se demanda François.

Il hésita puis estima qu'il valait mieux risquer tout seul la chance et se séparer une bonne fois de ses anciens amis. Où cela l'avait-il mené de les croire et de les aider dans leurs coupables entreprises? A traîner par les routes, comme

 — Voir *la Revue universelle* des 15 avril, 1er et 15 mai, 1er et 15 juin 1926.

aujourd'hui, à fuir, à n'être nulle part tranquille. Ses vêtements détrempés et boueux lui faisaient honte. Il avait mal par tout le corps. Il était las, brisé, et la solitude dans laquelle il prévoyait tristement qu'il devrait vivre lui devenait odieuse et le désespérait.

Des merciers qui passaient à cet instant, en troupe, le décidèrent. Il obtint de faire route avec eux, puis à la halte, ayant appris qu'ils allaient à Niort, affirma qu'il se rendait également dans cette ville mais que la précédente nuit on l'avait dépouillé d'images très merveilleuses dont il était marchand. Ces gens le laissèrent dire, se méfièrent, finalement se séparèrent de lui. François ne s'en soucia point. Les jours qui suivirent, il escorta des pèlerins, des moines, des bourgeois, qui, sans lui interdire de marcher derrière eux, se levaient tôt le lendemain et partaient les premiers. Il n'inspirait confiance à personne. Son air, ses regards, ses silences, ou, lorsqu'il essayait de lier conversation, son accent de Paris, faisaient tout aussitôt qu'on pressait un peu plus l'allure et que, s'il insistait, on le priait de s'écarter. Quoi qu'il tentât, c'était, chaque fois, le même et brutal résultat. Qu'avait-il à vouloir conter qu'il était maître ès arts? C'était tant mieux pour lui. Vrai ou faux, on n'allait pas le contredire. Quant au reste?... « Dieu vous garde ! » Et d'activer le pas.

A la longue, tous ces rustres, avec lesquels François s'était promis de se distraire de la longueur du temps et du voyage, le rebutant, il s'enferma dans ses réflexions et s'en trouva si déconfit qu'il se mit à rimer pour lui de petits vers dans le jargon des Coquillards et à les réciter.

Spelicans
Qui, en tous temps
Avancez dedans le pogois

fredonnait-il en marchant à la mesure du rythme.

Gourde piarde
Et sur la tarde
Déboursez les povres nyois
Et pour soustenir vostre pois
Les dupes sont privés de caire
Sans faire haire
Ni hault braire

Mais plantés ils sont comme joncs
Pour les sires qui sont si longs (1).

— Ouais! fit derrière lui un moine qui, l'ayant entendu marmonner les derniers vers de sa chanson, demanda : « Quels sont ces sires qui sont si longs? »

— Passez sans m'interrompre, grogna François.

Et, comme le moine écarquillait les yeux, il reprit, mais plus haut :

Souvent aux arques
A leurs marques
Se laissent tous jours desbouser (2)...

— A tantôt! dit le moine. Ça! Vous m'enseignerez.

François n'y prit pas garde. Il ne vit même pas l'autre le distancer, mais, le soir, comme il arrivait à Saint-Generou, il l'aperçut qui l'attendait avec un homme d'armes posté au milieu de la voie et quantité de gens massés devant les portes.

— Au diable! grommela François qui s'arrêta. Est-ce pour moi?

Il recula, fit un saut brusque entre des haies, s'y blottit, écouta puis, comme tout ce monde venait à sa rencontre avec des cris, il prit par la campagne et se sauva rapidement. L'embonpoint ne le gênant guère, il contourna de loin Saint-Generou, courant en se courbant pour qu'on ne le vît point et, jusqu'à la nuit noire, fila comme une bête pourchassée.

Cette sotte histoire, à Niort, l'empêcha d'admirer la ville et d'y trop demeurer. Pourtant, elle regorgeait de jongleurs, de bateleurs, de merciers, de marchands, qui, soit à cheval, soit à pied par les rues, arrivaient pour la foire et menaient grand tapage. François n'insista pas. Il se fournit d'images et d'un petit commerce ainsi qu'à Orléans et, par de nouvelles routes, continua d'errer de-ci, de-là, parcourant la région en

(1) Écornifleurs, qui en tout temps, buvez dedans les cabarets bonne boisson et, la nuit venue, dépouillez les pauvres niais ; et pour soutenir vos exactions, les dupes sont privées d'argent, sans se plaindre et sans crier, mais elles sont plantées droit comme joncs pour les bourreaux (ou les piliers de la potence). Auguste VITU, *le Jargon et le jobelin. Essai de traduction littérale.*

(2) Souvent aux coffres, à leurs enseignes (ou à leurs femmes) ils (les voleurs ou les dupes) se laissent tous dépouiller... Auguste VITU, *le Jargon et le jobelin. Essai de traduction littérale.*

tous sens, tant qu'au lieu de gagner, il se trouva, l'hiver venu, à peu près sans argent.

— Hé là ! se demanda-t-il consterné. Qui donc me l'aura pris?

C'était lui-même, à ne savoir pas vendre, à se laisser convaincre, à offrir aux fillettes les dentelles, aux enfants les images et à porter le reste dans les tavernes. Qu'y pouvait-il ! L'argent ne lui tenait pas aux mains. Même cousu, il l'avait dépensé. Beau résultat ! François, pour vivre, dut céder, contre une somme ridicule, son manteau dont, pourtant, il aurait eu besoin, puis ne sachant quel métier entreprendre, il tira du côté de Blois, à petites journées grises, par le vent qui rompait les nuages et rebroussait l'eau plate du fleuve comme la plume au cul des poulets.

Il n'avait qu'un espoir : se réclamer à Blois du duc Charles d'Orléans et s'en faire agréer par quelque pièce de vers rimée à son intention. Et cet espoir le soutenait, car Charles aimait la poésie et s'y exerçait personnellement de façon si brillante qu'il passait, à bon droit, pour le premier poète de France. Dans son château, parmi sa cour dont il payait les gages, cet homme de soixante-trois ans, grisonnant, dur d'oreille, et toujours habillé d'une robe de velours noir fourrée, vivait en sage et partageait les jours entre la chasse, la lecture, les échecs et d'aimables débats au cours desquels chacun devait, sur un sujet donné, sacrifier aux Muses puis s'entendre louer ou critiquer selon qu'il l'avait mérité. Pourquoi François n'aurait-il pas pris part à ces débats? Il n'était pas plus maladroit qu'un autre. Quant à se bien tenir en si noble assemblée, il avait fait ses preuves récemment à Angers et il ne doutait point qu'une fois introduit près de Charles, il n'en obtînt de quoi d'abord parer au plus pressé.

Son arrivée à Blois, le jour même où le duc était tout au bonheur de la naissance d'une fille, fortifia François dans son projet. Il composa un long poème de circonstance, le fit porter, attendit la réponse et reçut trois écus ainsi qu'une invitation à se rendre le lendemain devant Charles d'Orléans qui désirait le voir.

« Je joue la chance, » se dit François.

Or, la chance lui souriait. François fut reçu par le duc qui le traita avec mille attentions, s'informa de ses travaux, de sa vie, de ses vers, des raisons qui l'avaient amené à Blois

et lui proposa, puisqu'il se trouvait en cette ville, de loger au château. François n'eut garde de refuser. On l'inscrivit sur un registre et Charles d'Orléans, dans la marge, indiqua de sa propre main les gages qui lui seraient versés.

— Ne me remerciez pas, dit-il doucement au poète, et considérez-vous en ma maison chez vous. C'est là le moins.

— Mais c'est aussi, se récria François, plus que je n'espérais.

Il s'inclina profondément ; puis, mené par son protecteur dans une vaste pièce où des gens attendaient, il leur fut présenté comme il ne l'avait jamais été à personne et recommandé de telle sorte que tous aussitôt l'entourèrent.

— Tout de bon, lui demandait l'un, vous venez de Paris?

C'était Fredet, un petit homme bavard et rond qui déguisait sous des dehors affables une constante perfidie.

— Mais... oui, lui répondit François.

— Et, dites-moi, glapit maître Astesan qui, tout à l'heure, avait couché son nom sur le registre aux gages, vous connaissez le duc?

— Je le connais, fit sincèrement François, pour ses vers que j'admire. Quant à l'homme...

— L'homme vaut le poète, affirma maître Astesan d'un air digne.

Il reprit :

— Dites-moi...

Mais François, tiraillé en tous sens, n'entendit point la nouvelle question qui lui était posée.

— Vous me débrouillez, n'est-ce pas? crut-il adroit de glisser à Fredet quand la cloche du dîner sonna. Je m'en rapporte à vous.

Fredet lui prit le bras.

— Venez! murmura-t-il. Je vous renseignerai... car, voyez-vous, — et il baissa le ton — nous sommes ici parmi des monstres...

— Comment?

— Des monstres et des nullités, dit Fredet. Le duc a le travers d'accueillir sous son toit le premier rimailleur venu, de l'imposer, de ne jurer au début que par lui. Vous verrez! Il se fatigue vite.

— Mais, riposta François, vexé. De quoi vous plaignez-vous? Vous avez eu votre heure.

Fredet le regarda.

— Vous permettez? fit-il alors en se dégageant. On m'appelle. Hé! oui... j'y vais... j'y vais...

— Va-t'en au diable! pensa François.

Et comme maître Astesan se rapprochait, il se pencha vers lui et, gravement, contrefaisant son air stupide et prétentieux :

— Dites-moi, commença-t-il...

— Jeune homme, l'arrêta Astesan, voyant qu'il se moquait, vous avez tort. Patientez quelques jours, nous en reparlerons.

Les quelques jours stupéfièrent François qui, de sa vie, n'avait tant rencontré de poètes et les pouvait juger. Ils étaient tous jaloux les uns des autres, ombrageux, pleins de fiel et, sous leurs airs subtils, vaniteux comme des paons. Fredet surtout n'avait pas son pareil pour attirer sur lui l'attention du duc, mais lorsque celui-ci s'intéressait à l'un de ses confrères, il prenait très haut afin de cacher son dépit ou il quittait la salle avec mille simagrées. Or il n'était pas sans talent et François fut surpris, à l'entendre déclamer ses vers, du tour qu'il leur donnait. Ce petit homme, replet, bredouilleur, susceptible et hargneux, avait une finesse d'esprit dans un tour frappé, de l'agrément dans l'expression, de la vivacité, de la couleur, du rythme. François ne put s'empêcher de le dire. Pourtant, le matin même, grâce à Fredet qui lui avait promis de l'éveiller et n'était pas venu, François avait manqué la messe à la chapelle et Monseigneur s'en était aperçu. Bah! Il n'y pensait plus. Il l'avait oublié. Pourtant, quand, à son tour, François dut se lever et réciter quelqu'une de ses ballades, Fredet ne témoigna d'aucun enthousiasme. Tant pis! Qu'est-ce que cela faisait? Il était libre de ne point apprécier ses vers, de les trouver même détestables, communs, grossiers.

C'était précisément l'opinion de Fredet et il allait en faire part à voix basse à ses voisins quand le duc Charles prit François par le bras et sortit avec lui. Quel scandale! Non seulement Fredet mais tous, ébahis, murmuraient. Maître Astesan grondait. Hein? Quoi? Il ne comprenait pas. Cela passait l'entendement.

— Monseigneur, fit aigrement Fredet, est trop bon, trop courtois, car il ne peut aimer ces vers.

— N'est-ce pas? Ah! n'est-ce pas? souffla maître Astesan. Vous êtes de mon avis?

— La rime est plate, continuait Fredet, sans musique pour l'oreille...

— Et quel laisser-aller !

— Oui !

— Quel ton trivial et déplaisant !

— Dites-moi, reprenait de plus belle maître Astesan, où trouvez-vous dans sa ballade...

Mais François revenait. Il s'aperçut que l'on parlait de lui, n'eut l'air de rien, s'avança vers Fredet. Fredet lui tourna le dos.

— Oh ! comme il vous plaira, fit gaiement le poète.

Puis, voyant que les autres l'évitaient, il s'assit, les considéra une minute en silence et, soudain, amusé de leurs mines, se mit debout et partit en riant.

S'il n'avait point été dans un tel embarras d'argent, nul doute que François n'eût planté là le duc, Fredet, Astesan, le château, avec un vif plaisir car il n'était pas fait pour l'humeur de ces messieurs. Mais où aller ? Il n'avait pas le choix. Par cet hiver qui, sous les portes, soufflait une bise glacée, gelait l'eau des fontaines et couvrait la campagne d'une épaisse couche de neige, c'eût été folie pure d'abandonner la chaude demeure de Blois.

On y vivait sans craindre du mauvais temps. On y mangeait. On y était vêtu. On y touchait des gages. Non, François n'était pas si sot. La jeunesse le quittait. Déjà, à vingt-six ans, il n'avait plus cette impatience de n'en faire qu'à sa tête, quitte à se repentir. Une fée courroucée, ou quelque étoile, ou peut-être même une planète de maligne influence s'était chargée de lui apprendre que garder ce qu'on a vaut mieux que le laisser pour courir le hasard. Il avait fait l'expérience et elle lui suffisait.

Cependant, à l'idée de Colin qui écumait les grands chemins et de Régnier qui devait se cacher à Paris depuis qu'on avait découvert le vol du collège de Navarre, François se sentait pris de fréquentes nostalgies. Ses anciens compagnons auraient-ils accepté son servage ? Même aux abois et dénués de tout, se seraient-ils astreints à vivre entre un vieillard qui avait la manie des vers et quinze personnages bouffis et prétentieux ? François ne savait pas. Tantôt il admettait que non et repoussait cette idée ridicule, car Colin et Régnier, avec le temps, devenaient à ses yeux des modèles de courage, d'audace, de ténacité et tantôt il pensait que.

peut-être, s'ils avaient eu comme lui le don de poésie, ils l'auraient imité.

Mais l'idée revenait et la vie qu'il menait à Blois paraissait à François si insipide qu'au lieu de se bien faire voir du duc en assistant à ses concours, il passait les journées entières dans les cuisines, s'y chauffait, y buvait de grands coups. Cela au moins avait un sens. Et lorsqu'on lui disait que sa place n'était pas chez les domestiques et qu'on lui couperait les gages, il répondait qu'à bien peser les mots, il préférait la valetaille du ventre à celle de l'esprit.

— Hé, là ! se récriait Fredet, quelle impudence !

On atteignit ainsi les premiers jours de mars. Puis le printemps, après des pluies où le soleil brillait, fit partout éclater les bourgeons dans le parc et foisonner au pied des arbres une herbe drue, grasse, fleurie.



Le temps a quitté son manteau
De vent, de froidure et de pluye
Et s'est vêtu de broderie

se confiaient, quand le duc les pouvait entendre, ses courtisans qui se pâmaient aux vers de leur maître et roulaient des yeux tendres.

— Oui, dit François, les routes seront meilleures.

Charles d'Orléans lui demanda :

— Que parlez-vous des routes, ami François? En seriez-vous privé?

— Monseigneur, répliqua-t-il, j'ai longtemps attendu pour le savoir moi-même.

— Et que décidez-vous?

— De m'en aller, dit doucement François.

Le duc le regarda, peiné, et le soir, dans sa librairie, le reçut et s'informa des raisons qu'il avait de penser au départ.

— Rien, dit François. Où que j'aille il me faut changer. Je vais, je viens. Pardonnez-moi.

— Peut-être, questionna le duc, est-ce à cause de l'argent qu'on vous a retiré?

François se tut. Il considéra ce vieillard qui, frileusement assis dans un fauteuil, les pieds posés sur sa chaufferette, souriait, soupira, eut un geste vague.

— Je vous comprends, fit affectueusement Charles. Moi, j'ai fini ma vie...

— Monseigneur !

— Non. Ne protestez pas. Fini, depuis longtemps et vous devez suivre la vôtre comme elle vous mènera. C'est, en somme, naturel. Tous ces gens qui m'entourent ici et m'aident à me distraire, ne vivent pas. Vous valez mieux... Toutefois, reprit-il avec une nuance de tristesse, gardez-vous de vous-même.

— Oui, murmura François, je sais.

— Cela vous conduirait si loin, si bas, que pour vous ressaisir vous ne le pourriez plus, continua le duc. Vous voyez : je suis bien renseigné.

Le surlendemain eut lieu, dans la salle des concours, une grande fête en l'honneur de François, et Charles, désirant lui fournir l'occasion de briller, proposa sur ce vers

Je meurs de seuf en cousté la fontaine

que chacun écrivît une ballade.

François se mit dans le coin d'une fenêtre d'où l'on apercevait, après les arbres et les allées du parc, l'horizon bleuâtre, l'eau de Loire, les champs qui verdoyaient, le ciel, et médita ce vers dont il aurait pu faire la devise de sa vie. Dans le silence, les plumes grinçaient sur le papier. Fredet, la tête en feu, répétait en frappant du pied la mesure :

Je-meurs-de-seuf... Je meurs...

« Quoi ! s'étonna François intérieurement, qu'il a de mal ! C'est qu'il ne manque de rien, le pauvre ! Il est gras comme cochon. Quant à périr de soif, non pas... il sait où est le vin. »

Maître Astesan, qui se rongeait les ongles, s'informa s'il s'en fallait tenir aux idées générales ou, par quelque allusion, tracer un tableau de ses propres convoitises.

— Allez comme vous voudrez, lui fut-il répondu.

François se recueillit. Il éprouvait, parmi tous ces rimeurs, une impression baroque qui le gênait, mais, peu après, il commença de s'exprimer et sa première strophe lui vint avec une grande facilité. Il songeait à sa fausse existence, à ses malheurs, à la nécessité cruelle qui, toujours, au moment qu'il se croyait sauvé, le rabrouait comme par plaisir, et cela l'éclairait, le guidait, l'inspirait.

Sa seconde strophe :

Rien ne m'est seur que la chose incertaine,

il la tourna rapidement puis continua, suivant l'idée proposée par le duc, jusqu'à l'envoi où, s'adressant à Charles, il saisit l'occasion de lui redemander ses gages, précisa certains vers, en rectifia d'autres et attendit, pour remettre son poème, que ces messieurs eussent terminé.

Alors, le duc lui-même annonça la lecture et chacun écouta les fadaises dont il était l'auteur. Des « Oh ! très bien ! très bien ! Est-ce assez délicat ! subtil ! fin ! gracieux ! Que cela est joli ! » s'élevaient de toutes parts. On gloussait de plaisir. On applaudissait. On voulait que le duc relût. François était abasourdi. Tout ce fatras lui tournait l'âme, l'écœurait, l'ennuyait, lui semblait fastidieux, et il avait très peur que sa ballade, retenue pour la fin, n'obtînt aucun succès. Celle de maître Astesan pénétrant l'assistance d'un grand saisissement, il eut honte de la bêtise humaine poussée à ce degré, puis, comme le duc réclamait le silence, François prêta l'oreille et se sentit pris de stupeur.

— Ha ! grommela-t-il. Non? Ce n'est pas possible !

Fredet se rengorgeait : il avait doucement clos les yeux, se laissait bercer au rythme de ses vers et s'en délectait comme d'un régal divin.

— A mon tour, dit soudain François, tandis qu'autour de lui on n'en finissait pas d'encenser le gros homme et de se récrier. Gare ! Cela va changer.

— Écoutez donc ! jeta quelqu'un.

Je meurs de seuf au près de la fontaine
Chault comme feu et tremble dent à dent;
En mon païs, suis en terre loingtaine;
Lez un brasier frissonne tout ardent;
Nu comme ung ver, vestu en président;
Je ris en pleurs...

Il y eut un léger murmure d'approbation ; on se tourna, on regarda François.

...et attens sans espoir;
Confort reprens en triste désespoir;
Je m'esjouys et n'ay plaisir aucun;
Puissant je suis sans force et sans povoir
Bien recueilly, débouté de chacun.

— Ces vers sont admirables, dit lentement le duc.

Fredet toussota. Le duc poursuivit la lecture et à chaque

strophe il s'arrêtait, observait dans le salle l'effet qu'elle produisait, continuait; et François étonné qu'on écoutât sans rire ni se moquer eut un soupir de soulagement.

— Voyez, fit Fredet à voix basse, comme il se croit!

Mais le duc arrivait à l'envoi et François, l'attendant à ce trait :

Que sais-je plus? quoi? les gaiges ravoir.

il se troubla, car Fredet s'exclama et dit comme indigné :

— Oh! par exemple! Voilà qui gâte tout.

— Ce n'est pas mon avis, répliqua sèchement le duc. François Villon vous en remontrerait.

Puis, sur ces mots, allant vers le poète, il ajouta en le saisissant par la main :

— Laissez Fredet à sa méchante humeur : elle est trop légitime.

— Eh! Monseigneur, tenta de protester Fredet, n'êtes-vous point choqué?

— Nullement.

— Pourtant, ces gages!...

— Il les aura, fit Charles. Maître Astesan! Eh bien... maître Astesan... ces gages, vous les lui doublerez.

XVII

De son séjour à Blois, François ne conserva qu'un seul bon souvenir : celui de ce matin de mai où il quitta la ville, la bourse pleine et s'en fut joyeusement. Il était libre. Il n'avait à répondre devant personne de ses goûts, de sa fantaisie, de son humeur, de ses faiblesses. Cela l'éblouissait, lui rendait toutes ses illusions. Il marchait à grands pas, délivré des Fredet, des Astesan, du duc lui-même dont la manie des vers avait failli le dégoûter d'être poète... et sa folie — qu'il avait trop longtemps réprimée — l'emplissait de jubilation. Non. Si c'était comme ces chiens à l'attache qu'il lui fallait ronger un os, il aimait mieux n'en pas avoir et se serrer le ventre. Que lui faisait! Il avait l'habitude; au surplus, les scrupules ni la graisse ne l'embarrassaient point.

La Loire passée, il la remonta sur l'autre rive, prit à droite, s'enfonça dans les terres, alla toujours et aperçut, par la campagne, le quatrième matin, la haute flèche de la cathé-

drale de Bourges qui, sur un ciel laiteux, au loin se détachait. La route entre les blés nouveaux, les prairies arrosées de cent petites rigoles, les haies et les buissons, déroulait son ruban, se perdait, puis grimpait vers l'enceinte de la ville aux grosses tours où elle disparaissait. François resta cinq jours à Bourges, il y dépensa prudemment quelque argent, en gagna d'autre à réciter ses vers dans des tavernes et, le cœur tout content, poursuivit son chemin. L'été le trouva à Nevers, vendant aux fillettes des images que, cette fois, il se faisait payer, de la soie, des étoffes et débitant ses poésies. Il les copiait pour deux sous, apprenait à les dire et, ensuite, n'ayant pas d'itinéraire précis, repartait. Il portait sur le dos une balle comme les merciers, la dépliait dans les auberges, montrait sa marchandise, et quelquefois, lorsqu'on n'avait pas l'œil sur lui, en profitait pour emporter quelque objet.

Après l'été, vers les vendanges, François longea la Saône jusqu'à Lyon, puis le Rhône jusqu'à Vienne et, satisfait de son commerce, retourna sur ses pas, obliqua par les hauteurs, à gauche, se perdit, parcourut un chemin immense et finalement arriva à la Loire en amont de Sully. Le pays lui plaisait. Il y suivit les foires avec de faux marchands, des jongleurs, des filous, des arracheurs de dents et d'autres personnages plus ou moins pittoresques qui l'entraînaient où ils allaient et s'amusaient de ses chansons. Tout l'hiver, on le vit sur les routes, souvent las quand il avait faim et souvent plein de verve et de gentille humeur quand il avait trop bu. Sa balle ne contenait plus guère d'étoffes, de soies ou de dentelles, mais des poules, des canards qu'il avait chapardés la nuit et étranglés, des jambons, voire des peaux de lapin. Ah ! le curieux mercier que fut alors François Villon et comme il se gardait des bonnes gens, le soir, qui le priaient de montrer sa pacotille. Il répondait qu'elle était toute vendue à quelque riche seigneur, ou bien il éclatait de rire et quand l'un des clients, l'attirant dans un coin, lui demandait en grand secret combien ses poules et ses canards, il le joignait à l'écurie et s'arrangeait au mieux.

Cette existence pourtant devenait monotone au poète et il avait un grand mépris pour tous ces vagabonds qui l'avaient au début séduit et qui, maintenant, ne l'intéressaient plus. Allait-il, avec eux, longtemps errer de foire en foire, se divertir, se compromettre? C'eût été ridicule. Lui

qui fuyait Paris de crainte du Châtelet, il s'exposait ici à de plus graves dangers. Vraiment, était-il fou? Un rien, une maladresse, un mot de trop, et la prison s'ouvrait. Tête Dieu ! François eut peur. Dans ces contrées où il ne connaissait personne dont il eût pu se réclamer il se sentit déjà désigné au bourreau, et quoi qu'il prétextât, la corde au cou, pieds nus, traîné vers le gibet. Cela l'épouvanta. Il délaissa ses compagnons, leurs jeux, leurs habitudes, évita les auberges, courut de droite, courut de gauche et enfin, ne possédant plus, pour tout bien, qu'une lettre de recommandation de Charles d'Orléans pour Monseigneur Jean de Bourbon, n'eut réellement de répit que s'étant renseigné ; il entra, comme traqué, vers la fin de l'année 1459, dans la ville de Moulins.

— Hé ! là ! fit-il. Là ! Là ! je me sens mieux.

Il gagna le château, disant, à qui voulait l'entendre, qu'il arrivait de Blois et n'était pas fâché de voir si plaisante et coquette cité, avec ses murs bien hauts et crénelés, ses lourdes portes barrées de fer, son pont-levis et ses maisons de pierre aux girouettes armoriées. Tout était beau, tout le réconfortait et jusqu'à la devise du duc qui était « Espérance », le transportait de joie. Ce fut bien autre chose lorsque Jean de Bourbon, lui ayant fait accueil, il en reçut une bourse de six écus. François ne connut plus de bornes à son enivrement : il se proclama le sujet d'un homme si noble et charitable, rappela qu'il était, par son père, originaire du Bourbonnais et convaincu, peut-être, qu'en ce pays il n'avait qu'à se laisser vivre, il ne négligea rien qui pût l'en dissuader.

Or, que ce fût à Blois ou à Moulins, l'existence chez les grands comportait des obligations auxquelles François ne se pliait jamais de bonne grâce, et il s'aperçut vite qu'à défaut des Fredet, il devrait supporter le secrétaire du duc, Jean Robertet, son bailli d'Usson, Guillaume Cadier, clerc des comptes, et divers autres beaux esprits qui le traitaient de haut.

— Êtes-vous l'auteur, demandaient-ils négligemment, d'une certaine ballade que Monseigneur tient du duc d'Orléans?

— Oui, répondait François.

Jean de Bourbon lui en fit des éloges, mais, comme il était jeune et ne se dévouait pas qu'à la poésie, l'air chétif

et roué de François, sa réserve, sa dissimulation lui déplurent et il le négligea.

— Il va falloir, se dit alors amèrement le poète, que je pense à mes gages.

Hélas ! il eût souhaité n'y pas penser tout seul, car, après un long mois de maussades réflexions, il n'était guère plus avancé. Des six écus du duc, il ne lui restait rien. Un tailleur en avait eu trois pour le vêtir, un tavernier deux autres et, le dernier, François s'étant épris d'une douteuse créature, le lui avait porté. Comment allait-il faire, à Moulins, sans argent? Le malheureux n'osait trop y songer. Il passa des journées dans sa chambre, marchant de long en large, rêvassant, se creusant la tête et, par instants, composant un poème pour occuper le temps.

C'était là de bien piètres distractions, de l'avis de François lui-même qui, s'attendant à se goberger comme à Blois, vivait mal et s'efforçait, le soir, de capter l'attention du duc. Il avait dans la poche, à sa noble intention, une supplique, en vers, qu'il attendait, pour lire, le moment favorable.

Le mien seigneur

commençait-il tout bas les yeux fixés sur Jean de Bourbon.

Le mien seigneur et prince redoubté

Mais Jean parlait chasse, voyage, tournois, amour, et les gens de sa suite ne savaient qu'inventer pour le flatter, lui donner la réplique, l'amuser, le faire rire, quand, à bout de patience, François s'avança hardiment et dit :

— Si vous le permettez, je réciterai une ballade.

— Quoi? fit le duc. A quel propos?

— A propos d'un nommé Villon qui vous veut expliquer son cas.

Et il lut :

Le mien seigneur et prince redoubté,
Fleuron de lys, royalle géniture,
Françoys Villon, que Travail a dompté
A coups orbes, par force de bature,
Vous supplie par ceste humble escripture
Que lui faciez quelque gracieux prest.

— Hé, dit le duc, j'entends.

François reprit après une brève hésitation :

A prince n'a ung denier emprunté

et tandis que petit à petit sa voix s'affermissait et que Jean de Bourbon trouvait très spirituelle cette singulière demande d'argent, il dévida toute la ballade, puis s'inclinant, se retira.

— Où est-il? demandaient les dames. S'est-il sauvé?

Le duc le fit chercher.

— Maître François Villon, dit-il, ce m'est plaisir contre une requête si bien tournée et habilement faite de vous venir en aide.

— J'en ai honte, murmura François.

— Allez, lui dit le duc, remettez-vous. Je ne suis sourd qu'aux mauvais vers.

Dix écus, le lendemain, furent versés au poète. Il en resta pantois, les compta et les recompta, les enfouit dans sa bourse, puis, pirouettant sur les talons, courut se jeter aux genoux de son maître en le remerciant. Jean de Bourbon le releva et, comme François lui saisissait la main et la baisait, il lui fit sur la joue une petite chiquenaude et demanda :

— Vous plairez-vous ici?

— Monseigneur, répondit François, les croix dont sont marquées les routes n'ont point le prix de celles qui sont sur les monnaies.

— Peut-être !

— Non, non, dit-il. Éprouvez-moi.

— Nous verrons, fit le duc.

Il ajouta :

— Je sais par mon cousin Charles d'Orléans qu'on vous garde l'hiver, mais qu'au printemps il n'y faut guère compter.

— Cela dépend.

— Dans trois mois, songez-y !

— Bah ! répliqua François... C'est vrai, nous serons en avril.

— Et vous vous en irez?

— Je suis sûr du contraire.

— Mettons quatre, fit le duc.

En effet, aux beaux jours, François, qui se morfondait à Moulins, partit pour Orléans. Il espérait y rencontrer Piez Blans, avoir des nouvelles de Colin, peut-être même le re-

voir, et apprendre de sa bouche qu'il pouvait regagner Paris. Depuis quatre ans, l'affaire du collège de Navarre devait être oubliée. François le souhaitait ardemment. Il avait épuisé sa patience, et le temps qui s'était écoulé lui semblait suffisant pour qu'il retrouvât sans danger des amis et ne les quittât plus. N'avait-il pas eu tort de s'être ainsi séparé d'eux? L'incertitude où il était lui faisait négliger toute prudence. Il faiblissait, il avait hâte de se sentir les coudes avec ses anciens compagnons, de s'en remettre à eux, de partager leur sort. Durant ces quatre années, qu'avait-il accompli? Las ! Il voyait sa vie gâchée et en avait un grand dégoût. Par crainte de la Coquille, il était devenu un pauvre hère, un maraudeur obscur, pis même, une sorte de courtisan, de rimeur salarié, et cela l'humiliait. Car si jamais Colin lui demandait à quoi il s'était employé, il n'aurait rien à dire dont il pût se vanter.

A Orléans, comme il franchissait la porte, François pourtant se ressaisit. Il alla à l'auberge de Piez Blans, s'informa d'une chambre, donna un nom d'emprunt, puis voyant le patron qui n'était plus le même, ne sut que décider. En ville, il prit brusquement peur de la façon dont on l'examinait. Il se crut plusieurs fois suivi, ne se retourna pas, et vers le soir, furieux de son peu de courage, se rendit à l'adresse de la femme chez laquelle il avait autrefois passé la nuit.

Un homme vint lui ouvrir.

— Que voulez-vous? fit-il courtoisement.

François battit en retraite, mais l'autre lui barrant le passage :

— Là ! ne vous sauvez pas. Qu'y a-t-il?

— Je me serai trompé, balbutia François.

— Mais qui vouliez-vous voir?

— Non... rien.

— Çà, grogna l'homme, ne serait-ce point la Jacqueline qui habitait encore ici l'hiver dernier?

— Je ne sais pas.

— Une blonde, dit l'homme, qui eut un rire. Hein? oui? Blonde et gentille... un peu forte... Oui-dà ! Ben, faut vous expliquer. Elle est morte.

— Et les autres? demanda malgré lui François.

— Les autres? Pfft !

— Parties?

— En prison.

— Quoi ! en prison?... Vous vous moquez?

— Dame ! Elles avaient des relations avec des drôles de sires, n'est-ce pas? Des coquins. Des bandits. Des gros et importants bandits... On les a prises.

François regarda l'homme, hocha la tête d'un air de doute, puis, en silence, dégringola les escaliers et se retrouva dans la rue.

— Dieu m'aide ! soupira-t-il en longeant les boutiques sans s'apercevoir, cette fois, qu'il était tout de bon suivi. Je me suis mis en un guêpier et il m'en faut sortir.

A l'auberge, il dîna de mauvais appétit, se coucha de bonne heure, dormit mal, et résolu, dès le matin, à déguerpir, paya son dû et s'en fut rapidement. Il lui semblait còtoyer un abîme. Ses jambes tremblaient. Son regard n'osait s'attacher sur personne et un bourdonnement insupportable lui vibrait aux oreilles.

— Le mieux, estima-t-il, serait d'aller à Montpipeau.

Il connaissait la direction et déjà, sans hésitation il gagnait la poterne quand l'homme qui lui avait appris la veille que la Jacqueline était morte, le rencontra, comme par hasard. Il reconnut François, alla vers lui la main tendue, mais François l'évita si sottement que l'autre, sans dire mot, lui emboîta le pas.

— Ah ! cette fois, songea rageusement le poète, si j'échappe, ce sera miracle.

L'homme ne le quittait pas. François le sentait derrière lui et une terreur abjecte l'envahissait. Pourtant, après le pont et la grosse arche humide et suintante des tours où s'encadrait le paysage, la route, au clair soleil, s'ouvrait. Mais il fallait franchir cette arche, passer ce pont. François frémit. Il avança parmi des femmes qui portaient des paniers sur la tête, des artisans, des paysans conduisant des carrioles, quand un sergent, à qui quelqu'un venait de faire signe, l'arrêta et demanda où il allait.

— A Blois, dit-il.

— Attendez, fit une voix qui glaça François d'épouvante.

Il se retourna. C'était l'homme et il ordonna au sergent de le suivre en entraînant François.

— Mais, protesta l'infortuné, je ne veux pas. Vous n'avez pas le droit... Non. Non... Que vous ai-je fait? Voyons... Eh bien ! répondez-moi au moins... Je n'ai rien fait... Où donc me menez-vous?

Le marché à la Poulaille avec sa foule, ses établis et son haut bâtiment qui en flanquait tout un côté de sa sinistre masse, apparut. François comprit. Il se débattit, supplia le sergent, cria, se laissa choir. On le traîna jusqu'au porche de la prison, on le poussa dans une pièce basse et là, comme il ne cessait d'appeler, deux geôliers le saisirent et le rouèrent de coups.

— Est-il calmé? vint alors s'informer un grand diable.

— Grâce! supplia François.

— Hé, grâce de quoi, je ne l'ai pas touché. Est-il bête! Allons! Marche, à présent!

Il le conduisit tout en bas dans un caveau, l'y fit entrer de force, puis, de derrière la porte, lui déclara qu'il eût à se tenir tranquille s'il ne désirait point une nouvelle correction.

— Par pitié, gémit le poète. Oh! par pitié. Parlez-moi. Dites-moi pourquoi je suis ici... Hein?... Oui... pourquoi? Que me veut-on? Que va-t-on faire de moi?

Durant trois jours, François se lamenta, car il ignorait la raison pour laquelle il était enfermé, mais quand on l'eut mis en présence des compagnes de la Jacqueline, qui, aussitôt le reconnurent et déclarèrent toutes deux l'avoir reçu avec Piez Blans et un autre garçon, il éprouva un si grand désespoir qu'il crut sa dernière heure venue.

C'était le 19 juin 1460. Le lendemain il fut interrogé sur les dires des fillettes et confronté de nouveau avec elles, qui maintinrent leurs dépositions et opposèrent à ses dénégations un silence absolu. Comme il niait toujours, on le mena à la question et il avoua. C'était vrai : il avait passé la nuit dans leur maison et Piez Blans l'avait ensuite quitté, de même que l'autre qu'il ne connaissait point. Il pleurait à chaudes larmes en révélant ces choses. Il demandait pardon et le greffier, qui écrivait à la lueur d'une méchante flamme, devait à tout instant lui rappeler d'aller moins vite pour rédiger sous sa dictée l'acte de déclaration. Puis cet acte lui fut lu et François dut signer. Mais on le tourmenta encore, à propos de Piez Blans, les 23 juin et 2 juillet, jusqu'à ce qu'il eût conté ce qu'il savait sur lui.

— Je suis perdu, se disait douloureusement le poète. Dieu m'abandonne. Ils me pendront. J'aurai beau faire. Ah! François, mon petit François, tu ne vas pas peser beaucoup au bout d'une corde. Mort ou vif, à peine plus lourd... à peine plus sage...

Il avait des frayeurs atroces qui le tenaient suant, tremblant de fièvre des nuits entières, ou bien il appelait, se traînait, se roulait par terre, sanglotait, parlait à d'invisibles personnes, s'exaltait, attendait le bourreau. A certains moments, il priait Notre Dame de l'assister à l'heure de sa mort et un grand calme le visitait. A d'autres, il se répandait en injures, et quand un bruit de pas résonnait sourdement dans l'étroite galerie qui menait aux cachots, il criait, avec épouvante :

— Est-ce pour moi?

— Oui, répondit un jour le geôlier. François Villon, viens. Tu seras content.

— Au nom de Dieu, lui dit François, c'est mal de vous moquer ainsi.

— Eh ! viens d'abord.

— Quoi?

— Tu es libre, expliqua le geôlier. Le duc Charles d'Orléans, la duchesse et la petite princesse Marie sont arrivés ici, hier, et ont levé les peines dans les prisons.

François dut s'appuyer au mur tant cette nouvelle le bouleversait, puis il suivit le geôlier en silence et, durant les formalités de son élargissement, se tint debout, très pâle, ne sachant s'il rêvait. Dehors, il vit la ville pavoisée, entendit des cloches, fut entraîné par une foule en liesse chantant : « Noël ! Noël ! » en l'honneur du duc Charles et, tout transi encore par le froid du cachot, se trouva sur une place où des jeunes filles jetaient des fleurs et des archers faisaient ranger les gens qui, arrivant de tous côtés, se pressaient dans l'espoir d'admirer le cortège. Jusqu'au soir, François se laissa promener par la foule et aperçut, à diverses reprises, la petite duchesse Marie qui, très grave, habillée d'une longue robe de soie et d'or à traîne, envoyait des baisers. C'était une enfant de trois ans. François se rappela qu'elle était née le jour qu'il était arrivé à Blois et il se dit qu'elle lui avait dejà deux fois sauvé la vie. A cette idée, il exulta, dansa, chanta Noël comme tout le monde et, certain que la Providence se révélait à lui par la présence de cette enfant, rédigea, à sa gloire, un poème où il montra ses connaissances et demanda de la servir.

— Je vous dois, balbutia-t-il le lendemain en se prosternant devant elle, ainsi qu'à Monseigneur votre très noble père, de voir la claire lumière du jour et vous supplie en

quelques fonctions que ce soit, de me prendre à vos gages, car vous n'aurez jamais plus empressé que moi.

— Mais, fit le duc, ami François, je vous aurais bien volontiers gardé.

François se releva et dit :

— J'étais fol, Monseigneur. Je ne pouvais tenir en place.

— Et maintenant?

— Voyez comme je suis, répondit-il amèrement.

Charles d'Orléans le regarda, hocha la tête et, le menant à part, lui remit cinq écus, puis, comme François le remerciait et s'informait respectueusement de ce qu'il décidait :

— Allez à Blois, dit doucement le duc. Nous y serons dans une semaine et, alors, si je vous puis aider, par Dieu, je m'y engage, car il n'en est que temps.

XVIII

Deux mois plus tard, ce n'était pas, hélas, à Blois, parmi les courtisans du duc ni dans sa riche demeure, que François appréciait les plaisirs de la vie, mais à Meung, dans les fers, sur les dalles d'un cachot. Il n'avait pas su repousser la tentation, s'était enfui à Montpipeau où Colin, qui tenait le pays, l'avait, le premier, reconnu. François se rappelait comment, en le voyant, cet homme si rude s'était jeté à sa rencontre, puis l'avait informé de la mort de Régnier ; on l'avait pris, jugé, pendu, voilà trois ans, et ses sœurs, qui s'étaient employées à obtenir des lettres de rémission, n'avaient pu le sauver. Régnier se balançait à la potence lorsqu'elles se présentèrent ou plutôt, on s'était dépêché de le confier au bourreau et quand, le lendemain, les malheureuses revinrent et produisirent leurs lettres, on répondit qu'elles allassent voir au gibet neuf de Montigny si leur frère y était.

— Ha ! s'était écrié haineusement Colin, crever n'est rien, mais quand on pourrait s'en tirer, être expédié comme ça, lâchement, par derrière... *By God!*

François se rappelait encore la façon dont Colin plaçait ses hommes le soir, pour attaquer les voyageurs. Il avait assisté à plusieurs agressions et s'était de lui-même proposé, certaine nuit, à transporter deux cadavres derrière un mur. Ensuite, errant par le pays, il avait découvert à Baccon, sur

la route de Paris, une église, s'y était introduit... Cette église, François la maudissait. Sans l'appât des calices, des vases d'or, des burettes, des chapes, des coffres bien garnis, il n'aurait point été jeté en cette basse fosse de Meung et Colin, lui non plus, n'aurait sans doute pas été pris. C'était pour leur très grand malheur qu'ils en avaient forcé la porte, car si François s'était sauvé, il avait eu la certitude qu'il n'échapperait pas. Huit jours durant, il avait fui, ne sachant guère où se réfugier en cette région qui lui était peu familière. Traqué de tous côtés, il s'était rabattu vers les bois, n'en osant point sortir, quand un soir, rencontrant un des hommes avec lesquels il avait opéré à Baccon, il l'arrêta, lui demanda sa route.

— Par là, dit l'homme, tu vas à Meung.

— Eh bien?

— J'en viens : le pont est surveillé.

— Et après Meung?

— C'est Orléans.

François fit la grimace.

— Passé le bourg, reprit alors son interlocuteur, si tu regardes à l'avancée du bas chemin qui descend vers la Loire, il y a... le gibet.

— Quoi, le gibet?

— Colin!

— Que veux-tu dire?

— Oh! c'est lui, j'en suis sûr. Tu peux y aller voir. Mais sois prudent, si tu tiens à ta peau. Ne t'arrête pas.

François, à toutes jambes, s'était porté vers Meung et, comme la nuit tombait, y avait découvert et reconnu Colin, roidi, tout noir, à la potence, le col rompu. Il pendait là, inerte, parmi cinq ou six autres, les yeux gonflés et clos, la bouche emplie de mouches, les narines dilatées et sous la longue chemise, le ventre énorme. François s'en était approché, il lui avait parlé, comme s'il eût pu l'entendre, l'avait touché, puis brusquement, n'ayant point vu venir deux hommes d'armes, s'était senti saisi, jeté par terre, ligoté, bâillonné et entraîné vers le château.

Ah! que de fois, depuis cette heure tragique, François avait revécu mentalement la minute où Colin lui était apparu! Il y pensait sans cesse. Il était sous le coup d'une terrible émotion. Colin pendu, Régnier pendu, il restait le dernier des trois jusqu'à ce que son tour de périr par la

corde vînt. C'était fatal. Chaque fois que la porte du cachot s'ouvrait, François regardait entrer le moine qui lui portait, tous les deux jours, une petite miche de pain et une cruche d'eau, et demandait :

— Sera ce bientôt?

Mais le moine ne répondait pas. Il s'en allait, fermait une seconde porte en haut des escaliers de la tour des prisons, et la lumière, qui avait un moment filtré entre les murs, s'éteignait. François se mettait à manger. Accroupi sur les chaînes qui le serraient aux pieds, il mâchait lentement son pain noir, réfléchissait.

Il n'avait aucune peur de mourir, il était prêt. Il songeait à ses deux amis. Et cependant... Non. Non. Ce n'était pas la peur. C'était de vivre ainsi dans l'ignorance qui le faisait quelquefois s'agiter, perdre courage.

Il fut un matin mené, les grésillons aux doigts, en une grande salle où l'official l'interrogea sur l'affaire de l'église de Baccon et la part qu'il y avait prise. François répondit loyalement. Mais l'official lui demanda s'il n'était point de la Coquille et il s'en défendit avec tant d'insistance qu'on le somma de dire la vérité, s'il ne voulait point empirer son cas. François déclara qu'il ignorait ce dont on lui parlait.

— Réfléchissez, fit doucement l'official. Au point où vous en êtes, cela n'a plus grande importance. Eh bien?

— Non, dit François.

— Vous avez tort, reprit toujours très doucement maître Étienne Plaisance. On peut vous obliger à parler.

— Mais je vous jure...

— Ne jurez pas!

Et tout à coup, changeant de ton :

— Oui ou non, vous déciderez-vous?

François baissa les yeux :

— S'il s'agit, murmura-t-il d'avouer selon vos intentions, j'y suis prêt. Mais de grâce, informez moi d'abord de ce qu'il faut répondre.

— Vous voilà raisonnable, déclara l'official qui sortit d'un dossier certaine déclaration faite en juillet dernier, à Orléans, et signée de François. Toutefois, au sujet de Piez Blans, ici nommé par vous (et il fit signe aux tourmenteurs d'approcher), je dois savoir où vous le pourriez joindre.

— Maître! balbutia François.

— L'ignorez-vous?

— Oh ! par pitié, gémit le malheureux, vous n'allez pas me pousser jusque-là !... Je n'ai jamais rencontré Piez Blans qu'à Orléans, un soir, avec Colin. C'était en une auberge désignée sur cet acte, puis il nous a conduits en une maison qui est également désignée... C'est tout... oh ! oh ! je vous en prie... Au nom de Dieu, faites s'éloigner ces hommes... je ne sais pas... je ne pourrai rien vous apprendre...

Il voulut se jeter aux pieds de maître Étienne Plaisance, tant il avait l'horreur de ce qui l'attendait, mais déjà, sur un geste de l'official, on empoignait brutalement François, on le couchait sur un tréteau, on lui liait les bras, les jambes, on le hissait.

— Par Dieu ! supplia-t-il... Maître !

Son corps craqua, s'étira, s'allongea et il poussa un cri. C'était abominable. A mesure qu'il s'élevait, il lui semblait que tout se déchirait en lui, se brisait. Les muscles. Les os. Il avait aux pieds un poids qui le retenait par en bas et ce poids, cependant, ne touchant plus le sol, montait peu à peu avec lui.

— J'ai mal, sanglotait-il... j'ai mal... Oh ! oh !... Oh ! mal... mal... Si mal... Au secours !

Ses poignets, attachés à la corde qui lentement le soulevait, lui cuisaient comme du feu, il sentait ses dix doigts gonflés à éclater. Sa tête aussi. Rentrée entre les deux épaules, il avait l'impression que le sang l'emplissait à la rompre. Il étouffait : il avait devant les yeux un voile ; dans les oreilles un martèlement sourd qui maintenant s'accélérait, et sur la langue, comme de la terre. Savait-il? Il souffrait à hurler. Sans arrêt, de tout son pauvre corps hissé par la poulie, disloqué fibre à fibre, nerf à nerf. Il n'était que torture. Chair déchirée, travaillée, triturée jusqu'au profond d'elle-même, terriblement, minutieusement, et il jeta une dernière plainte atroce, s'évanouit, se retrouva dans son cachot avec quelqu'un à son côté :

— Là?... Qui êtes-vous?

C'était le moine.

— J'ai soif, dit faiblement François.

Il dut boire à la cruche et soudain, se rappelant ce qui s'était passé, il regarda ses mains l'une après l'autre, un grand moment, se tâta, ferma les yeux, retomba sur la paille.

— Vous auriez répondu à la question de maître Étienne

Plaisance, dit tranquillement le moine, vous vous en seriez mieux porté.

— Non... laissez-moi...

— Cela pourtant n'était point grave. Mais voilà. On vous a mis à la gehenne de la poulie et il faudra qu'on recommence, car vous n'avez rien dit...

— Il fait froid, se plaignit François.

— Bien, bien, comme vous voudrez, grogna le moine. On vous laisse cette semaine, puis, n'est-ce pas? vous remonterez là-haut?

— Mais partez, dit François, partez. Allez-vous en.

Le surlendemain, comme le moine lui apportait du pain et de l'eau fraîche, il lui demanda brusquement s'il faisait beau dehors.

— Occupez-vous plutôt, conseilla l'autre, d'un air bourru, de maître Étienne Plaisance.

— Oh! dit François, sans doute, il me tourmentera.

— Eh bien, vous pourriez l'éviter.

Pour toute réponse, François se retourna contre le mur, et, comptant qu'il avait quatre jours avant de comparaître devant l'official, se dit que, du moins, il vivrait jusque-là. Un revirement complet s'était fait en lui depuis qu'il avait tant souffert. Il ne pensait plus à la mort. Au contraire. Un vague espoir le soutenait. Il songeait qu'à subir la question, il en arriverait peut-être, d'une semaine sur l'autre, à éviter la corde pourvu que ces messieurs montrassent quelque entêtement. Il suffisait de ne point leur céder, puis d'obtenir à force d'endurance qu'ils le laissassent en liberté se renseigner sur l'endroit où habitait Pied Blans. Des idées saugrenues lui troublaient la raison, l'obsédaient, mais quand on le rapporta, la seconde fois, de la torture, il rendait le sang par les oreilles, le nez, la bouche et il se crut bien près de trépasser. La troisième fois, il demeura plus de neuf heures évanoui, seul, dans l'obscurité de son affreux cachot, tremblant de fièvre, le corps brisé, à demi mort. Il n'était plus reconnaissable. Étendu sur les dalles, il pleura toute la nuit, haineux, désespéré, mais alors on cessa ces supplices inutiles, on parut l'oublier, on le laissa cinq jours sans nourriture, sans nouvelles d'aucune sorte et lui qui, par miracle, était encore vivant, remerciait le ciel de l'avoir soutenu. Bientôt, il ne fut plus que l'ombre de lui-même, mais cette ombre se mouvait, se traînait, respirait.

Cette ombre ne voulait pas mourir ; elle luttait, elle se cramponnait à la vie et quand l'espoir, à certains moments, follement l'emportait, elle s'écriait dans un poème :

Aiez pitié, aiez pitié de moy.

Jamais encore, pas même à Orléans où il avait connu les pires angoisses, il ne s'était senti plus misérable. Et cependant, en cette basse-fosse où maître Étienne Plaisance le reléguait afin de lui arracher quelque jour les précieux renseignements qu'il le croyait susceptible de fournir, François reprenait le dessus. La sorte de délire que procurent la faim, la fièvre, les privations, lui inspirait des vers qu'il se récitait à voix haute, dix ou vingt fois de suite, pour s'en bien souvenir. Fait étrange. Ce délire se manifestait par une humeur narquoise, débridée, capricieuse qui lui dictait à cette morose demande :

— D'où vient ce mal?

cette réponse pleine de fantaisie :

— Il vient de mon malheur.
Quand Saturne me feist mon fardelet
Ces maulx y meist, je le crois.
— C'est foleur,

s'indignait l'âme en ce curieux débat que le poète avait imaginé sous une forme de ballade entre l'esprit et la matière :

Son Seigneur es et te tiens son varlet
Voy que Salmon escript en son rolet :
« Homme sage, ce dit-il, sa puissance
Sur planctes et sur leur influence ».
— Je n'en crois rien, tel qu'ils m'ont fait seray.
— Que dis-tu?
— Dea. Certes, c'est ma créance.
— Plus ne t'en dis.
— Et je m'en passeray.

Le trait mordant, le mot juste, la verdeur des ripostes, le rythme, le caractère, tout y était. Tout, en ces vers, portait la marque de François Villon et quelquefois, il en était prévenu, au milieu de ses maux, comme par un feu subtil qui se répandait et brûlait dans ses veines et l'arra-

chait à la réalité. Oui, c'était lui, sans feinte aucune ni dissimulation, prompt à la repartie, se gaussant des conseils qu'on lui pouvait donner et répondant invariablement à la fin de chaque strophe :

Et je m'en passeray!

Cependant, était-il sûr de rien? La potence attendait sa proie et François en arrivait toujours amèrement à se dire qu'il lui faudrait un jour tendre le col à l'affreux nœud coulant, puis, d'un coup projeté dans le vide par les soins du bourreau, gigoter comme tant d'autres, se trémousser avant la suprême contraction. Dieu puissant, c'est de cela surtout qu'il se serait passé! Il ne craignait pas autre chose, quand un matin, des bruits de pas le tirèrent du repos. Il frissonna, prêta l'oreille. Des portes que l'on ouvrait dans les cellules voisines, des chaînes qu'on détachait lui firent dresser d'horreur le poil sur tout le corps et il s'agenouilla, écoutant les allées et venues du moine criant d'une voix forte d'avancer :

— Dépêchez, grondait-il en appelant les prisonniers qu'il dirigeait vers la sortie. Firmin Mahaut! Antoine et Nicolas Camuse! Lemercier!

François se mit à geindre.

— Et vous aussi, lui dit le moine en pénétrant dans son cachot. Relevez-vous. Dieu vous fait grâce.

— Comment?

— Il a conduit à Meung le roi de France.

— Le roi Charles?

— Hé non. Louis onzième, fit le moine, car le roi Charles est mort et Louis lui succède. Allons, venez. Remerciez le ciel.

François gagna la cour où les sergents poussaient en un coin les malheureux rendus à la lumière et qui, n'osant encore trop s'éjouir, se regardaient et ne se parlaient pas :

— Dieu est bon, dit alors l'un des prisonniers.

Tous ensemble répétèrent machinalement cette phrase, puis, comme le moine ayant vidé la basse-fosse, apparaissait, relisait la liste qu'il tenait à la main, ils avancèrent et se rangèrent, attendant qu'on les délivrât.

François se tenait au milieu de la cour. Il suffoquait. Il contemplait deux tours, trapues et rondes, un haut clocher pointu et hérissé à ses quatre angles de clochetons, les

murs nus de l'enceinte, la porte, le pont-levis abaissé sur les douves, et il fallut qu'un des sergents, stupéfait de le voir, s'approchât et lui dit :

— Eh bien, l'homme, qu'attends-tu?

XIX

François partit tout effaré. On lui avait remis une lettre qui lui permettait, sans craindre l'official, d'aller, d'avancer doucement, comme un vieux, sur la route, de geindre à petite voix, de s'arrêter pour regarder le ciel, les arbres, les taillis, les oiseaux. Il faisait beau. Un clair soleil d'automne traversait les branchages, dorait les cimes à demi dépouillées et l'atmosphère avait un goût profond de mousse, de lichen, de terreau. Parfois, une feuille dégringolait ou c'était des marrons qui, brusquement, comme des pierres, heurtaient le sol, rebondissaient, fusaient au loin.

François longea un bois, le dépassa et, par les champs, il vit des paysans qui déjà commençaient de labourer la terre, mais Dieu, qu'il avait mal ! Ses pauvres pieds, bandés et protégés par d'infâmes chiffons trouvés dans une ornière, le portaient douloureusement. Ses articulations durcies craquaient. Ha ! il était bien temps qu'on eût mis fin à son supplice ! Quelle générosité ! On l'avait pris, trois mois de ça, en pleine force, et on le renvoyait, usé, fini, délabré, lourd de fièvre. A quoi était-il bon? Sa vie était brisée. Il toussait. Il avait chaud et froid. Il suait. Il claquait des dents et l'idée de Paris, qui aurait dû le ranimer, ne lui causait ni joie, ni déplaisir, mais le frappait uniquement par la distance dont il s'en trouvait éloigné.

Pourtant, c'était vers Paris qu'il se dirigeait ; son unique effort, péniblement, y tendait à chaque nouvelle et longue journée de marche qui le laissait, le soir, exténué de fatigue et de faim. Il serait mort sans la pitié des gens. On lui donnait. Il était dans une telle détresse qu'avant même qu'il tendît la main, dans les villages, les femmes souvent lui remettaient quelque morceau de pain ou une pièce de monnaie, puis, s'informant où il allait, hochaient la tête.

— Vous n'y êtes point encore ! estimaient-elles.

Certaines, à qui François demandait son chemin, le lui indiquaient d'un grand geste, en silence, puis le regardaient

s'éloigner, toutes saisies, car il les effrayait. Le soir, il dormait dans des granges, quand on l'y acceptait, sous les porches des maisons, dans les trous qu'il voyait dans les meules et où des vagabonds avaient passé la nuit. Il faisait chaud, là, dans la paille. François s'y sentait divinement, et le lendemain, au tireli des alouettes, il s'éveillait, se remettait en route, et s'étonnait d'être moins abattu.

C'était Paris, jugeait-il, qui agissait sur lui. Il y pensait à chaque instant, comme à son seul refuge, et, petit à petit, en effet, il recouvrait des forces. En sept jours, il fournit un parcours qu'il n'eût point supposé. Cela lui rendit son entrain. Il souriait aux gens, dans la campagne, les saluait, puis, quand il en avait reçu l'aumône, remerciait et s'écriait :

— Dieu vous préserve jamais d'avoir affaire à Mgr d'Aussigny. Croyez-moi. Il vous en souviendrait.

Et, sans s'expliquer davantage, il poursuivait son chemin, parlant tout seul, se répandant en soupirs et en gémissements pour oublier tout soudainement ses maux et constater qu'ils étaient, grâce à Dieu, finis.

« Ha ! François ! François ! se disait-il. Tu as trente ans et tu en sais plus long par folie et péché que d'autres qui ont étudié dans les livres. Tu es savant d'expérience. Va doucement, ami. Va prudemment. »

Un soir, monologuant ainsi, il en eut un chagrin profond, car il pensa qu'il n'était rien, qu'il n'avait rien, que Colin et Régnier étaient morts. Cette idée le désespéra. Sans amis, quel plaisir, désormais? Quelle raison même de vivre? Il se rappela la potence de Meung, Colin, son ventre énorme, le cachot dans la tour, l'official, les tourments qu'il avait endurés et, loin de s'estimer heureux d'être encore de ce monde, tomba dans le découragement. A quoi bon retourner à Paris où l'existence qui l'attendait, par avance, l'affligeait. Qu'espérait-il? Son oncle le recevrait à contre-cœur. Sa mère, la pauvre, lui reprocherait sa conduite. Elle le lasserait. Était-ce la peine de se hâter pour eux? François se lamenta. Et que rapportait-il après cinq ans d'absence? Rien. La peau et les os. Et la peau, même, ne valait pas grand'chose. Lui qui aurait aimé de revenir avec, au moins, quelque prestige, il n'en avait aucun, même à ses propres yeux. Hélas ! C'était sa punition. Toutes ses fautes, ses erreurs, ses faiblesses se levaient devant lui, l'accusaient comme à un tribunal, l'écrasaient de leurs preuves, lui

reprochaient d'avoir toujours cédé à sa mauvaise nature et, en lui-même, il leur donna raison.

C'est alors que François, pour se justifier, se prouver qu'il n'avait pas en vain couru les routes, souffert, aimé, pleuré, gémi, flairé la corde et mérité peut-être qu'on le lui pardonnât, eut la pensée de composer un long poème à l'excuse de sa vie. Les *Lais* n'étaient qu'une fantaisie et, vraisemblablement, nul ne s'en souvenait.

— Je ferai mieux, se promit-il. Avec mon sang, ma chair. Tel que je suis, me souvenant de tout...

Et aussitôt il commença, cherchant ses mots et la cadence :

En l'an trentiesme de mon âge,
Que toutes mes hontes j'euz beues,
Ne du tout fol, ne du tout sage
Nonobstant maintes peines eues,
Lesquelles j'ay toutes receues
Soubz la main Thibault d'Aussigny
S'Evesque il est, Seignaut les rues,
Qu'il sort le mien je le regny...

Les vers chantaient, se pressaient sur ses lèvres, trouvaient leurs rimes, créaient leur forme en un envol soudain mesuré, calculé, comme s'ils eussent attendu ce merveilleux instant pour s'appeler l'un l'autre, se répondre, palpiter dans le rêve et de très loin, se faire le signe qu'ils s'étaient reconnus.

— Ah ! poursuivait François, ce Thiébault de misère !

Monseigneur n'est ni mon evesque,
Soubz luy ne tiens s'il n'est en friche.
Foy ne luy doy n'hommage avecque.
Je ne suis son serf ni sa biche,
Peu m'a d'une petite miche
Et de froide eau tout ung été
Large ou étroit moult me fut chiche,
Tel luy soit Dieu qu'il m'a esté.

Et le poème se modelait, prenait corps. Un rythme secret y circulait, comme dans un coquillage le bruit frais de la mer, l'animait, le portait et François lui imprimait le mouvement subtil dont il frémissait en son âge, l'accentuait, le contenait, puis, emporté lui-même, de strophe en strophe, par la conception de l'ensemble, en fixait l'étendue et la distribuait.

Cependant il allait sa route et, par contraste avec ce Thiébault d'Aussigny qui l'avait abreuvé d'eau claire en la basse-fosse de Meung, l'image d'un franc buveur lui vint à la mémoire. C'était celle de feu Jean Cotard. François l'évoqua, l'exalta pour opposer à l'eau le vin, et soudain il se sentait ragaillardi. Mais où diable était-il? A perte de vue, un paysage coupé de petits bois, de prairies, de cultures, s'étendait. Le soir tombait. Le brouillard, dans les creux, tissait ses molles toiles d'araignée et au ciel une étoile, la première des belles nuits d'automne, scintillait. François hâta le pas. Il était gai. Il éprouvait comme une détente heureuse, et la tête légèrement lui brûlait.

— J'écrirai tout à l'heure ce débit, se dit-il. Il n'est pas mal.

En l'an trentiesme de mon âge
Que toutes mes hontes j'euz beues.

Parbleu ! Bues à plus soif ou dans les linges de la torture. Mais non... Non, non ! Laissons cela. J'ai faim.

Il arriva à la nuit noire, en une auberge de peu de mine où on le fit tenir debout près de la porte, car à la table, un gros seigneur, parmi ses gens, mangeait.

— Chacun selon sa bourse, dut constater François qui regarda la nourriture d'un œil d'envie et en aspira le fumet. S'il en reste, ce sera mon tour...

Il attendit ainsi plus d'une heure, sans se plaindre, puis l'aubergiste ramassa dans une écuelle un peu de pain, de lard et de fromage, la lui jeta comme à un chien, se fit payer et le poète s'assit.

— Aurai-je ce doigt de vin? demanda-t-il, voyant qu'un des dîneurs n'avait point achevé son verre.

On lui poussa le verre, sans seulement répondre.

— Oh ! merci, merci bien, dit François.

Quelle aubaine ! C'était plus qu'il n'avait espéré. Ce vin. Cette pleine écuelle de débris. Par exemple ! Il en avait pour son argent et Dieu ne l'avait pas tout à fait renié. François ne lui devait-il pas ce commencement de poème qu'il méditait accoudé à la table, maintenant qu'il s'était restauré et que dans la haute cheminée une flambée pétillait et jetait au plafond une lueur d'incendie? Poète, il ne devait éprouver de plus complète satisfaction qu'à bien tourner les vers. Et, cette satisfaction, il la goûtait dans

toute sa plénitude. Il en avait presque un enivrement, quoique en lui-même, pensant à ce seigneur dont il venait d'achever les miettes du repas, il se dit que peut-être, si les grands ne mettaient point tant d'intervalle entre leurs précieuses personnes et les gueux affamés, ces derniers n'en seraient point souvent réduits à prendre de force pour se nourrir. Une historiette qu'on lui avait jadis contée du grand Alexandre secourant un pirate et en faisant un homme de bien en lui donnant de quoi vivre comme un autre, le plongea dans les réflexions. Il la commenta en trois strophes, puis murmura les yeux éblouis par la flamme :

Si Dieu m'eust donné rencontrer
Ung autre piteux Alexandre
Qui m'eust fait en bon eur entrer
Et lors qui m'eust veu condescendre
A mal, estre ars et mis en cendre,
Jugié me feusse de ma voix.
Nécessité fait gens mes prendre
Et faim saillir le loup du bois.

C'était vrai. Lui qui n'avait toujours dû compter que sur la chance et trop souvent l'aider pour qu'elle daignât le secourir, il n'était point mauvais au fond, ni indigne de pardon. Certes non. Il soupira. Il se souvint de sa jeunesse, du temps perdu, des fâcheuses fréquentations qui l'avaient entraîné à mal faire, et il reprit avec mélancolie :

Je plaings le temps de ma jeunesse
Auquel j'ay plus qu'autre gallée
Jusques à l'entrée de vieillesse
Que son partement m'a célé.
Il ne s'en est à pié allé
N'a cheval : hélas! comment don?
Soudainement s'en est vollé
Et ne m'a laissié quelque don.

Allé s'en est et je demeure
Povre de sens et de savoir,
Triste, failly, plus noir que meure...

Oui. Et à qui la faute? s'interrogea-t-il. Il ne pouvait que constater le navrant résultat de ses nombreuses folies, s'en repentir. François n'avait rien oublié, mais il n'avait

pas le cœur trop endurci, car après un long moment où son passé lui apparut, il poursuivit :

Hé! Dieu, si j'eusse estudié
Au temps de ma jeunesse folle
Et à bonne meeurs dédié
J'eusse maison et couche molle.
Mais quoy? je fuyoie l'escolle
Comme fait le mauvais enfant.
En escripvant cette parole
A peu que le cuer ne me fent.

Il avait demandé de l'encre, du papier et, tout seul à la table qu'une servante débarrassait, sa plume courait avec un grincement.

— C'est assez, dit alors l'aubergiste. Qu'écrivez-vous?

— Rien, répondit François.

— Eh bien, allez ailleurs !

Le poète enfouit dans une poche les feuillets qu'il venait de noircir, se leva ; sortit, gagna les champs et, possédé par un immense besoin de se détendre et d'aspirer l'air pur à pleins poumons, il marcha une partie de la nuit, ombre heureuse, délivrée de la pesanteur, aérienne, inspirée. Tout lui parlait ; les étendues obscures bordant la route, les bouquets d'arbres dressés décharnés, sur le ciel, les basses toitures luisantes à la clarté laiteuse, douce et froide de la lune et, là-haut, ce fourmillement d'astres qui emplissait la voûte céleste où la vue s'abîmait. François ne savait pas. Il écoutait et, par delà l'horizon noir, plongeait si loin hors des réalités, qu'en même temps qu'il entendait une voix intérieure répondre à la suave et profonde harmonie universelle, il voyait ses années passées dont il se lamentait et mille autres effacées avant lui, dispersées, émiettées et à jamais détruites. Alors il se souvint de la ballade qu'il avait composée pour vendre aux paysans des images et il la récita, saisi d'un grand frisson, il la cria aux pierres et aux étoiles, comme il l'avait fait à ces êtres et pas plus qu'autrefois personne ne souffla mot. Pourtant, c'était du fond de l'âme, de toute sa pauvre fragilité, qu'il demandait :

Dictes moy où n'en quel pays
Est Flora, la belle Romaine,
Archipiada ne Thaïs
Qui fut sa cousine germaine

Echo, parlant quant bruyt on maine
Dessus rivière ou sus estan,
Qui beaulté ot trop plus qu'humaine
Mais où sont les neiges d'antan!

Qui le savait? Où? En quels lieux? Il croyait les connaître, mais la voix qui était en lui disait « non » quand il l'interrogeait, et toutes ces choses qui l'entouraient et qui l'instant d'avant avaient paru lui révéler le mystère de leur existence, toutes ces choses se taisaient, devenaient sourdes, distraites, impénétrables. Ah ! Il avait la fièvre. Pourquoi cela? Pourquoi ne répondaient-elles pas? Était-ce folie? Il s'arrêta, courba le front, attendit, puis à la fin, las, déprimé, s'assit à l'abri d'une haie et s'endormit sur un amas de feuilles mortes en songeant qu'elles aussi, pour un temps, goûtaient quelque repos, mais que demain le vent à son caprice les promènerait plus loin en fantasques et plaintifs tourbillons.

C'était le sort commun. Lui-même, en reprenant sa route dès l'aube, n'était-il point chassé d'ici et de là par cette humeur inquiète qui faisait son malheur? Bien sûr ! Et il n'y pouvait rien. Il devait se plier à ses pires fantaisies, sauter, courir, tomber, se relever, Dieu sait souvent en quel état ! sauter encore, courir encore, tomber encore, tomber toujours. Patatras ! quelle misère ! Il en fut consterné, mais il se reprocha de se tourmenter de la sorte, sourit, fit une gambade, éclata d'un brusque et très grand rire ; il était arrivé à Chartres.

— Me voici en bonne voie, se dit-il.

Le pauvre ! Il dut à Chartres se mettre aux gages d'un écrivain public pour gagner quelques sous, et cela le retint une semaine dans la ville où, par malheur, le soir, il voyait sur les portes des fillettes lui faire signe d'écouter. François avait beau lutter. Un mal mystérieux le rongeait, l'obligeait à ralentir le pas, à répondre honteusement à ces appels qui s'adressaient au premier homme venu...

— Seigneur, qui suis-je? Enseignez-moi ! suppliait-il parfois. Je ne me connais pas. Je souffre et j'ai honte, et il me faut pourtant vous offenser.

Or, ces plaintes ne l'apaisaient pas et il se voyait entouré de vices qui — quoi qu'il fît — l'avaient toujours séduit et entraîné. C'était sa gloutonnerie, ses mensonges, ses vio-

lences. sa luxure, sa paresse. Il avait beau s'en détourner. La Gloutonnerie disait : « Tu m'as toujours chérie comme il convient. Boire et manger. Plus que boire même. T'enivrer. Rappelle-toi ! » Et ses Mensonges : « Nous t'aidions quand ton oncle te demandait où tu passais les nuits, François ! quand tu répondais à ta mère. Pourquoi nous reprocher aujourd'hui les services que nous t'avons rendus ? »

— Mais, protestait François, je ne sais pas... vous m'avez pris enfant... non... non... de grâce !

— Et moi ? questionnait la Violence. Je vivais dans ton cœur et j'accourais au moindre appel. Est-ce vrai ? Quand tu guettais Sermoise le soir, quand tu poursuivais Catherine et le petit Noël Jolis, n'étais-je pas ton amie ?

François se bouchait les oreilles et les yeux. Il se taisait. Il calculait l'abîme de ses péchés et mille sourires, soudain, la précédant, c'était le tour de la Luxure d'apparaître.

L'infortuné se reculait. Il avait peur de ce monstre femelle dont les yeux révulsés, les minces narines crispées, le visage pâle et tragique, le troublaient au delà des pires appréhensions et roidi contre lui, il se sentait mourir lorsque enfin la Paresse, à voix basse, murmurait :

— N'est-ce pas toi qui dormais le jour au lieu d'étudier, qui flânais par les rues ? Laisse les fous s'agiter. Tu as le temps. Ils me font rire ceux qui n'ont point recours à moi ou me dédaignent. Quel vent les pousse ? Crois-moi, rien ne vaudra jamais mes longs repos, mes rêves du matin, ni cette douceur épuisée qui se cherche, mais ne se peut trouver..

Tous ses vices à la fois, l'appelaient, le flattaient, mais il ne voulait point les voir ni les entendre. Il fuyait devant eux. Il s'efforçait de les maintenir à distance et son égarement croissant, suppliait Notre Dame de l'aider à se vaincre, car livré à lui-même il se savait perdu.

Plus il allait, courant presque à présent, plus il sentait que ses forces s'épuisaient, mais alors il se dit qu'il devait résister quand même et il pensa à sa vieille femme de mère, avec un élan si profond, qu'il en eut une seconde de répit. Il l'évoqua, seulette, aux Cordeliers, l'attendant et pleurant. Il se souvint de son enfance, de cette pièce basse et triste où il avait grandi, de la rue, du moustier où il priait la Vierge, et son cœur se serra. Il se crut tout bambin, auprès de la pauvre femme qui l'avait élevé, bercé, gardé des loups l'hiver de 1438 où les enfançons de Paris avaient un même

air souffreteux tant la misère était commune. Cela l'apitoya. Il eût voulu crever là, de détresse, contre la terre, avec cette image sous les yeux. Crever comme un maudit qui avait fait le mal, qui le ferait encore par une fatalité qui ne le lâchait pas. C'était trop. Oui, crever seul, abandonné de tous, se haïssant, se détestant et, en même temps, se plaignant à en verser des larmes qui lui brûlaient la face, tant ce sort lui semblait odieux.

Et il était sincère. Et il criait merci aux bons et aux mauvais dans le froid crépuscule qui peu à peu gagnait les champs, quand, tout à coup, arraché à ses peines, par une inexprimable intervention, il éleva vers Notre Dame cette prière où sa mère gémissait et empruntait sa voix :

Dame des cieulx, régente terrienne,
Emperière des infernaux paluz,
Recevez-moi, vostre humble chrestienne,
Que comprinse soys entre vos esleuz
Ce nonobstant qu'oncques rien ne valuz.
Les biens de vous, ma dame et ma maîtresse,
Sont trop plus grands que ne suis pecheresse
Sans lesquels biens ame ne peut merir
N'avoir les cieulx, je n'en suis jongleresse.
En ceste foy, je vueil vivre et mourir.

A vostre filz, dictes que je suis sienne;
De lui soyent mes peches aboluz :
Pardonnez moy comme à l'Egipcienne
Ou comme il feist au clerc Theophilus
Lequel par vous fut quitte et absoluz
Combien qu'il eust au diable fait promesse.
Preservez-moy, que face jamais ce
Vierge portant, sans rompure encourir,
Le sacrement qu'on célèbre à la messe.
En ceste foy je vueil vivre et mourir.

Femme je suis povrette et ancienne
Qui riens ne sçay, oncques lettres ne leuz.
Au moustier voy dont suis paroisienne
Paradis paint, où sont harpes et luz
Et un enfer où damnés sont boulluz :
L'ung me fait paour, l'autre joye et liesse.

La joye avoir me fait haulte Déesse
A qui pecheurs doivent tous recourir,
Comblez de foy, sans painte ne paresse.
En ceste foy je vueil vivre et mourir.

Là, François s'absorba dans une immense ferveur et composant l'envoi sur l'acrostiche de son nom, il acheva cette ballade, la plus belle peut-être qu'il eût jamais écrite :

V*ous portâtes, digne Vierge, princesse,*
I*ésus regnant qui n'a ne fin ne cesse.*
L*e tout puissant prenant nostre faiblesse*
L*aissa les cieulx et nous vint secourir.*
O*ffrit à mort sa très chière jeunesse.*
N*ostre Seigneur, tel est, tel le confesse,*
En ceste foy, je vueil vivre et mourir

FRANCIS CARCO.

les idées & les faits

LA VIE A L'ÉTRANGER

LE REDRESSEMENT ANGLAIS EN ORIENT

On a rarement vu un redressement aussi saisissant que celui accompli par la politique anglaise en Orient du seul fait de dix-huit mois de direction conservatrice. Pas de doute possible. Aucun autre élément nouveau n'est intervenu dans les données du problème. Aujourd'hui comme en 1924, la Turquie évolue sous le régime kémaliste. Feyçal est dans l'Irak. L'Arabie est un enchevêtrement d'intrigues dont les agents britanniques tiennent tous les fils. L'Égypte subit la poussée du mouvement nationaliste. Les mêmes bureaux de Downing Street obéissent aux mêmes routines. Les mêmes francs-tireurs du Colonial Office gardent leur liberté d'allure. Si les résultats ont changé du tout au tout depuis que M. Baldwin a pris la place de M. Mac Donald et de M. Lloyd George, ce ne peut être que parce qu'aux fantaisies d'un vibrion et aux entraînements d'un délégué de l'Internationale a succédé le retour aux méthodes éprouvées.

En 1924, l'affaire de l'Irak est plus que compromise. La malheureuse manœuvre de M. Lloyd George qui a lancé les Grecs en Asie Mineure a permis aux Turcs de déchirer le traité de Sèvres, de recouvrer leur prestige militaire, de collaborer sur pied d'égalité au traité de Lausanne qui retient la revendication ottomane sur les territoires de Mossoul. La décision est confiée à l'arbitrage de la Société des Nations. Sans doute les Anglais ont-ils pris des précautions pour contrôler le fonctionnement de la Ligue de Genève. Il suffit de cons-

tater pourtant que M. Mac Donald lui-même a poussé les hauts cris à la seule pensée d'une intervention de la Société des Nations dans l'affaire d'Égypte pour comprendre ce qu'a de scabreux un procès bourré de matières inflammables. Ce n'est pas tout. Le prestige du vainqueur a tellement baissé que le roi Feyçal, certain pourtant que son trône repose uniquement sur les baïonnettes anglaises, a été obligé de conclure un traité qui limite l'occupation britannique à la fin de 1926. Plus encore, ce traité a été accueilli avec soulagement, même par une partie des *Tories*, inquiets des frais d'une aventure aléatoire. Combien de fois le *Daily Express* a-t-il rappelé que la Mésopotamie a coûté aux contribuables anglais cent cinquante millions de livres, la bagatelle de vingt-cinq milliards de francs-papier.

Situation non moins compromise en Arabie. Là, on voit se préparer l'effondrement du roi Hussein et de son fils Ali. Sera-ce la faillite de la grandiose combinaison qui a prétendu contrôler l'Orient moyen par l'intermédiaire de l'ancien *Malek* de la Mecque et de sa famille?

L'Égypte donne des sujets d'alarme plus grands encore. L'Égypte, pièce maîtresse du système échafaudé pour assurer les communications avec l'Inde. L'Égypte, clé du canal de Suez. L'Égypte, avec ses magnifiques plantations de coton. Le chef-d'œuvre de l'ère Victorienne, le fruit de l'audace de Beaconsfield, de la ténacité de Kitchener et de la méthode de Cromer. Tant d'efforts vont-ils être stérilisés? Les Anglais s'enorgueillissent à bon droit d'avoir rendu à la terre des Pharaons une prospérité dont elle avait perdu le souvenir depuis qu'elle avait été balayée par la vague de l'Islam. Est-il donc vrai que les peuples n'apprécient de tels biens que quand ils les ont gâchés? Le fait est que, dès que les Égyptiens ont pris conscience de leur renaissance, ils se sont montrés plus sensibles aux idéologies nébuleuses qu'à des réalités très dorées. Avant même d'avoir prouvé qu'ils se sont libérés d'un atavisme de désordre, ils se sont retournés contre les initiateurs du progrès.

La guerre a précipité la crise. Ce fut le temps des improvisations et des imprudences. Pour assurer les derrières de la défense du canal de Suez, l'Angleterre n'a pas hésité à promettre à l'Égypte l'indépendance. Redoutable équivoque. Pour les chefs du mouvement nationaliste qui ont entendu l'appel au droit des peuples, l'indépendance signifie la suppression de toute domination étrangère. Pour les Anglais, elle n'est que la continuation d'une collaboration féconde. Quel meilleur régime que celui qui laisse aux Égyptiens la disposition de leurs affaires intérieures tout en leur assurant le concours des talents et de la force britanniques? C'est ce que propose le manifeste du 28 février 1922. La tutelle anglaise est limitée au Soudan, au canal

de Suez, à la protection des étrangers. Par ce compromis, M. Lloyd George se flatte de mettre tout le monde d'accord, les patriotes égyptiens, dont l'ardeur n'a fait que s'accroître des rigueurs exercées contre leur champion Zagloul, les gardiens des traditions, qui opposent à toutes les revendications des nationalités l'intérêt supérieur de l'Empire. Il ne fait qu'aggraver le malentendu. Des concessions faites les nationalistes égyptiens retiennent seulement le stimulant. Les agents anglais s'énervent devant la menace d'élections qui groupent derrière Zagloul tout un pays hostile. Les chocs se multiplient, jusqu'à l'assassinat du Sirdar Sir Lee Stack, à la fin de 1924. Il n'est que temps d'en finir avec les alternatives de faiblesse et de brutalité.

Heureusement les conservateurs reprennent la barre. Ils commencent par donner un vigoureux coup de frein en supprimant coup sur coup deux Chambres, dont l'exaltation ne promet que du désordre. Ils n'hésitent pas à violer la constitution de 1923 en modifiant le régime électoral, en procédant à deux dissolutions, en laissant passer les délais légaux impartis à une nouvelle consultation populaire. Cependant la violence est un procédé dont l'efficacité s'épuise vite. Pour faire œuvre durable, il vaut mieux recourir à d'autres procédés, reprendre le traditionnel *divide et impera*. C'est ce que fait lord Lloyd dès qu'il succède au maréchal Allenby comme haut commissaire.

Quels sont les éléments du jeu? Un roi Fuad irait volontiers beaucoup plus loin dans le sens de la réaction que les Anglais eux-mêmes sous l'inspiration d'un chambellan ambitieux, Nasrat Pacha. Un ministère de façade présidé par Ziwer, composé de quelques Égyptiens dociles qui s'entendent mal entre eux. Le plus qualifié, Zidky Pacha, chef des libéraux constitutionnels, prêche la modération et se rapproche des nationalistes en septembre 1925. Le parti nationaliste de Zagloul, le *Wafd*, attend frémissant l'heure de la revanche, retenu difficilement par son chef.

Lord Lloyd entreprend de détacher les éléments modérés des extrémistes. Il commence par contenir les réactionnaires en exigeant la disgrâce de Nasrat. Puis il devance le mouvement populaire qui réclame le retour à l'ordre constitutionnel. Il ordonne de nouvelles élections. Il n'hésite même pas à rétablir le suffrage universel. C'est ce qu'on peut appeler payer d'audace. Le suffrage universel, n'est-ce pas la certitude d'une majorité nationaliste écrasante? Sans doute. Mais le résultat serait le même avec n'importe quel système. Deux expériences de suffrage restreint l'ont prouvé. Alors mieux vaut enlever aux mécontents un cri de ralliement. La tactique a, d'ail-

leurs, ses avantages. Elle fait sentir aux éléments modérés, qui ont été les meilleurs collaborateurs des Anglais, qu'ils ne peuvent songer à rivaliser de popularité avec les nationalistes, et que la seule chance d'avenir est dans la collaboration avec la Grande-Bretagne. De fait, plus le *Wafd* s'est senti fort, plus il a traité avec mépris des alliés dont il n'a pas besoin.

Ces calculs ne sont que la partie secondaire de la manœuvre. Le point essentiel est d'utiliser la réserve d'expérience et de prudence de Zagloul. Concession pour concession. Le régime constitutionnel est rétabli : il faut éviter de compromettre la nouvelle expérience par des excès. Zagloul vainqueur devra faire accepter, par ses partisans, un gouvernement donnant des gages de pondération.

Il s'en est fallu de peu que cette fragile combinaison ne fût balayée par le torrent sorti des urnes. Quand le *Wafd* a reçu des électeurs la quasi-totalité des sièges, son premier mouvement a été de réclamer, lui aussi, tout le pouvoir, toutes les places. Lord Lloyd a montré alors qu'il savait combiner l'énergie et la diplomatie. Des mouvements de troupes et de cuirassés ont donné un avertissement. Zagloul a pu retenir ses partisans. Un gouvernement a été formé, dont les deux principaux chefs, Adly et Sarvat, sont des modérés expérimentés. Certes, il s'en faut beaucoup que l'avenir soit complètement éclairci. Il n'en reste pas moins que le gouvernement conservateur anglais a su obtenir des garanties du seul homme assez populaire pour rallier tous les Égyptiens et gagner le temps nécessaire à un effort patient d'apaisement. C'est beaucoup plus que l'on ne pouvait espérer il y a quelques mois seulement.

Dans l'affaire de Mossoul, les résultats sont plus décisifs. Les Anglais ont réalisé le maximum, gardant le territoire, les pétroles et désarmant l'opposition turque. Voilà le prix de la manœuvre. On aurait pu se contenter de maintenir les positions acquises et se borner à faire tête. Cela aurait condamné à une défensive, toujours en éveil, fatigante et grosse de dangers, avec un foyer d'incendie couvant au milieu du pétrole. Le grand art a été de triompher des résistances d'un adversaire opiniâtre et dépourvu de toutes largeurs de vues. C'est le succès dont peut tirer une légitime satisfaction la diplomatie de M. Chamberlain.

Évidemment le jeu britannique renfermait de beaux atouts. Il y avait d'abord la force du fait accompli qui s'est affirmé sur les bords du Tigre comme à Fiume et à Wilna. Une occupation résolue n'a à redouter que le canon. On y regarde à deux fois avant de provoquer la puissance de l'Empire britannique. Il ne faut pourtant pas s'y tromper : c'est l'incertitude sur les aléas de la force qui a prolongé

la crise, et seule la fin de cette incertitude a pu en marquer le terme. Si les Turcs n'ont jamais pu spéculer sérieusement sur la faiblesse de l'adversaire, ils ont eu des raisons d'escompter ses embarras et plus encore sa lassitude. Ils ont vu la Grande-Bretagne déprimée par la guerre. Ils ont entendu les protestations contre tous risques de complications orientales. Ils ont même tiré de ces symptômes des déductions exagérées, puisqu'ils n'ont pas su profiter des occasions offertes par les erreurs de M. Lloyd George et par l'intervention brouillonne de la Société des Nations.

C'est au danger de cette intervention que l'on peut mesurer la chance qu'a eue l'Angleterre d'avoir retrouvé une direction ferme. Imaginez ce qu'aurait pu faire un Lloyd ou un Mac Donald dans la procédure engagée à Genève. La Commission d'enquête déléguée par la Société des Nations rapporte, au mois d'août 1925, un mémoire constatant que le territoire de Mossoul appartient aux Turcs de droit, que sa population en majorité kurde sympathise avec le Turcs, que le seul argument en faveur de la thèse anglaise est l'occupation. Par conséquent, il faut déchirer le traité conclu dans l'ère libérale travailliste pour préparer l'évacuation prochaine. L'Angleterre doit rester en Mésopotamie pendant vingt-cinq ans. Voit-on M. Lloyd George ou M. Mac Donald condamnés à renverser tout leur système?

Ce n'est pas la seule difficulté qui guette les défaillances. La Société des Nations ne marchera que si on lui donne l'impression d'une volonté absolue de ne pas céder. Il faut encore résister aux tentatives de compromis qui se multiplient. Les Turcs ne se lassent pas d'offrir un partage. Ils ne trouvent jamais à qui parler. Déçue, leur diplomatie rudimentaire ignore les moyens de droit, se bornant à de puériles velléités d'intimidation. Elle laisse les Anglais se présenter seuls à la cour de la Haye pour faire écarter le principe de la souveraineté territoriale de la Turquie. Elle assiste, impuissante, à l'arrêt de Genève du 17 décembre, qui consacre définitivement le fait de l'occupation anglaise ne se réveillant de sa surprise que pour tendre le cou au lasso des Soviets.

Une diplomatie à courte vue se serait contentée de ce brillant espoir, aurait laissé les vaincus couver leur rancune. M. Chamberlain voit plus loin. Il discerne le parti à tirer du désarroi de l'adversaire et le moyen à employer. Il va voir M. Mussolini à Rapallo. Aussitôt toute la presse italienne et la presse anglaise annoncent qu'en cas de complications l'armée italienne se jetterait sur l'Asie Mineure. Des troubles sont signalés en pays kurde, la presse anglaise rappelle que la création d'un État du Kurdistan demeure une éventualité d'avenir. L'effet de ce double avertissement est radical. Les Turcs réfléchissent.

Ils se rendent compte de leur isolement. Pas d'autre appui que les Soviets, dont le concours serait plus dangereux qu'utile. Ils sondent le vide de leur caisse. Ils font le bilan des risques de l'aventure et ils se décident à écouter les propositions d'accord apportées par Sir Reginald Linsay. L'entente est conclue le 5 juin. Les Anglais s'en tirent à bon compte. Une promesse de neutralité qui ne coûte pas cher. Une entente économique, tout à l'avantage du meilleur marchand. Une dime sur les pétroles, dont l'Irak assumera les frais. C'est vraiment acheter très bon marché la réconciliation avec les Turcs.

L'Angleterre n'a pas attendu d'avoir assuré l'affaire de Mossoul pour renforcer le pont arabe entre l'Irak et l'Égypte. Pour cela, il a fallu réaliser un véritable tour d'acrobatie, faire mentir le problème qui interdit de changer d'équipage au milieu du gué. Que faire d'autre quand l'équipage auquel on a confié sa fortune apparaît fourbu. La dynastie Hachimite s'effondre au Hedjaz sous les coups du chef Wahabite Ibn Seoud. Après l'abdication du roi Hussein et la chute de la Mecque, on ne peut songer à tenter un grand effort pour une cause perdue. Les Anglais sont donc d'autant moins tentés de le faire qu'ils ont rendu naguère des services signalés au nouveau maître de l'heure. N'est-ce pas l'appui de lord Curzon qui a permis à l'héritier déshérité des Wahabites de reconquérir sa capitale, Riadh, de relever le trône des ancêtres dans le Nedjd, de faire subir à ses ennemis les Shamaar la loi du talion, de devenir le champion du réveil arabe. Sans doute Ibn Seoud n'a pas vu sans amertume les Anglais se débarrasser de lui pendant la guerre pour fonder, dans le Hedjaz, une puissance rivale. Il n'a pas hésité et en a appelé au sort des armes. Cependant il ménage ses anciens alliés. Il n'est pas insensible aux arguments sonnants des agents du Colonial Office qui ont eu la prudence de garder les contacts avec lui. Aussi, le moment venu, le général Clayton peut-il conclure avec le vainqueur la convention de Behra, et lui apporter la garantie britannique à sa domination sur toute l'Arabie.

La diplomatie classique a de ces élégances. On peut railler ses grâces désuètes, ses lenteurs, ses détours. Elle se venge des moqueries par le succès.

SAINT-BRICE.

LA PHILOSOPHIE

L'APOLOGÉTIQUE DE JACQUES RIVIÈRE

Je n'ai pas connu Jacques Rivière. Sa mort m'a ému comme celle d'un ami. Faut-il dire que son tour d'esprit m'est resté étranger, voire antipathique, même lorsqu'il me persuade et que j'adhère à ses conclusions? Je vois néanmoins les vertus de son admirable sincérité, et la qualité qui rend précieux le témoignage contenu dans sa correspondance avec Claudel (1) et dans ses notes de captivité.

La seconde partie de *A la trace de Dieu* (2) est remplie de traits qui touchent directement le cœur ; ces humbles carnets nous livrent une expérience authentique, d'ordinaire très tendue, parfois vraiment, supérieurement simple, des réalités chrétiennes ; nous font comprendre à quelle profondeur la grâce de la foi était descendue dans cette âme qui s'était si longtemps défendue, et dont une certaine sécheresse spirituelle fait mieux paraître la noblesse. Les conférences publiées dans la première partie du même livre offrent, avec des vues singulièrement perspicaces et fécondes, une construction intellectuelle plus compliquée. Surtout le procédé exclusivement psychologique appliqué aux choses de la religion reste, par nature, inadéquat. Rivière espérait amener ses camarades de captivité à une certaine intelligence — ou à une moindre méconnaissance — de la foi chré-

(1) Jacques Rivière et Paul Claudel, *Correspondance* (1907-1914), Plon-Nourrit.

(2) Jacques Rivière, *A la trace de Dieu*, avec une préface de Paul Claudel, édit. de la *Nouvelle Revue française*.

tienne, en essayant de préciser devant eux les attitudes mentales, de démonter les ressorts cachés du chrétien. Cette tentative était plus humble, pensait-il sans doute, moins brutale qu'un essai d'exposé portant sur les objets. Elle était plus téméraire peut-être en réalité (car l'essentiel, qui est de l'ordre de la grâce, est ici substantiellement caché à l'observation psychologique) ; et plus agressive aussi : car on nous laisse plus libres quand on nous propose des objets d'intelligence à examiner que lorsqu'on nous fait entrer dans les états subjectifs d'autrui ; je crois volontiers les mêmes vérités que mon prochain, mais je ne tiens pas du tout à sentir comme lui, ses mécanismes psychologiques n'intéressent que ma curiosité.

Cependant l'apologétique de Jacques Rivière, maintenue au plan choisi par lui, est riche d'indications pénétrantes admirablement propres à émouvoir la réflexion. Et, d'autre part, elle répond si bien aux dispositions d'un grand nombre de nos contemporains, qu'elle aura sans doute des répercussions importantes ; elle agira d'autant plus sur eux que Rivière, en se laissant reprendre par les goûts et les inquiétudes qui habitent leur esprit, se sera exposé à plus de périls pour mieux rester leur frère, et se trouvera ainsi, comme le remarquait Claudel, avoir mieux gagné leur confiance.

Y a-t-il une querelle Rivière? Elle serait bien gratuite, et bien peu convenable. Personne, que je sache, n'a voulu accaparer Rivière ou déformer sa figure, prétendu en faire un bon paroissien. Il suffit de se rappeler l'esprit selon lequel il a dirigé la *Nouvelle Revue française* pour être assuré qu'après les années de captivité le christianisme a subi dans son cœur une éclipse durable, et qu'en allant avec une si douloureuse inquiétude vers un Proust ou un Freud il ne s'intéressait pas seulement à certaines découvertes considérables : d'importantes parties de lui-même cherchaient un aliment spirituel dans les régions de la dissemblance. Mais les lettres à Claudel, les événements religieux des années 1913-1917, et les affirmations dernières à l'instant de la mort, ce sont aussi des faits, aussi palpables, aussi peu négligeables. Et quand Mme Isabelle Rivière nous dit qu'il n'a jamais abandonné la prière du soir, que l'adhésion de la foi n'a jamais été révoquée par lui, à quelles préventions obéirions-nous si nous refusions de faire état d'un tel témoignage, ou si nous nous plaignions que fussent portés devant tous les esprits les débats de Jacques Rivière avec Dieu? « Dieu, voilà le grand, le seul grief contre ces pages, écrivait récemment Mme Rivière... Dieu, celui dont il ne faut pas parler parce qu'on en a honte et peur, celui qu'il est si irritant de retrouver toujours en travers de son chemin, celui qu'on n'arrive jamais à tuer définitivement ! » Le monde littéraire n'aime pas que

Dieu se rappelle à son souvenir. Aussi bien ceux qui ont assisté à la messe d'enterrement de Jacques Rivière savent-ils quelle pauvre figure ce monde fait devant la mort brusquement rencontrée.

*
* *

De l'éclipse religieuse dont je parlais tout à l'heure, il n'appartient qu'à Dieu de scruter les causes. Il n'est pas interdit, toutefois, de se demander, en se tenant à l'aspect purement intellectuel de la question, si la pensée de Rivière, telle qu'il l'a exprimée dans les deux livres dont je m'occupe aujourd'hui, ne permet pas de pressentir quelques-unes de ces causes.

Comment ne pas remarquer qu'une certaine insuffisance métaphysique a dû jouer ici un rôle important? Je ne veux pas dire que tous soient tenus d'avoir l'esprit philosophique. Mais Rivière ne sait pas, ne peut pas s'abstenir de philosopher, il fatigue Claudel de questions et discussions philosophiques auxquelles il déclare lui-même n'attacher aucune importance (ce qui est philosopher au second degré), le souci de philosopher, bien que scrupuleusement refoulé, trouve à chaque instant moyen d'apparaître entre les lignes de son apologétique. A qui est ainsi obsédé de philosophie, les déficiences philosophiques sont forcément périlleuses.

Dans les lettres à Claudel il est une page significative, où Rivière explique son impossibilité de se fier aux idées comme instrument du vrai, parce qu'il voit trop bien, en suivant leur jeu du dedans, que leur rigueur n'est qu'apparente et qu'elles se plient à notre gré. Cette page, qui avait irrité Claudel, paraîtra bien étrange aux philosophes. S'il y a une expérience qui leur soit familière, c'est celle de la dureté des idées ; qui ne s'est pas meurtri à cette dureté n'a pas commencé de philosopher. Amour du concret? Il y a une certaine terreur de l'abstrait qui est précisément l'aveu d'une faiblesse dans le sens du concret, on protège cette faiblesse. Claudel n'a pas peur d'Aristote, pas plus que Dante n'avait peur de Siger de Brabant et de Thomas d'Aquin ; son sens du réel est trop vigoureux pour avoir besoin de protection. Nul n'était moins sophiste que Rivière, mais ses appareils rationnels semblaient aussi flexibles que ceux des sophistes, parce qu'à la délicatesse merveilleusement attentive de la recherche était jointe chez lui une hésitation tragique à juger.

Ajoutez à cette disposition intérieure l'espèce de dégoût irrité qu'un esprit si soucieux de ne rien méconnaître, si passionné de comprendre et de justifier, si curieux, si sensible à toutes les recherches et à toutes les douleurs de son temps, a dû éprouver, je le suppose,

devant les positions intellectuelles nécessairement tranchées, parfois sommaires, parfois, en matière d'art, bien offensantes en effet, de ce qu'on peut appeler le monde religieux, — vous comprendrez mieux comment la trame de sa vie spirituelle a pu faiblir, comment il a pu céder à cette impression, nourrie de désespoir, que s'il restait intégralement fidèle il allait laisser échapper tout ce réel impur mais chargé de beauté, qui passe dans les fleuves du monde et qu'il avait le devoir de sauver. Non pas, encore un coup, qu'il ait pour cela rejeté la foi. Mais il laissait sommeiller ce qu'il avait de plus cher, pour suivre un temps le goût de l'*autre*.

A vrai dire son témoignage n'est ainsi rendu que plus frappant. Si la force tranquille et le rude bon sens de Claudel, si tant d'humanité, d'amitié, de sagesse, si les grandes affirmations théologales qui font notre joie, à nous qui sommes délivrés comme lui, peuvent froisser certains esprits attachés encore, faute de mieux, aux détours de leur détresse et à la fragile noblesse de leur souffrance, il reste que la vertu de Dieu a triomphé en Rivière d'une faiblesse égale, et malgré des obstacles pareils maintenu en lui, même au temps de la plus grande atonie, la lumière silencieuse de la foi, jusqu'à la suprême revanche de l'espérance et de l'amour, au moment du passage à la vie éternelle : « Maintenant je suis miraculeusement sauvé. » Signe admirable de la divine ténacité des dons surnaturels, tangible raison d'espérer pour ceux qui cherchent comme Rivière cherchait.

*
* *

Jacques Rivière, qui n'avait guère le sens *social*, et qui n'en était pas fâché, aurait pensé volontiers que la vie chrétienne va d'elle-même à dissoudre en nous le goût de la vie politique et l'attention même à notre droit. Dans sa préface, Claudel s'est expliqué là-dessus d'une manière admirable. « L'idée qui domine la théorie chrétienne sur cette question, c'est celle de l'*Intendance*, c'est l'idée que chez un homme rien, et pas même son corps et son âme, ni à plus forte raison sa famille et ses biens, ne lui appartient, que tout est à Dieu et pour Dieu à qui il devra rendre des comptes exacts. Si tout cela lui appartenait il pourrait se montrer conciliant et coulant. Il y a même des gens plus nombreux qu'on ne croit qui, par indolence naturelle, seraient disposés à faire abandon de tout ce qu'on veut. Mais précisément parce que rien ne lui appartient, le chrétien, quand il n'a pas opéré une démission générale et préalable entre les mains de son Créateur et reçu décharge, le chrétien ne peut rien céder si ce n'est pour des raisons fortes et par une espèce de dispense. Il ne s'agit pas

de convenance momentanée, il s'agit d'une responsabilité éternelle. C'est pourquoi, au rebours de toutes les théories socialistes, le chrétien est-il tellement attaché à toute la matière de ses droits civiques, à ses biens, à ses enfants, à sa patrie. Ce n'est pas lui qui dépend de tout cela, c'est tout cela qui dépend de lui. C'est lui et non pas un autre à qui Dieu a donné charge de tout cela. Il transpose dans le domaine des intérêts matériels, sanctifiés par leur but, cette obstination inflexible dont son Église, à travers tous les siècles, depuis saint Laurent et saint Thomas Becket jusqu'aux martyrs de la Révolution, et depuis Innocent jusqu'à Pie, n'a cessé de lui donner des exemples exaltants... Le reste est du Tolstoï. »

Quant à la vie politique, il est trop clair qu'étant selon l'ordre de la nature elle est non pas abolie mais confirmée et surélevée en nous par notre passage à l'ordre surnaturel, et par la certitude que sa destination principale est d'être au temporel une préparatrice de la vie éternelle, préparatrice dont la nature humaine a essentiellement besoin : car César, comme tout l'ordre des causes secondes, est dans sa sphère un instrument du gouvernement divin.

Je ne méconnais pas pour cela tout ce que les remarques de Rivière, prises du moins comme des hypothèses de travail plutôt que comme des énoncés doctrinaux, et comme concernant le fait plutôt que le droit, ont cependant de fondé. S'il est vrai, au témoignage même de Léon XIII, qu'un des signes de la mission divine de l'Église réside dans le fait qu'elle seule offre une suprême et efficace garantie à la droite vie temporelle des peuples, il est vrai aussi que la vie surnaturelle apportée ici-bas par l'Église, royaume des cieux au milieu de nous, est d'une nature si transcendante, si proprement divine, que le catholicisme ne saurait jamais se trouver vraiment *chez lui* dans les royaumes de la terre, et que l'ordre de la charité dépassera toujours à l'infini l'ordre humain le mieux établi. L'État, comme tel, a des devoirs envers Dieu, et il faut, en raison de ces devoirs comme pour le bien des âmes, que l'Église et l'État soient unis, ce qui implique le *pouvoir indirect* de l'une sur le domaine de l'autre, en raison des intérêts spirituels qui peuvent se trouver engagés dans celui-ci. Tel est le droit, l'exigence de la justice, et c'est ce qui importe avant tout. En fait, pourtant, l'on doit bien reconnaître avec Claudel que, sauf quelques exceptions saintes dont elle nous convie à nous émerveiller, l'Église a presque autant souffert des princes chrétiens, pour défendre contre eux son indépendance, que des gouvernements antichrétiens, pour défendre contre eux son existence. Le Christ est roi à tous les sens du mot, roi des nations comme roi du ciel, mais quand on lui a offert cette royauté temporelle qui lui appartient de

droit, il n'a pas voulu l'exercer, nous signifiant ainsi un grand mystère de la vie historique de son Corps mystique. S'il faut maintenir intactes les vérités concernant les nécessaires conditions politiques d'une droite vie humaine, il y a, en fait, un certain pessimisme sur le cours des choses humaines qui convient au chrétien, lequel n'a pas ici-bas de demeure, et qui le porte à ne pas compter beaucoup sur l'établissement de conditions politiques complètement et durablement bonnes. Il est vrai que ce qu'il doit haïr en tant même que citoyen, et chercher à renverser, à moins qu'un mal plus grand ne doive s'ensuivre pour la cité, c'est une souveraineté politique qui non pas par accident, mais en droit et en principe, serait tournée contre le Christ.

*
* *

Claudel note que l'esprit de Rivière s'apparentait plutôt à celui du *savant* qu'à celui du philosophe ou du poète. Primat absolu de l'expérience. Cette remarque pourrait servir à expliquer non seulement l'œuvre de Rivière, mais bien des traits de son caractère. On s'est étonné de l'égocentrisme naïvement affiché dans ses premières lettres à Claudel (il avait vingt ans), et qui, pour être plus tard devenu plus subtil, n'a pas cessé, me semble-t-il, d'affecter sa pensée. Et certes rien n'est tragique comme de voir ainsi, à chaque instant trahi par un soudain repliement sur soi-même, un cœur si désintéressé, si peu égoïste, si tendu vers la vérité. Pourtant un tel conflit était normal. Tant qu'il ne s'agit pas de l'expérience surnaturelle, où l'amour pâtit les choses divines, l'expérience, dans le domaine de l'esprit, est forcément égoïste, et retranche l'homme en lui-même.

Mais l'honnêteté de savant, d'entomologiste, que Rivière mettait à se regarder était si pure elle-même qu'elle donnait une valeur universelle à cette analyse de soi. Et c'est parfois une sorte d'*expérience métaphysique* qu'il nous fait toucher ainsi, un sentiment intuitif des réalités invisibles : ce goût du néant qui l'obsède, j'y vois une perception authentique des conditions propres du créé, perception qui peut devenir mortelle lorsque manque l'appui de Dieu.

Il n'est pas surprenant que le souci expérimental dont je viens de parler commande toute l'apologétique de Rivière. C'est pourquoi il y est plus question de l'homme que de Dieu, du chrétien que du Christ. Aussi bien demeure-t-elle, il l'a expressément noté lui-même, dans l'ordre de la probabilité et de la convenance, non dans celui de la démonstration. Et c'est à ce titre qu'elle est acceptable : préparation à l'apologétique plutôt qu'apologétique proprement dite. Une cer-

taine ambiguïté caractérise cette méthode, et fait sa force : qu'il s'agisse de l'histoire personnelle de chacun de nous, du cours de ses événements intérieurs et extérieurs, ou des expériences de la vie spirituelle, certaines marques de l'action de Dieu dans la créature donnent légitimement lieu à une parfaite certitude chez le croyant, qui possède la lumière de la foi et des dons infus ; chez celui qui les entrevoit du dehors, les mêmes faits peuvent ne donner lieu qu'à des conjectures. Selon la diversité de ses auditeurs, le discours de Rivière joue à la fois de ces deux registres.

Quelques-unes de ses explications pourraient choquer un théologien. Mais il convient de les *situer*. Ce sont moins des énoncés métaphysiques que des moments instables, encore provisoires, d'une pensée qui travaille à se dépasser. On ne quitte pas immédiatement la nuit pour la pleine lumière, il nous faut un crépuscule du matin. Comme Claudel l'indique si justement, bien des vues qui ne sauraient être affirmées comme des thèses peuvent être *proposées* comme des essais, des moyens d'approche, des *peut-être* et des *comme si*. Il y aurait grand avantage à bien distinguer ces deux ordres, à ne pas exiger du second la rigueur qui convient au premier, ni du premier les séductions que comporte souvent le second.

Sur la prière, Rivière a des pages admirablement pénétrantes (quelques-unes ont été publiées dans cette revue). Il paraît aussi très préoccupé de déceler, par une analyse suffisamment complète et une sorte d'intégration des événements, l'action de la Providence dans notre vie. Il rêve d'une sorte de science expérimentale du mystère. Il ne faudrait pas oublier ici que les voies de Dieu sont inscrutables, et qu'il y a plus d'amour à savoir, les yeux fermés, que ce qu'il fait est bien parce que c'est lui qui le fait, qu'à juger de lui à la mesure de ce que nous comprenons de ses œuvres. Le signe auquel Rivière pense reconnaître un gouvernement providentiel, c'est que tous nos événements, à y regarder d'assez près, apparaissent comme choisis de la manière « la plus propre à faire avancer chacun dans la voie où il s'est engagé ». Ce n'est là qu'une approximation très déficiente. Le vrai *criterium* de la Providence, c'est que tous nos événements sont disposés pour le plus beau jeu de la miséricorde divine. Mais ce signe très secret n'est pas accessible à nos mesures. Il reste que les analyses de Rivière nous aident à méconnaître un peu moins les richesses intelligibles enveloppées dans le secret de chacune de nos vies, elles sont par là de précieuses excitations de l'âme.

Lorsqu'il considère la prière par rapport au « déterminisme » qui paraît fixer d'avance le cours de tous les événements, on dirait que Rivière n'a pas vu assez clairement que le « déterminisme » ainsi

compris est une illusion. Ce que signifient les lois naturelles, c'est l'ordination de telles natures, détachées par l'abstraction scientifique de l'ensemble concret des phénomènes, à tels effets déterminés, ce n'est nullement la nécessité préétablie de chaque événement singulier lui-même. Le monde n'est pas un système d'organes unis par des liaisons mécaniques, de telle sorte que la structure de cette grande machine prédéterminerait aussi chacun des événements singuliers qui s'y produisent. Le monde est une cité de natures en interaction, les événements d'ici-bas, dépendant du jeu universel de ces natures, comportent contingence suivant que dans ce jeu une série causale peut interférer avec une autre. Que des causes libres comme les esprits insèrent leur action parmi l'activité des autres causes, cela ne détruit en rien la détermination de celles-ci à tel effet défini, unique objet de la loi naturelle. C'est ainsi que la prière peut modifier le cours des événements sans pour cela exiger de miracle, en collaborant, au contraire, à la perpétuelle mobilisation par laquelle la nature avance dans le temps.

JACQUES MARITAIN.

LES LETTRES

UN NOUVEAU ROMANCIER : M. JULIEN GREEN

Le critique condamné à ne dire qu'un seul mot de *Mont-Cinère* essaierait sans doute de résumer la qualité essentielle du livre... Il y a fort à parier qu'après quelques minutes d'embarras l'honnêteté de l'œuvre retiendrait son attention. C'est la vertu de ce roman, et sa singularité, de répondre de bout en bout à sa définition et de rester pur de tout mélange ; il ne sert jamais de prétexte et ne s'accroît que de lui-même. Sous le pavillon de la forme romanesque, l'écrivain n'a pas fait passer en fraude des fragments d'essais ou de confession. Il ne s'est pas penché une seule fois au-dessus de son livre, qui n'a pas gardé de lui la moindre image. En voilà assez pour déconcerter le lecteur qui a fini par considérer l'habitude subjective du roman contemporain comme une seconde nature ; s'il apprend en outre que l'auteur est jeune, et que c'est son premier pas, la surprise fera place à l'étonnement. Il ne sera pas moins étonné d'apprendre que M. Green, quoique né en France, est Anglais par le sang, qu'il a découvert son pays d'origine après avoir été nourri aux lettres françaises et qu'il a choisi d'écrire son premier livre en notre langue. Est-ce à cette formation exceptionnelle qu'il doit la manière directe et objective qui frappe dès l'abord en son ouvrage?

Si l'auteur s'était seulement défendu de faire écran entre son œuvre et lui, cette discrétion ne suffirait pas à créer son mérite ; mais c'est bien autrement qu'il a voulu demeurer absent. Il semble avoir suivi les accidents du drame domestique qu'il nous expose sans pou-

voir en modifier le cours ; jamais sa main ne vient donner le moindre coup de pouce aux événements ni en remonter la machine sous nos yeux ; une fois amorcées, les passions des personnages ne dépendent plus que de leur propre accélération. Qui pourrait mettre un frein à leurs ravages? En face d'elles l'auteur n'est qu'un témoin impuissant auquel les péripéties et le dénouement s'imposent avec autant de nécessité qu'à nous. Une force mystérieuse et sûre règle, jusqu'au dernier coup, la succession des malheurs qui s'abattent sur *Mont-Cinère;* force implacable aussi et qui fait de cette demeure de Virginie une maison aussi funeste qu'un palais d'Eschyle ; l'une et l'autre pourraient porter à leur fronton le vers de Lucrèce :

...res humanas vis abdita quædam
obterit...

*
* *

Un bouquet de chênes et de sapins dérobe à la vue du promeneur l'accès de *Mont-Cinère;* mais qui songerait à s'approcher de ces murs que frôlent les branches, de ces fenêtres petites et carrées comme celles d'une prison? Mrs Fletcher, sa mère et sa fille n'ont-elles pas la réputation de faire mauvaise chère aux visiteurs? Elles vivent là toutes seules et n'échappent à la mélancolie des reclus qu'en s'acharnant les unes contre les autres. Mrs Elliot, jadis ruinée par la guerre de Sécession, a élevé très chichement son enfant ; c'est en vain que Mrs Fletcher a tenté, une fois mariée, de se défaire des habitudes avaricieuses auxquelles on l'a pliée dès le plus jeune âge. Lorsque son mari est mort, sa passion n'a plus rencontré d'obstacles et s'est développée monstrueusement. Remarquons que le vice n'a pas pris la même forme chez les deux femmes ; chez l'une il était né de la gêne, chez l'autre il est gratuit. Est-ce le plaisir de compter son or, comme le père Grandet, qui anime la riche propriétaire de *Mont-Cinère?* Il est impossible de le penser. Mrs Fletcher n'a pas soif de l'argent pour lui-même, mais craint maladivement d'en manquer ; la perspective de l'indigence ne la quitte pas et l'épouvante sans cesse. Les restrictions cruelles qu'elle s'impose et qu'elle impose aux siens trahissent plutôt la lâcheté que l'avidité. Peureuse, ne l'est-elle pas dans les plus petits détails de la vie, jusqu'à n'avoir pas la force de renvoyer une domestique, alors qu'une voix intérieure, toujours semblable, l'exige d'elle impérieusement? A l'égard de sa fille elle montre la même absence de courage et la même dureté. Aussi Emily s'allie-t-elle avec sa grand'mère contre le tyran ; le vieillard et l'enfant conspirent ensemble et communient dans une seule haine

impuissante. Devons-nous excuser les égarements de Mrs Elliot sur son grand âge? L'imagination passe chez elle toute mesure ; elle confie un jour à la petite qu'elles sont toutes deux menacées d'empoisonnement, car leurs morts font partie du plan d'économies élaboré par Mrs Fletcher. Ces affreux soupçons, qui se délivrent parfois tout à fait dans le délire, ne vont qu'en s'accentuant, et augmentent chez elle avec la maladie qui l'emportera ; à vrai dire, ne font-elles pas partie de la maladie comme les accès de fièvre et les douleurs? Peu à peu Emily devient, elle aussi, la proie d'obsessions morbides ; son idée fixe est de posséder sans retard la maison. Quand elle est seule, elle parcourt les chambres, touche les meubles en murmurant : « Tout ceci est à moi... » Elle ne se lasse pas de détailler à sa grand'-mère le train de vie qu'elle mènera plus tard ; un feu de bourrées et de grosses bûches brillera dans ces cheminées dont Mrs Fletcher, au plus fort de l'hiver, laisse la trappe baissée. Dans une lettre envoyée à une amie imaginaire, elle célèbre la joie qu'elle éprouve d'être enfin maîtresse chez elle : « Vous savez que *du temps de ma mère...* » écrit-elle sans se rendre compte de tout ce que ces mots sous-entendent ! La nuit, ses rêves la poursuivent et habitent son sommeil ; à l'aube, ils ne l'ont pas quittée, et lorsqu'elle considère par la fenêtre ouverte les longs pays muets qui entourent la maison, c'est un regard de dominateur qu'elle jette sur eux.

Sous les coups de ses victimes, Mrs Fletcher ne faiblit point. C'est que la passion qui la gouverne est singulièrement exclusive. Son cœur ne saurait battre que pour son vice, le reste du temps il sommeille. Elle demeure insensible au sort d'autrui ; si sa fille se trouve mal, elle s'écrie, alarmée : « Oh ! tu ne vas pas être malade? » Mais c'est de crainte que des frais supplémentaires ne viennent écorner sa bourse. Elle n'est pas remuée davantage par le spectacle de la mort ; la disparition de son mari la plonge dans un grand embarras :

« ...Elle éprouvait à l'égard de cet événement l'inquiétude des âmes un peu primitives qui craignent de se tromper dans des circonstances où il faut montrer des sentiments vifs et profonds dont elles se sentent incapables. »

Dieu lui-même n'a pas réussi à pénétrer dans ce cœur bien muré ; certes, Mrs Fletcher parcourt fréquemment la Bible, et lit régulièrement les prières du matin dans la chambre où sa fille grelotte de froid ; mais vienne le pasteur lui réclamer l'aumône, elle l'éconduit. Ce qui ne l'empêche pas de se croire foncièrement bonne.

Son péché, son unique péché a pris toute la place, a tari toutes les sources ; il a séché jusqu'aux mauvaises herbes, l'a débarrassée de ses petits défauts. La nature l'avait faite gourmande mais elle a

arraché en elle toute sensualité pour ne pas contrarier son penchant le plus fort ; tout de même lui a-t-elle sacrifié toute coquetterie.

En revenant d'une absence de quelques heures, Emily trouve sa grand'mère décédée. Elle va voir une dernière fois sa seule amie, et s'approche en tremblant du visage sur lequel la paix n'est point encore descendue ; sous son baiser plein de dégoût, la morte n'a pas bougé, mais il semble qu'elle ait donné à sa petite-fille un dernier soupçon, plus horrible que les autres ; quelques jours après Emily ose déclarer à sa mère qu'elle n'est pas loin de la tenir pour criminelle. Mais le temps ne lui est pas laissé d'éclaircir ce mystère que l'auteur ne veut pas davantage approfondir. La passion toujours croissante, bientôt fatale, ne laisse nul répit aux deux femmes et dépose en elles de nouvelles idées grosses de malheurs. Mrs Fletcher résout de prendre une pensionnaire, qui sera aussi son alliée contre sa fille. Cependant un projet insensé se lève dans l'esprit obtus et têtu d'Emily. Elle va offrir au fils d'un fermier des environs de l'épouser. Un gendre, pense-t-elle, obtiendra de Mrs Fletcher soumission pleine et entière. Le jeune homme, déjà veuf et père d'une petite fille, ne cache pas sa surprise ; l'intérêt le pousse, finalement, à épouser sa jeune voisine, malgré son visage de petite vieille et son dos de bossue. Ce coup de théâtre semble avoir enfin raison de Mrs Fletcher qui s'éloigne à jamais de son toit.

Emily s'aperçoit bientôt qu'elle n'a fait que changer de maître et de souffrance. Son mari entend régner en despote et traite son enfant comme la maîtresse de la maison. Abattue et sans espoir, Emily est prête aux résolutions extrêmes, au crime. Elle tente d'étouffer la petite étrangère, mais échoue une fois de plus dans ses entreprises. N'a-t-elle plus qu'à se résigner et obéir? Elle le voudrait qu'elle ne le pourrait pas. Sa main maudite allume le feu ; l'incendie vient anéantir l'objet de tant de convoitises impures, *Mont-Cinère* n'est plus qu'un tas de cendres.

*
* *

Lorsqu'on a tenté de résumer un roman où le pittoresque abonde, on garde le remords de n'avoir éclairé que les arêtes vives du récit au détriment des coins d'ombre et des clairs-obscurs ; c'est un mauvais procédé qui risquerait de présenter *le Rouge et le Noir* comme un roman-feuilleton. Si certaines des scènes que nous avons rapportées ont paru incroyables, nous devons ajouter qu'elles s'enchaînent très naturellement. Rien ne vient briser le cours du récit, et la division en chapitres pourrait être supprimée sans inconvénient. On peut tirer la trame dans tous les sens, elle résiste à l'effort, elle est solide, de

bonne facture ; ses qualités sont celles des meilleurs romans anglais. Nous pensons surtout à Emily Brontë, et singulièrement à *Wuthering Heights*. Certes, la nationalité de *Mont-Cinère* ne saurait être mise en question : c'est la nôtre. Mais c'est, sans doute, la première fois qu'un livre est à ce point aussi français et aussi étranger. Pour s'exprimer dans notre langue, M. Julien Green ne laisse pas de se former de son art une conception peu commune à nos écrivains ; c'est la conception anglo-saxonne, du moins celle qui se reflète dans une série d'œuvres fameuses qui va de *Moll Flanders* à *Jude l'obscur*. Si l'on voulait l'esquisser à très grands traits, il faudrait la définir comme une combinaison originale du roman d'aventures et du roman d'analyse ; elle procède par touches menues, et découvre la psychologie des personnages chemin faisant, au fur et à mesure des accidents, petits ou grands, qui leur arrivent. Daniel Defoe lui-même (en qui beaucoup voient, bien à tort, un simple Jules Verne) ne se sert des péripéties — voyez précisément *Moll Flanders* — que pour dépeindre les caractères. Voilà la règle d'or de M. Julien Green. Elle peut nous surprendre, car elle nous est peu familière et réclame notre concours. L'auteur s'interdisant de nous donner aucune explication, c'est à nous seuls qu'est réservé le soin d'apercevoir derrière les gestes les intentions des personnages. Peut-être craindra-t-on que cette optique un peu spéciale ne révèle seulement les mouvements extérieurs de l'homme? Puisque M. Julien Green, dira-t-on, s'attache de préférence aux actes, à une fraction de notre âme, tout ce qui reste de virtuel et d'informe en nous lui échappera. Mais n'est-il pas permis d'estimer que ces régions confuses sont nos parties les moins sincères, et qu'elles sont moins intéressantes, par conséquent, pour le romancier? D'ailleurs il suffit de lire *Mont-Cinère* pour voir que l'auteur ne s'est pas borné à nous raconter brutalement une suite d'accidents ; nous trouvons dans son livre la peinture minutieuse de la germination d'un sentiment et de sa lente maturation. Voyez la naissance de la passion chez Emily, ses progrès, son éclatement : vous croyez voir, au ralenti, la vie d'une grenade... Un Russe n'aurait pas mieux examiné son modèle *intus et in cute* que M. Julien Green ne fait Mrs Elliot ; ajoutons aussitôt que ce qui enlève à *Mont-Cinère* toute parenté russe, c'est sa santé. Cette étude des variétés d'une espèce particulière d'hystérie ne cause jamais le moindre malaise ; l'impassibilité du narrateur compense les dérèglements de ses personnages et nous laisse une impression permanente de sécurité.

Comme on le devine, l'auteur a appliqué aussi au style son principe d'objectivité. Entendez par là qu'il a écarté de sa plume la

mauvaise encre, qu'il a banni tout morceau de bravoure, et qu'il a frappé d'un ostracisme rigoureux l'emploi des images. Il a réduit les mots à leur plus petite épaisseur, et a rejeté toute expression tant soit peu opaque. Sa phrase, il l'a voulue belle plutôt par son contenu que par sa forme ; plus correcte que recherchée dans sa mise, et assez discrète pour ne point se faire remarquer, de bonne mine enfin, mais sans aucun artifice. Le lecteur appréciera si tant de sévérité ne compose pas un charme rare et très pur :

« ...Elle se releva pour ouvrir et demeura un instant accoudée à la barre d'appui. Une neige fine tombait doucement sur les branches des sapins avec un son à peine perceptible. L'air froid pénétrait dans la chambre à grands flots, comme une rivière. Elle respira longuement, avec délices. Que tout cela était bon, cette fraîcheur sur sa peau, cette neige silencieuse qui semblait bénir la terre ! Une immense tristesse l'envahit. Elle referma la fenêtre et, s'agenouillant au pied du lit, elle se mit à pleurer. Elle avait besoin de parler à quelqu'un, de se remettre à quelqu'un du soin de tout. Elle pria. »

Pourquoi dissimuler notre embarras? Nous n'avons fait à M. Julien Green aucun grief sérieux. Pourtant il n'est point exempt de défauts ; celui dont nous lui tenons le plus de rigueur est de manquer par trop d'inexpérience. En vain cherche-t-on, dans *Mont-Cinère*, les imperfections du bois d'aubier, on ne rencontre que la dureté du cœur de l'arbre.

Robert de Saint Jean.

LES BEAUX-ARTS

LA JEUNESSE DE CLAUDE DEBUSSY

Sous ce titre, la *Revue musicale* vient de publier un ensemble de documents inédits dont je suis d'autant plus heureux de signaler l'importance aux lecteurs de la *Revue universelle* que c'est précisément l'un de ceux-ci qui fut l'instigateur de la publication. Il y a un an environ je reçus la visite d'un jeune ingénieur qui, à la grande patience qu'il a de parcourir mes chroniques, joignit l'amabilité de me révéler l'existence de lettres du plus haut intérêt que Debussy avait écrites de la villa Médicis, pendant les deux années qu'il y passa en 1884 et 1885, à son vénérable ami M. Vasnier. La fille de celui-ci voulut bien en autoriser la publication. Dès qu'ils eurent connaissance de la trouvaille, les familiers de la première heure — André Messager, Raymond Bonheur, Robert Godet, Gabriel Pierre, Paul Vidal, Maurice Emmanuel, Paul Dukas — tinrent à honneur d'apporter souvenirs, documents et reliques ; et voici surgir soudain d'un passé qui, pour n'être pas encore très lointain, a déjà toutes les ombres de la légende, un Debussy de dix-huit ans.

Mlle Marguerite Vasnier nous le montre à cet âge comme « un grand garçon imberbe, aux traits accentués, avec d'épais cheveux noirs bouclés qu'il portait aplatis sur le front » ; mais lorsque à la fin de la journée il était décoiffé (ce qui, dit-on, lui allait beaucoup mieux), il avait un type original de Florentin du moyen âge : et c'est bien tel, en effet, que nous le voyons sur le rarissime portrait

que fit de lui, deux ou trois ans plus tard, Henri Pinta à la villa Médicis. Ses compagnons d'enfance rapportent qu'il était ombrageux et susceptible, « impressionnable au suprême degré ». Un rien le mettait en joie, mais aussi un rien le rendait boudeur. Il n'était pas heureux dans sa famille, et rien ne pouvait lui plaire tant que de chercher à s'instruire chez des amis cultivés et faits pour le comprendre. Mlle Vasnier l'a souvent vu chercher dans ses livres de classe le dictionnaire qu'il étudiait longuement : « J'aime beaucoup lire le dictionnaire, disait-il, on y apprend quantité de choses intéressantes. » Le trait le plus frappant de son adolescence, c'était un goût inné, au milieu de sa grande ignorance, pour juger tout ce qui touchait l'art. Quand il lisait un volume de poésie, le choix d'une pièce à mettre en musique était le sujet de longs débats, et tout le respect qu'il refusait à l'orthographe il le reportait sur l'esprit et sur le cœur.

C'est pour Mme Vasnier, dont la voix était délicieuse, qu'il composa ses premières mélodies. Il l'accompagnait quand elle chantait dans des concerts mondains (l'on apprend, par un des programmes de 1882, qu'il eut un moment l'idée de se faire appeler *de Bussy*). Ces mélodies, dont quatre, inédites jusqu'à ce jour, viennent d'être publiées, remontent à ce temps où Claude-Achille prenait contact avec les poètes : Banville, Bourget, Verlaine, Mallarmé, c'est-à-dire de 1880 à 1884. En même temps il se préparait à concourir pour le Prix de Rome. La première fois, ce fut avec *le Gladiateur* : il n'obtint que le second grand prix. La seconde fois, *l'Enfant prodigue* sortait victorieux de la lutte. Le 27 janvier 1885, il prenait congé de ses amis Vasnier et partait pour Rome.

Tout de suite c'est une impression de solitude, d'abandon, d'impuissance au milieu d'un désert. C'est le début d'une tragédie morale qui va durer deux années et dont jusqu'ici les biographes n'ont eu qu'imparfaitement connaissance. « J'ai essayé de travailler, écrit-il dès les premiers jours à ses amis parisiens, je ne peux pas ; je fais cependant tout ce que je peux. Vous savez, du reste, combien j'aime la musique, et pouvez croire combien l'état dans lequel je me trouve me contrarie. Mais je ne peux pas vivre de cette vie-là. Ce qui fait leur joie ne peut pas faire la mienne ; ce n'est pas par orgueil que je la hais tant. Non, mais je ne peux m'y habituer, je manque d'aptitudes spéciales et de l'indifférence qu'il faudrait y mettre. » Henry Prunières, qui commente très habilement ces lettres, estime qu'il y a sans doute quelque exagération dans les protestations de désespoir de Debussy. Il fallait pourtant que cet ennui et cette crainte d'un enlisement fatal fussent bien puissants pour provoquer

sa fuite au bout de deux ans, au grand scandale de M. Vasnier qui paraît bien ne la lui avoir jamais pardonnée.

Toutes ces lettres ne sont qu'une longue variation sur le thème de la liberté perdue. Debussy ne cesse de parler de démission, de départ nécessaire. « Je commence à trouver que cette expérience d'une année est suffisante pour prouver que je ne ferai jamais rien de bon ici ; *elle est complètement perdue pour moi et ne m'a fait que reculer* (c'est lui qui souligne). Je crois bien sincèrement que de m'obliger à en recommencer une seconde serait un mauvais service à me rendre ; cela ne servirait qu'à me buter davantage, à m'ôter tout à fait l'ancienne facilité de travail que je possédais. » Sous le Debussy nonchalant et féminin qu'une certaine légende a inventé de toutes pièces, on découvre une réincarnation de Berlioz déchaîné. Le comte Primoli se souvient d'avoir entendu le directeur de la Villa raconter comment Debussy s'était jeté à ses pieds, avec des larmes et des cris, menaçant de se tuer s'il n'obtenait pas au moins une permission pour aller respirer, pendant quelques jours, l'air de Paris. Il l'obtient. Un peu calmé, il rentre à Rome. Mais déjà l'idée fixe de la libération définitive l'a repris : « Si jamais l'année prochaine me retrouve à Rome, ça m'étonnera beaucoup... Je la considère comme une grande prison ; ce que j'y ferai manquera d'air et ne vaudra pas grand'chose. » En effet, les mélodies composées avant le départ pour la Villa portent la marque d'une personnalité, tandis que les essais datés de Rome avortent. Il écrit (d'après la tragédie de Heine *Almanzor*) une *Zuleima* qui « se souvient trop de Verdi et de Meyerbeer. » Il peine terriblement sur la *Diane au bois* de Théodore de Banville. « J'ai bien peur, si je restais ici trop longtemps, d'avoir perdu beaucoup de temps pour rien, que ce soit la mort de beaucoup de mes projets d'art... et de ne pouvoir attendre le moment de ma délivrance. » Cette délivrance, il ne l'apporte finalement à lui-même, et la dernière lettre qu'il envoie à M. Vasnier est aussi touchante que révélatrice :

« Je ne peux pas rester ici, j'ai essayé de tout ; vos conseils, je les ai suivis. Je vous jure que j'y ai mis toute la bonne volonté possible. Tout cela ne m'a servi qu'à voir que je ne pourrais jamais vivre et travailler ici... Je vous assure que j'ai beaucoup réfléchi. Voilà ce qui m'arriverait si je restais : je m'anéantirais absolument. Je le sens bien : depuis que je suis ici, j'ai l'esprit mort, et je veux tant travailler, arriver à produire quelque chose qui soit fort et bien à moi... Je pars samedi et arriverai à Paris lundi matin. Je vous en prie, monsieur, ne soyez pas trop sévère avec moi. Je n'aurai plus que votre amitié. Laissez-la moi encore un peu, j'en ai tant besoin. »

Comme le note bien Henry Prunières, il n'est question, dans toute cette correspondance inédite, que de *Diane au bois* et de *Zuleima* (qui fut le premier envoi de Rome de Debussy). Il n'est à aucun moment question de la suite intitulée *Printemps* (qui fut son second envoi), non plus que de la *Damoiselle Elue* que l'on croyait jusqu'ici avoir été ébauchée à Rome. Il est permis d'en inférer que Debussy a écrit ces « envois de Rome » après son retour brusqué à Paris. D'une part, la date de 1887 inscrite sur *Printemps*, d'autre part, la liberté de style et l'aisance de la pensée, incompatibles avec l'atmosphère d'esclavage et la hantise de l'impuissance dont témoignent toutes ces lettres, militent en faveur de cette thèse.

Liberté, c'est tout Debussy. Liberté, cet éloignement, après le retour de Rome, des formes stéorotypées. Liberté, ce violent renoncement aux séductions wagnériennes. Liberté, cette résistance au « debussysme » qui menaça, après *Pelléas*, de l'emprisonner. Liberté, ce puissant désir, sur la fin de sa vie, d'épurer son art et d'atteindre à une forme simple dont ses dernières œuvres indiquent l'esprit. Les ennemis de la première heure furent déroutés par cette audace qui n'avait que l'intuition pour règle. Aujourd'hui beaucoup n'ont pas encore désarmé. Mais ils ont maintenant entre les mains tous les documents, grâce à quoi la mémoire de Debussy pourra, sinon se faire aimer, du moins se faire comprendre.

André Cœuroy.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

M. AUGUSTE CHAMPETIER DE RIBES

Quand M. Champetier de Ribes eut poliment, mais fermement décliné l'offre d'un portefeuille, et pris congé de M. Herriot, le bon Israël se pencha vers le patron déconfit et lui demanda : « Pourquoi, diable, as-tu fait appeler ce réactionnaire? »

— Réactionnaire! répondit M. Herriot. Il a voté le transfert des cendres de Jaurès au Panthéon...

M. Champetier de Ribes n'a pas voté le transfert des cendres de Jaurès au Panthéon. Mais M. Herriot le croyait. En réalité, M. Champetier de Ribes s'était abstenu. Et, sur son conseil, tout le groupe des démocrates, auquel il appartient, s'était abstenu : « Je veux qu'on respecte ma mystique, dit M. Champetier de Ribes, et je respecte celle des autres. »

M. Champetier de Ribes n'a donc pas voté le transfert. Le fâcheux est que M. Herriot ait pu croire, en toute vraisemblance, qu'il l'avait voté, ce qui suffisait, d'ailleurs, à ses yeux, pour sacrer M. Champetier de Ribes bon républicain et bon démagogue. Car M. Herriot ne tient peut-être pas essentiellement à ce qu'on soit républicain : il estime indispensable qu'on soit démagogue. On s'explique ainsi qu'il soit allé chercher — pour élargir la majorité cartelliste — un membre du groupe des « démocrates », alors qu'il eût frémi à l'idée de faire appel à un membre du groupe Marin, et qu'il eût reculé d'horreur au seul nom de M. Maginot. Un homme qui s'intitule démocrate aime le peuple. Cela suffit, à la rigueur. Évidemment, il lui manque encore quelques petites choses : taper sur son cœur d'un poing vigoureux, fumer la pipe,

tutoyer ses concitoyens, sauf les ducs et les marquis, et tenir l'assemblée publique au café. Mais, enfin, ce n'est pas essentiel. Tout le monde ne peut pas être un élu du premier prix. M. Herriot considère les démocrates comme des gens qui, ayant rendu justice à Jaurès, pratiquent la mystique du « cher Blum ». Ils sont dignes d'entrer dans la maison.

Hâtons-nous de dire que M. Herriot se trompe en ce qui concerne les démocrates. Les démocrates ne l'aiment point du tout, et ont mené contre lui une vigoureuse campagne. D'une façon générale, si l'on peut leur reprocher plusieurs votes fâcheux au point de vue économique et social, leur attitude politique a été, jusqu'ici, sans faiblesse. Le mal est, pour eux, justement, que M. Herriot puisse se méprendre à ce point, et conclure, de leurs prémisses, à une certaine similitude entre son action et la leur. Chose plus grave, entre leur cœur et le sien. Il a pu se tromper sur le vote relatif aux cendres de Jaurès, et plus grossièrement encore sur les mobiles qui l'ont dicté : il a remarqué tout de même certains autres votes comme celui sur le monopole des pétroles, par exemple, qui implique une regrettable tendance démagogique et une certaine similitude fâcheuse de vocabulaire avec l'école Auriol-Herriot. M. Herriot pense que les démocrates devront, comme lui, jeter l'anathème sur les « gros », et réserver leur sollicitude aux petits, aux humbles, envisagés comme une entité sacrée. Ils ne vont pas jusqu'aux petits fraudeurs, aux petits mercantis, aux petits délinquants, mais le vocabulaire y est. Je sais bien que la pitié évangélique est une chose, et la démagogie électorale une autre. Ce qui est fâcheux, c'est qu'elles se confondent en politique, et qu'il n'y ait guère, en France du moins, d'emprise possible entre la tradition nationale de l'ordre et de la discipline sociale et celle de l'idéologie fumeuse des pacifistes et des socialistes. Avoir une politique sociale est une chose. Faire des déclarations électorales en est une autre. J'ai peur que les démocrates n'aient point pris assez garde à cette distinction.

Et voilà pourquoi M. Herriot a fait tout naturellement appel à un démocrate, oubliant, pour un instant, la technique parlementaire — hélas! il faisait bon marché, cette nuit-là, de toute la technique — et s'attachait à un certain complot de gauche dont les démocrates devaient être, selon lui, les adeptes. Il paraît qu'à Romilly, en Savoie, les purs entre les purs, les cartellistes qui se moquent là-bas des petits et des humbles, mais qui mangent un curé tous les matins, apprenaient dimanche, par l'affichage du communiqué, les événements de la nuit, et pensaient défaillir de stupeur en apprenant que M. Herriot voulait adjoindre à son ministère un catholique pratiquant. Un homme qui, leur avait-on dit (autre information inexacte d'ailleurs), avait fait une conférence avec le général de Castelnau! Herriot était à son tour un faux frère!

Eh! oui, un faux frère. La logique de la mystique l'a entraîné là à une irréparable faute, et il faut la lui révéler tout net : les cartellistes de la Haute-Savoie ne l'aiment plus du tout. Il a perdu là-bas la confiance des vrais républicains. Pour ces gens-là, M. Champetier de Ribes est un réactionnaire, comme M. Louis Marin et aussi comme M. Poincaré.

M. Herriot n'admettra point cela. Pour lui, les démocrates sont des gens qui ont puisé leur évangile dans le Sillon, *et tous sont appelés à finir dans la peau pacifiste et cartelliste d'un Marc Sangnier ou d'un Chabrun. Et que les démocrates partent, pour leur action politique, de prémisses fausses, que leur action se révèle comme dangereuse, cela est démontré péremptoirement par l'œuvre de M. Herriot. Aucun de ceux que je connais présentement dans le groupe, et qui sont cantonnés par M. Champetier de Ribes, ne ressent pour M. Herriot d'autre sentiment que le mépris, et tous envisagent la carrière d'un Chabrun avec une tristesse mêlée d'horreur. M. Herriot leur a-t-il révélé ce qui les attend, et par son aveu candide, le péril inévitable de la démagogie sentimentale?*

M. Champetier de Ribes a été, pour les démocrates, une recrue précieuse. Car il est celui dont les convictions sont à la fois les plus fermes et les plus respectables, et, partant, les plus dangereuses par la caution qu'elles insinuent. S'il est le plus éloigné de la démagogie par ses attaches, sa famille, sa tradition, sa culture, sa valeur morale et son passé, il est peut-être, de tous les démocrates, le plus volontairement attaché à cette position, puisqu'on ne peut le soupçonner d'aucun intérêt personnel.

La preuve est faite qu'il ne cherche pas un portefeuille; cette autre preuve est faite que sa clairvoyante prudence n'est dupe d'aucune manœuvre. Enfin, il représente un département où les éléments de gauche sont classés parmi ses adversaires, et où les éléments catholiques l'ont élu comme conservateur, ont entendu l'élire comme conservateur, sur une liste que, dans la langue courante, on appelait la liste de droite. Sommairement, ce sont donc les jugements simplistes qui sont dans le vrai, et les purs cartellistes-herriotistes ont eu raison de s'indigner que M. Herriot ait trahi à la fois la loge, Renaudel et le Cartel en faisant appel à M. Champetier de Ribes.

M. Champetier de Ribes a été fort dépaysé dans le salon enfumé de pipes de M. Herriot, parmi les compères d'Israël. Il est impossible de mettre plus de tact et d'élégante mesure dans la façon dont il a fait entendre à M. Herriot qu'il ne saisissait pas bien le sens de la proposition qui lui était faite.

M. Herriot, avant d'appeler le jeune député des Basses-Pyrénées,

avait téléphoné à un député cartelliste, le seul cartelliste du département, M. Garat, pour lui demander s'il ne prononçait pas l'exclusive contre son collègue. M. Garat, qui est sectaire, mais galant homme, répondit que non. Et M. Champetier de Ribes, questionné par les journalistes sur l'impression qu'il avait ressentie à l'appel de M. Herriot, répondait, souriant doucement : « J'ai pensé qu'il voulait me demander si je ne voyais pas d'objection à l'entrée de Garat dans la combinaison » Si M. Herriot cherchait un otage, il se trompait. S'il cherchait un complice, il se trompait encore : j'en ai assez dit pour montrer que M. Champetier de Ribes ne pouvait soupçonner l'affinité que M. Herriot désirait entre ses conclusions et les siennes.

M. Auguste Champetier de Ribes est issu d'un milieu profondément catholique et profondément patriarcal. Il appartient à une très vieille famille de haute bourgeoisie parisienne, qui a produit d'éminents avocats, dont plusieurs membres du conseil de l'ordre, un chirurgien illustre, et une lignée respectable de notaires parisiens. C'est dans ce milieu patriarcal et catholique, imbu de vieille et respectable tradition, qu'il s'est marié tout jeune, et qu'il est devenu, je crois, par alliance, un parent des Cochin. Et, tout jeune aussi, il fut entouré d'une nombreuse famille. Il est avocat à la Cour, et dévoué, presque depuis l'adolescence, aux œuvres sociales : c'est un goût très noble des œuvres sociales qui l'a entraîné à seconder le mouvement et l'action des démocrates. Il vit l'été dans sa retraite charmante de Castetis, dans le pays d'Orthez, où il est très populaire. On sait que lors d'une élection partielle, vers le milieu de la précédente législature, il obtint, sans être élu, un chiffre considérable de voix, et que l'arrondissement d'Orthez lui donna une majorité considérable. En 1919, il a été élu, sur une liste catholique d'union nationale, dans les Basses-Pyrénées. Et, dans ce département, aucune équivoque n'est possible sur la ligne politique des élus. Les électeurs voient en M. Champetier de Ribes un catholique d'origine conservatrice, sans plus, et le préfet, un réactionnaire. Il n'aura pas été le moins surpris, ni le moins consterné, du geste de M. Herriot.

M. Champetier de Ribes est un passionné chasseur d'izards, comme son colistier M. Ybarnégaray. Passionné et infatigable. En dépit de son apparence assez frêle, c'est un homme qui s'en va dans les neiges habiter une cabane, affronter les périls de cette chasse, une des plus difficiles et des plus glorieuses qui soient. Ses succès ont encore accru sa popularité. Moins cependant que sa conduite pendant la guerre. Mutilé gravement après avoir fait toute la campagne, il a enseveli en lui-même le secret de ses épreuves, et il ne montre en public, et dans l'intimité même, que cette charmante et souriante bonne grâce qui lui

a conquis tant d'amis. Et le secret de sa séduction est sans doute ceci, qu'il fait toujours, et partout, son devoir, simplement et jusqu'au bout. Je ne sais s'il aimera qu'on rappelle, avec son héroïsme de 1914, l'aimable et absolu dévouement dont il a fait preuve aussi, à Lourdes, comme brancardier volontaire, en compagnie d'ailleurs de Mme Champetier de Ribes. Je lui en demande pardon : ce trait est indispensable pour éclairer son caractère. L'erreur démocratique de M. Champetier de Ribes est à base de charité chrétienne. Ce croyant convaincu, si sévère et si strict envers lui-même dans l'exercice et la pratique de sa religion, — et qui d'ailleurs est en réunion d'amis le causeur le plus spirituel et le plus gai, — a une foi agissante. Il ne conçoit pas cette foi sans apostolat, et l'apostolat de l'exemple a pour lui la même valeur que celui de la prédication. A Paris et à Orthez, cet apostolat se traduira, sans nulle démagogie, par une action éducatrice et sociale, qui ne lui vaut assurément, dans les milieux patriarcaux, qu'une popularité de bon aloi. Et c'est précisément la qualité morale de son action, la conscience qu'il ne peut pas ne pas avoir de cette qualité morale, et son désintéressement absolu qui le prémunit contre les périls d'une certaine action politique et, par cette immunité même, les lui dissimule. D'autres, d'une éducation moins sévère, d'un désintéressement moins complet, d'une trempe individuelle moins forte, agissant dans des milieux moins sûrs, moins traditionnels, moins réfractaires à la démagogie, seront entraînés par ces dangers. Il vous dira qu'il n'est pas responsable des déviations faciles de tel ou tel, qui n'ont ni son détachement, ni sa clairvoyance, et qui, partis d'un catholicisme un peu démagogique, sont devenus cartellistes sans réserve. Tant pis. Si les doctrines dangereuses, par leur séduction même et leur sophisme fondamental, n'avaient comme adeptes que des corrompus, des ambitieux ou des naïfs, elles seraient, par cela même, sans danger. C'est la caution des Champetier de Ribes qui constitue ce danger.

***

Le Théâtre : *la Dupe* et *le Martyre de l'obèse.*

Au Théâtre de l'Œuvre, M. Lugné-Poë a eu l'idée de remonter une pièce qui fut un des chevaux de bataille de l'école naturaliste.

L'auteur de *la Dupe*, M. Georges Ancey, était riche et même baron. On écrit « était », car il est mort. Ainsi, en 1891, c'était un aristocrate riche, généreux et désintéressé, qui tapait de tout son cœur sur la famille bourgeoise au nom des idées avancées. Ce phénomène n'est d'ailleurs pas particulier à l'année 1891.

La famille bourgeoise que peint M. Ancey se compose de trois personnes : Mme Viot et ses deux filles. La mère est une riche avare, la fille aînée une bigote hypocrite, la cadette une pauvre enfant que son caractère prédestine à être dupe. Fort bien ; mais encore, dans ce caractère, quel trait? Une certaine faiblesse qui la mène à obéir quand sa famille l'oblige à épouser contre son gré M. Albert Bonnet, qu'elle n'aime point, qu'elle refuse de tout son cœur, mais qu'elle subira pourtant parce que mère et sœur lui font des scènes en lui parlant d'intérêt. Premier acte.

Or, au second acte, c'est tout autre chose. L'affaire que cette famille de calculateurs croyait bonne est exécrable. Albert Bonnet est un sauteur qui mange la dot sans vergogne. Mais voici que sa femme, à l'expérience, s'est mise à l'adorer.

Elle continuera d'être dupe non seulement de sa famille, mais de son mari. Et à l'égard de celui-ci, ce n'est plus du tout par faiblesse de caractère : c'est par servitude sensuelle. Comme plus tard les tristes héroïnes de M. Porto-Riche, elle est victime de l'esclavage du lit. Car M. Porto-Riche n'a pas même en son temps le mérite de la nouveauté. Quant à M. Ancey, toute sa pièce se trouve décalée par ce fait nouveau, avec lequel sa morale bourgeoise n'a plus rien à voir.

Tour à tour, la jeune Adèle apprend que son mari la trompe ; elle pardonne. Puis qu'il vole, elle pardonne encore, sacrifie ses bijoux, implore sa famille au cours d'une aigre dispute d'intérêts où il est d'un comique douloureux de voir une famille française crier qu'on lui arrache les entrailles parce qu'on l'oblige à sacrifier des titres qui ont perdu toute espèce de valeur aujourd'hui. Et quand on a sauvé du déshonneur cette inconsciente canaille, il témoigne sa reconnaissance en battant sa femme. Telles étaient les audaces avec lesquelles on obtenait le pathétique en 1891.

Au dernier acte enfin, Adèle, lasse d'être battue, a consenti à la séparation. Elle est retombée sous le joug de sa famille, qui l'exploite et lui mesure les ressources. Son triste mari revient, la reprend et achève de la dépouiller.

Cette pièce appelle un certain nombre de remarques. On y saisit l'intention que M. Ancey nourrit en son temps, comme tant d'autres en le leur, de moderniser la tragédie. Il choisit une action dépouillée, où tout découle de la logique des caractères. Pour mieux resserrer l'intrigue, il ne met en scène que quatre personnages ; pas une utilité, pas un comparse. M. Géraldy fait de même en 1926. Ainsi, à toutes les époques, les pseudo-classiques ne reproduisent que les signes extérieurs de la simplicité.

L'école du Théâtre Libre était en lutte contre le théâtre trop fortement ficelé des Dumas, des Augier et des Sardou : M. Ancey tente d'unir le dispersé de la tranche de vie au serré de l'unité tragique. Une intrigue nue, mais relâchée dans le temps, chaque

acte présentant une scène de la vie bourgeoise, réaliste par la touche et le détail, dramatique par le ressort. Il sort de cette volonté appliquée un mécanisme différent de celui des descendants de Scribe qu'il s'agissait de détrôner et de remplacer, mais non moins apparent et artificiel.

M. Ancey nourrissait des intentions farouches de croque-bourgeois. Aujourd'hui, ce sont les communistes qui mangent du bourgeois, et les survivants du Théâtre Libre sont à l'Académie ou décorés. Quant aux audaces de M. Ancey, elles semblent sans doute bien plates aux jeunes surréalistes.

Tout ceci pour montrer que la pièce est démodée et marque une heure qui paraît aujourd'hui lointaine. *La Dupe* n'a pas gardé cette fraîcheur qui assure aux ouvrages de l'esprit la survie. Pourquoi? Les idées de 1891 étaient-elles justes, étaient-elles fausses? Ce que nous voyons aujourd'hui, c'est qu'elles étaient artificielles. *La Dupe* est une machine montée au nom de théories qui valaient ce qu'elles valaient. Le certain est que l'œuvre qu'elles ont inspirée intéresse encore l'esprit à titre documentaire, mais ne touche plus le cœur.

C'est le signe le plus frappant qui paraisse ainsi à distance. Acteurs, critiques même ont hésité, se demandant s'il fallait voir en cette pièce une tragédie ou une comédie. Cette laideur que les hommes de 1891 peignaient avec dilection, donne-t-elle à rire, donne-t-elle à pleurer? Ni l'un ni l'autre et c'est ce qui la condamne. La douleur de *la Dupe* n'est pas assez noble pour qu'on en pleure, elle est trop cruelle pour qu'on en rie. On ne peut s'attacher trop fort à cette malheureuse parce qu'au fond elle est surtout la victime, beaucoup plus que de sa famille, d'une faiblesse très triste, que rien ne relève et qui n'est pas très loin du vice. Qu'une femme manque à ce point de caractère et de dignité, si on la rencontrait dans la vie, réelle, on la plaindrait. Au théâtre, imitée, on ne la juge pas très belle, ni très sympathique, ni très intéressante

Mais d'autre part, on ne peut en rire, parce qu'aucune intention morale ne relève la tristesse du sujet. Le rire est toujours une vengeance de la morale outragée. Le rire naît de la confrontation brusque entre le réel et l'idéal de perfection morale que l'auteur porte dans son cœur, et tout auteur comique est un moraliste qui s'indigne. C'est cette loi qui explique d'abord que *la Dupe* ne touche plus du tout aujourd'hui, parce que l'auteur a négligé, dans son parti pris de copier un seul côté de la réalité, les ressorts moraux.

C'est pourtant le plus élémentaire de tous les lieux communs que l'homme est composé de bien et de mal, de beau et de laid, de haut et de bas. A ne montrer qu'une face, non seulement les naturalistes de 1891 ont trahi la vérité humaine, mais ils se sont privés de cette sympathie rayonnante qui nourrit dans l'œuvre d'art non seulement la chaleur, mais la beauté.

*
* *

Et c'est cette même loi qui explique que la plus récente comédie d'un auteur aussi doué que M. Savoir a été un insuccès et a dû être retirée de l'affiche au bout de quelques jours, en dépit d'une interprétation choisie. Quand un homme habile comme M. Savoir connaît un insuccès, il faut chercher la raison. Ici, elle n'est pas difficile à saisir : M. Savoir a fait une comédie sans pitié.

Nous avons eu souvent à dire ici les raisons de son succès. Il a beaucoup de tour de main, une imagination peu réglée, mais vive et forte, un accent d'âpreté dans l'observation qui mord son public, une sorte de froide invention, fille des dons imaginatifs, qui saisit par son imprévu plutôt que par sa justesse. M. Savoir n'est pas un réaliste, il s'en faut de tout. C'est un inventeur de ces récits tragiques que les Orientaux tournent au comique par dérèglement de l'imagination.

Il est visible que M. Savoir n'aime pas l'humanité. C'en est assez pour être assuré qu'il n'est pas né auteur comique. Il se force pour rire, d'un rire amer qui semble une grimace. A l'ordinaire, il a l'habileté de choisir un sujet où sa verve cruelle ne paraisse pas déplacée, ou mieux encore de vrais sujets de tragédie. Ces jours-là, on regarde avec curiosité les constructions de cette imagination emportée que mène une froide intelligence. Et ce mélange de chaud et de froid a la saveur d'un plat oriental fortement épicé.

Mais, cette fois, M. Savoir a été tenté par un faux bon sujet. M. Béraud avait tiré des malheurs d'un homme gras un fort bon roman, qui avait rencontré un très vif succès. M. Savoir a pensé pouvoir utiliser la cocasserie du sujet et en tirer un second succès. C'est l'événement qui s'est chargé de démontrer à quel point il se trompait.

M. Béraud avait réussi son roman parce qu'il aimait son héros. M. Savoir a manqué sa pièce pour la raison inverse. Fort gros lui-même, quoique sans excès, M. Béraud éprouvait à l'égard des obèses toute la gamme des sentiments naturels de sympathie et de pitié. M. Savoir raillait à froid une infirmité. Il a entraîné son obèse dans une suite de mésaventures pénibles ; combinées à froid, elles sont tombées à plat. Le public, cruel, rirait volontiers du malheur d'autrui. C'est M. Savoir lui-même qui n'a pas ri, parce qu'il n'était pas capable, à l'occasion, de pleurer sur le même sujet, le même héros, le même thème.

Décidément, l'expérience acquise depuis que les genres sont brouillés enseigne qu'il faut ajouter un trait au conseil de Boileau. Celui-ci, après Horace, disait à l'écrivain : *Pour nous tirer des pleurs, il faut que vous pleuriez.* Mais aussi pour nous tirer le rire, il faut que vous ayez pleuré.

LUCIEN DUBECH.

CORRESPONDANCE

Nous avons reçu la lettre suivante :

MONSIEUR LE DIRECTEUR,

J'ai eu, tout dernièrement, connaissance d'un article paru dans la *Revue Universelle*, concernant mon frère, M. de Chappedelaine, député des Côtes-du-Nord. Je ne viens pas ici défendre la politique de mon frère. Je suis ligueur d'Action française ; c'est vous dire à quel point je condamne cette politique, et combien j'en souffre.

Mais il y a une autre question. L'auteur de l'article semble mettre en doute la noblesse et l'ancienneté de la famille de Chappedelaine. Je renvoie cet auteur à l'*Armorial de Bretagne* de Pottier de Courcy. Voici, d'ailleurs, ce que j'y lis sur la famille de Chappedelaine: « (Originaire de Normandie y maintenue en 1463), seigneur de Bolan — des Breils — de la Vallée, paroisse d'Illipont des Marais, paroisse d'Illion — de la Ville Pichart des Noès-Lochet. Maintenus à l'intendance en 1699 et par arrêt du Parlement de 1774, ancienne extraction, dix générations. Maintenus à la réforme de *1429*, paroisse de Saint-Judoce, évêché de Pol. — Jean, écuyer dans une montre en *1426*. Deux pages du Roi et de la comtesse d'Artois en 1779. Deux maréchaux de camp en 1814 et 1816. » J'ajoute mon grand-père, Jean-Baptiste de Chappedelaine, officier dans l'armée de Cadoudal et non de Charrette. Ses fils, Hiacynthe, officier du génie (guerre d'Algérie) ; Alphonse, officier d'infanterie, blessé à la prise d'Alger, et plus tard comme capitaine de zouaves pontificaux, à Mentana ; Édouard (mon père), officier de marine (bataille de Navarin, guerres d'Algérie et du Portugal) ; Louis-Antoine, lieutenant aux chasseurs de Vincennes (un des héros bien connus de Sidi-Brahim).

Les papiers de famille que je possède contiennent des documents authentiques confirmant absolument la note ci-dessus. Je vous serais très obligé de vouloir bien faire paraître cette lettre de rectification dans votre prochain numéro de la *Revue Universelle*.

ED. DE CHAPPEDELAINE.

LES FAITS DE LA QUINZAINE

LA CRISE DES CHANGES, LA DÉMISSION DE M. RAOUL PÉRET. — *A la Chambre, le cabinet Briand obtient un vote de confiance par* 313 *voix contre* 147 *et une centaine d'abstentions* (1er *juin*). *Il a esquissé assez vaguement, du reste, les traits d'une nouvelle orientation politique. M. Raoul Péret a parlé de rassurer les « possédants ».*

Comme le franc baisse de nouveau, le ministre des Finances propose

des restrictions à l'importation et à la consommation. Un comité ministériel des « restrictions » est constitué (6 juin).

Puis il annonce qu'il est partisan de la suppression du carnet de coupons et peut-être même des impôts Loucheur (9 juin).

Néanmoins, la livre sterling atteint 177 *francs* (15 juin). *M. Raoul Péret remet sa démission et celle-ci entraîne la démission du cabinet.*

FRANCE. — *En Syrie, victoire importante sur les Druses. Nous occupons Salkhad, dernier refuge de Soltan Attrache, chef des rebelles* (3 juin).

— *Le Sénat ratifie les accords de Locarno par* 272 *voix contre* 6 (4 juin).

— *Le jury de la Seine acquitte le peintre suisse Hans Bossard, qui avait été condamné à la détention dans une enceinte fortifiée pour intelligences avec l'ennemi* (8 juin).

— *L'élévation à* 42 000 *francs de l'indemnité parlementaire est rejetée après un débat confus à la Chambre* (8 juin).

— *Manifeste du parti autonomiste alsacien* (*Heimatbund*). *Le garde des Sceaux annonce des mesures contre certains signataires* (11 juin).

— *M. Pierre Godin, candidat de la majorité Bloc national, est élu président du Conseil municipal de Paris* (14 juin).

— *Manifestations de fonctionnaires communistes devant la Chambre et devant l'Hôtel de Ville* (14 juin).

A LA SOCIÉTÉ DES NATIONS. — *Ouverture de la* 41e *session du Conseil de la S. D. N.* (7 juin). *La question des sièges permanents nouveaux reparaît. Le Brésil, qui n'a pas renoncé à un de ces sièges, annonce qu'il se retire de la S. D. N. Quant au délégué de l'Espagne, il ne paraît pas à Genève* (8 juin).

Le contrôle financier sur l'Autriche est levé. La Hongrie, qui avait fait la même demande, essuie un refus. (8-9 juin).

Toutefois, M. Briand n'est pas suivi par le Conseil lorsqu'il propose de faire juger par celui-ci le chef du gouvernement hongrois, le comte Bethlen. Une autre proposition de répression du faux monnayage international est ajournée (10 juin).

Le même jour, le comte Bethlen est frappé par un républicain hongrois.

ANGLETERRE. — *Signature de la convention anglo-turque relative au vilayet de Mossoul* (6 juin).

— *Le gouvernement britannique fait des observations à Moscou au sujet de l'appui financier donné par les Soviets au mouvement de grève général en Angleterre* (11 juin).

ALLEMAGNE. — *Au Reichstag, le cabinet affirme sa solidarité avec le président Hindenburg dans l'affaire von Lœbell. La situation parlementaire est tendue* (10 juin).

A. M.

Le Gérant : GEORGES MOREAU.

PARIS. TYP. PLON-NOURRIT ET Cie, 8, RUE GARANCIÈRE — 33856.